

monuments



objets



PATRIMOINE PROTÉGÉ

Du *castrum* au *castellas*
Châteaux abandonnés du Moyen Âge
dans les garrigues et piémonts de l'Hérault

monuments historiques et objets d'art d'Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Sommaire

4	Préfaces
8	Avant-propos
12	L'architecture castrale du Moyen Âge : un enjeu de connaissance et de protection
20	Apports et limites de l'étude sur les <i>castras</i>
31	Monographies
32	Saint-Gervais-sur-Mare Le <i>castrum</i> de Neyran
38	Les Aires Le <i>castrum</i> de Mourcairol
46	Aumelas Le <i>castellas</i> d'Aumelas
54	Saint-Mathieu-de-Trévières Le château de Montferrand
64	Rouet Le château de La Roquette ou de Viviourès
70	Clermont-l'Hérault Le château de Clermont
74	Moulès-et-Baucels Le <i>castellas</i> de Tournemire
78	Montpeyroux Le <i>castellas</i> de Montpeyroux
82	Montoulieu Le <i>castellas</i> de Montoulieu
86	Castanet-le-Haut Le <i>castelas*</i> de Castanet
91	Tours isolées
103	Bibliographie

* Toponyme avec un seul l.



Ouvrage sous la direction de

Nicolas Bru [NB]

conservateur des monuments historiques, DRAC Occitanie

Cet ouvrage est le résultat d'une étude des sites castraux abandonnés du département de l'Hérault, confiée par la DRAC Occitanie et le Conseil départemental de l'Hérault entre 2010 et 2020 à Vivien Vassal (ANTEMURUM), et complétée par les recherches d'équipes pluri-disciplinaires.

Auteurs

Isabelle Commandré [IC]

archéologue, INRAP Méditerranée, chercheuse associée
au laboratoire CNRS / UMR 5140 (Montpellier)

Nicolas Faucherre [NF]

historien de l'architecture fortifiée, professeur des universités en
histoire de l'art médiéval, chercheur associé au laboratoire CNRS / LA3M
(université Aix-Marseille)

Olivier Ginouvez [OG]

archéologue, INRAP Méditerranée, chercheur associé
au laboratoire CNRS / UMR 5140 (Montpellier)

Frédéric Loppe [FL]

docteur en archéologie médiévale, ALC Archéologie,
chercheur associé au laboratoire FRAMESPA,
UMR 5136 ALC Archéologie (Toulouse)

Frédéric Mazeran [FM]

architecte du patrimoine, Conseil départemental de l'Hérault

Thomas Robardet-Caffin [TRC]

architecte du patrimoine, docteur en histoire de l'architecture,
Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Vivien Vassal [VV]

historien et archéologue médiéviste, ANTEMURUM

Couverture :

Les Aires, *castrum* de Mourcairol. Maison en
contrebas du château.

Page précédente :

Rouet, château de La Roquette ou de
Viviourès. Face ouest du logis avec une
échauguette monumentale.

Du *castrum* au *castellas*
Châteaux abandonnés du Moyen Âge
dans les garrigues et piémonts de l'Hérault

Cette nouvelle publication dans la collection Duo Patrimoine protégé concerne une catégorie de monuments qui paraissent immuables mais demeurent éminemment fragiles. Les ruines de châteaux abandonnés du Moyen Âge, avec leurs restes de fortifications et d'habitat castral, parsèment les paysages de l'Hérault, comme on en trouve dans tous les départements de la région. Certains sont particulièrement emblématiques, comme le château de Montferrand sous le Pic-Saint-Loup ou celui de Clermont-l'Hérault, d'autres plus discrets, tels le *castrum* de Mourcairol aux Aires, le *castellas* de Montoulieu ou les tours isolées qui dominent les vallées de l'Orb et de l'Hérault. Ils sont un témoignage de l'histoire politique tourmentée de ce territoire entre les 10^e et 14^e siècles, à la fois lieux d'exercice du pouvoir seigneurial et de regroupement des populations, avant que celles-ci ne s'émancipent et rejoignent des agglomérations pérennes, dont nos villes et villages actuels sont les héritiers. Tous ces châteaux ont par ailleurs en commun de constituer aujourd'hui des sites archéologiques dont les vestiges sensibles doivent être étudiés et préservés, dans la mesure où ils constituent une archive matérielle de leur époque.

Faut-il pour autant protéger au titre des monuments historiques la moindre ruine qui émerge au milieu d'un bois ou se dresse à l'écart d'un bourg ? Souvent confrontés au manque de documentation historique et archéologique précise sur chaque lieu, la DRAC Occitanie et le Conseil départemental de l'Hérault ont commandé en 2010 une étude auprès de Vivien Vassal, archéologue médiéviste : elle porte sur les sites fortifiés, isolés, abandonnés, partiellement ruinés et ayant pour dénominateur commun la présence d'un château d'origine médiévale. L'ouvrage publié est le fruit de ce travail achevé en 2020 : de l'inventaire d'une centaine de sites, suivi de l'analyse approfondie sur une sélection de vingt-cinq édifices majeurs, il résulte un profond renouvellement du savoir scientifique. Cette étude doit permettre à l'avenir de proposer de nouvelles protections juridiques pour les monuments les plus remarquables et bien conservés, mais aussi d'accompagner les propriétaires publics et privés dans la sauvegarde d'un patrimoine commun.

Michel Roussel
Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie

La valorisation du patrimoine historique de notre territoire constitue un des axes forts de la politique culturelle du Département de l'Hérault. C'est en collaborant étroitement avec les services de la DRAC Occitanie que nous poursuivons notre action volontaire, notamment en appui aux collectivités locales. La connaissance en matière d'archéologie et la restauration du patrimoine bâti et mobilier, protégé comme non protégé, sont autant de clefs pour préserver ces témoins de notre histoire pour les générations futures.

C'est dans cette optique que l'étude publiée ici conclut une recherche au long cours à la fois historique et archéologique, *l'Inventaire des sites castraux abandonnés du département de l'Hérault*, conduite par Vivien Vassal, archéologue et historien médiéviste. Ce travail résulte d'un partenariat scientifique et financier continu entre l'État et le Département de l'Hérault.

Le grand intérêt de cet ouvrage est renforcé par le fait que peu d'études thématiques sont ainsi menées sur un patrimoine à l'échelle d'un département. C'est un pan singulier de notre histoire qui est ainsi mis en lumière, d'autant plus que l'Hérault est particulièrement bien doté en matière de patrimoine médiéval, ainsi que d'éléments d'architecture civile, religieuse ou militaire qui ont tous un grand intérêt architectural.

Ici, il est plus particulièrement question de la formation des *castra*, ensembles fortifiés autour desquels se sont constitués entre les 10^e et 12^e siècles des noyaux d'habitat. Beaucoup connaîtront un succès durable et participeront de la constitution de la trame actuelle de nos bourgs et villages. Leur disposition initiale sera alors gommée par le développement urbain ultérieur, des éléments plus ou moins importants demeurant parfois visibles. D'autres connaîtront pour des raisons diverses l'abandon. Dès lors, l'étude de leurs vestiges constitue un précieux témoin des modalités de leur mise en place et de leur organisation, dépendant pour chacun d'un contexte topographique ou historique.

Si les outrages du temps et des hommes nous ont transmis des sites parfois très ruinés, d'autres conservent au contraire des élévations qui marquent encore fortement nos paysages, tel le *castellas* de Montpeyroux, acquis et restauré par le Département. C'est pourquoi il est d'autant plus essentiel pour la collectivité de soutenir non seulement cette phase d'étude, mais aussi de contribuer à la préservation et la mise en valeur de cette architecture emblématique de notre région.

Kléber Mesquida
Président du Département de l'Hérault

Saint-Mathieu-de-Trévières. Château de Montferrand.
Vue de la crête vers le pic Saint-Loup.





Avant-propos



Fig. 1 : Le château-fort dans l'imaginaire médiéval : enluminure du siège du château de Derval (parchemin, 1480-1482, BnF, français 8266).

Le château est un objet polymorphe : selon les époques et les contextes, il ne se résume pas à l'accumulation des mêmes composantes (la tour, l'enceinte, le fossé, les créneaux, l'archère, etc). Les recherches de ces dernières années¹ mettent en évidence la grande variété formelle et fonctionnelle parmi des sites que l'on perçoit davantage élitaires qu'aristocratiques, du moins avant le 13^e siècle. Par ailleurs, les morphologies varient selon les époques : les sites castraux des 9^e-11^e siècles n'ont pas beaucoup de points communs avec ceux du 13^e et encore moins avec ceux des 15^e-16^e siècles, une grande forteresse royale a peu de ressemblance avec un *castrum* baronniel, un château lignager, une maison forte ou un modeste arrière-fief pas même fossoyé.

Le château est un lieu de pouvoir : écrivain de la seigneurie médiévale, sa possession permet d'exercer une autorité judiciaire, fiscale, économique sur le territoire environnant. Pour autant, toute structure fortifiée au Moyen Âge n'est pas un château, car il existe des enceintes de villes ou de villages, des églises, des monastères, des ponts ou des moulins fortifiés. Mais cette grande variété ne doit pas dispenser de classifier, de raisonner par ensembles, sous peine de rester face à un immense chaos de sites dont les particularismes l'emporteraient sur les points de convergence. Si les chrono-typologies constructives ou stylistiques ne doivent pas être utilisées de manière systématique, elles apportent des faisceaux d'indices pour établir des chronologies relatives sur des sites souvent occupés et transformés durant des siècles.

Il est aujourd'hui acquis que le phénomène castral ne se limite pas à la période allant du 11^e au 15^e siècle : en gros, Langeais n'est pas le premier château-fort et Bonaguil le dernier ! Les recherches menées depuis deux décennies en Languedoc, en Provence, en Catalogne ou dans le Jura révèlent un grand nombre de sites fortifiés précoces. Ces fortifications de hauteur s'apparentent à des agglomérations (le Roc de Pampelune à Argeliers, Hérault ; Molle à Blanzac-Porcheresse, Charente) ou à des campements de troupes (Mont Châtel dans l'Ain) mais aussi dans certains cas à de véritables résidences que l'on est tenté d'attribuer à des autorités à rayonnement territorial (La Malène en Lozère ; Larina à Hières-sur-Amby en Isère). Ces établissements de hauteur, parfois installés sur d'anciens *oppida* protohistoriques

1. Sur le plan bibliographique, le lecteur pourra suivre l'actualité de la recherche en castellologie grâce aux manifestations scientifiques récurrentes, comme les colloques *Château-Gaillard* (université de Caen) ou ceux de Bellecroix en Bourgogne (CeCaB). Voir aussi le Dossier Archéologie, spécial « Châteaux-forts » (éditions Faton, n° 404, mars 2021), dirigé par Nicolas Faucherre et Christian Rémy, dont l'introduction a servi d'inspiration pour cet avant-propos.



Fig. 2 : L'établissement perché et fortifié du Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault, 5^e-6^e siècles) : plan général des fouilles réalisées entre 1999 et 2005 (© CNRS, Laurent Schneider et Georges Marchand).

réinvestis, permettent de relativiser la fin institutionnelle de l'Empire romain d'Occident (476) et d'éclairer les débuts de la période mérovingienne avec une vision moins catastrophiste que les scénarios collapsologiques des « âges sombres » qui ont longtemps prévalu.

À partir du 9^e siècle, de manière plus nette, l'archéologie révèle tout un pan de l'histoire que les sources écrites – indigentes pour ces périodes hautes – ne documentent pas ou très mal. Des châteaux antérieurs à l'An Mil sont identifiés dans toutes les régions et on commence à exhumer des sites anciens, fossoyés, ceints, munis d'un tour, de logis et de divers bâtiments, dont les traces d'occupation renseignent sur le statut social des occupants. L'archéologie permet d'appréhender un peu mieux cette genèse du phénomène castral et de dater enfin certaines fortifications anhistoriques, avec remparts de terre et fossé de barrage, qui d'un point de vue structurel ne se distinguent pas de sites protohistoriques ou antiques.

À l'autre bout de la chaîne des ans, la chute de Constantinople, la réduction du dernier califat ibérique ou la découverte de l'Amérique n'ont pas sonné le glas du château-fort. En effet, au 16^e siècle comme durant une bonne partie du 17^e siècle, les demeures de la noblesse provinciale sont restées équipées de leurs atours défensifs : fossés, pont-levis, mâchicoulis, ouvertures de tir. Le château reste donc « fort » bien au-delà des bornes académiques du Moyen Âge, pour n'abandonner sa parure défensive qu'après la Fronde, voire au 18^e siècle.

D'un point de vue typologique, un château ne se résume pas à la trilogie terminologique *aula, camera, capella*. Comme beaucoup d'autres, ces termes latins recouvrent des acceptions plus larges.

De fait, l'*aula* ne se limite pas toujours à la salle de réception mais peut désigner tout le logis ; de même, le mot *camera* peut ne pas évoquer une chambre particulière mais renvoyer aux parties privatives d'un logis ; il en est de même avec le terme *turris* qui peut désigner la tour maîtresse mais parfois aussi tout le site fortifié. Même si tous les sites des 9^e-11^e siècles ne comprennent pas forcément de tour maîtresse, la *turris* s'affirme bien comme une composante caractéristique du château. Quant au terme de « donjon », son sens médiéval est associé à l'idée de haute cour (par opposition à la basse-cour des chevaliers) et non à celui de tour. Plusieurs forteresses précoces, qu'il s'agisse de mottes, de sites de sommet ou de pitons rocheux, comprennent une *turris* : elle est toujours quadrangulaire, parfois trapézoïdale, jamais circulaire avant les premiers essais dans la seconde moitié du 12^e siècle. Et les sites de coseigneuries, si fréquents dans le Midi, peuvent voir s'élever plusieurs tours-beffrois non résidentielles marquant autant de pouvoirs parfois concurrents.

Tous les sites d'habitat élitaires ne deviennent pas des châteaux. En effet, le processus que l'on désigne par le terme de « castralisation » pour une fortification consiste à réunir les différentes prérogatives d'un lieu de pouvoir : une mise en défense efficace, une population armée capable d'assurer la protection du lieu et de se projeter aux alentours, la reconnaissance d'une autorité de fait, muée progressivement en droit figé par l'écrit ou par l'usage. Beaucoup de sites élitaires castralisés vont connaître un processus à peu près identique. Le groupe des « chevaliers de châteaux » (*milites castris*) s'agglutine autour de la résidence du seigneur, ou des coseigneurs, quand l'autorité seigneuriale est fragmentée entre de nombreux ayants droit. Peu à peu, ces chevaliers se déploient dans le territoire de ce qui devient la châtelainie, s'installant dans de petits pôles domaniaux plus ou moins fortifiés et désignés par des termes spécifiques aux différentes régions (repaire, hébergement, borie, bastide, manoir, etc.) distincts des termes de *castrum*, *castellum*, *chastel*, réservés aux centres de châtelainies. Cette redistribution des chevaliers dans le terroir châtelain est assez précoce dans le bassin parisien (dès la fin du 11^e siècle dans certains cas) et plus tardif dans les régions méridionales ou montagneuses (parfois jusqu'au 14^e



siècle).

Mais certains sites castraux, à l'inverse, peuvent être exclusivement dévolus au cantonnement de troupes. Ces forteresses voulues par un pouvoir central de type princier et étatique sont de véritables châteaux de garnisons, établis en zones de conquête ou de frontière par certains princes tels Foulque Nerra ou Gaston Phébus, comme par les rois capétiens verrouillant le Rhône et surtout la marche pyrénéenne grâce à ces fameux châteaux dits « cathares », tous bâtis ou rebâtis après la conquête.

Dans l'enquête de Vivien Vassal, la majorité des sites castraux abandonnés des garrigues et des piémonts de l'Hérault reste rétive aux modèles canoniques définis ci-dessus, montrant des *castra* - le *castrum* étant compris ici comme village fortifié - associant habitat élitare et habitat paysan au sein du même enclos.

[NF]

Le château de Fourques (Gard) au défluent du Petit et du Grand Rhône, face à Arles : détail de la carte de la Camargue d'Ascanio Vitozzi (Turin, Archivio di Stato, Quote Arch Mil III folio 10. 1592). Licence Creative Commons

L'architecture castrale du Moyen Âge : un enjeu de connaissance et de protection

La tour dominant le village de Vieussan, exemple parmi tant d'autres de tour carrée isolée à vocation féodale qui ponctuent le territoire de l'Hérault.

Dans l'imaginaire collectif, un château du Moyen Âge est une tour faisant office de donjon et des bâtiments servant de résidence pour le seigneur, avec une chapelle et une basse-cour, entourés de remparts et de fossés, puis des maisons villageoises contre une enceinte. Pour l'historien et l'archéologue, un *castrum* est une entité bien plus complexe qui prend diverses formes, tant juridiques que matérielles, depuis la simple tour carrée en pierre à peine protégée par un fossé sec jusqu'au village castral aggloméré autour d'une puissante fortification.

Le « château », une appellation trompeuse, une réalité multiple

Avec l'église, le château est sans doute le type d'édifice qui incarne le mieux en France l'image que l'on se fait d'un monument historique. Le terme « château » recouvre pourtant une diversité de constructions qui appartiennent à des époques et des programmes différents. À l'échelle de la région Occitanie, en 2022, l'architecture des châteaux et des sites fortifiés représente 25% des quelques 4 674 immeubles classés et inscrits, et ce sont près de 750 édifices qui répondent nominativement à cette terminologie¹. Mais quoi de commun entre des monuments aussi divers que les remparts de Carcassonne ou Aigues-Mortes, les sites perchés de Quéribus et Peyrepertuse dans les Corbières, les châteaux pyrénéens de Foix et Lourdes, les châteaux Renaissance de Montal en Quercy et Bournazel en Rouergue, ou encore la forteresse de Salses en terre catalane ?

Pour le département de l'Hérault, on désigne de la même façon les édifices symboles du pouvoir au Moyen Âge, tels que le château de la Roquette, fortification royale au pied de l'Hortus, et le château de Capestang, résidence des archevêques de Narbonne, ou les lieux de villégiature aux 18^e et 19^e siècles, comme les châteaux de la Piscine, folie montpelliéraine, et Libouriac, domaine viticole à Béziers. Sur 600 édifices protégés, on dénombre plus d'une centaine de châteaux, mais aussi tours, donjons, enceintes ou remparts : les décisions plus anciennes datent des années 1920 (château de Vendres en 1926 et enceinte de Clermont-l'Hérault en 1927), avec un nombre important de protections prises - plus d'une vingtaine à

1. La protection au titre des monuments historiques. Bilan 2020. Chiffres clés au 1^{er} janvier 2021, ministère de la Culture, direction générale des patrimoines et de l'architecture, 4^e trimestre 2021 [en ligne].
2. Vassal 2009.



chaque fois - au cours des décennies 1980 (remparts de Prades-le-Lez en 1984, château de Soubès en 1988, etc.) et 1990 (porte fortifiée de Boisseron en 1995, ensemble médiéval de Pignan en 1999, etc.). Au-delà des monuments les plus emblématiques, le territoire est en effet parsemé de châteaux du Moyen Âge plus ou moins bien conservés, plus ou moins en ruines : les vestiges de fortifications, tours et donjons, enceintes et remparts ne manquent pas dans la plaine et l'arrière-pays languedocien. Certains édifices abandonnés et sites archéologiques sont d'ores et déjà inscrits ou classés, comme les *castra* d'Aumelas (inscrit en 1986, avant d'être classé en 1989) et de Mourcaïrol aux Aires (l'ensemble du site a été inscrit en 2014, alors que seule la chapelle était protégée depuis 1963), la motte castrale de Mauguio (si le château-résidence des comtes-évêques de Melgueil a été inscrit en 1964 puis classé en 2010, la motte elle-même n'a été inscrite qu'en 2008), les tours de Gignac (inscrite en 1999 avec l'« aire du castellas »), Montady (inscrite en 1960) ou Saint-Guilhem-le-Désert (inscrite en 1965), les châteaux de Montlaur à Montaud et Lauzières à Octon (inscrits tous deux en 1942). Les protections demeurent parfois partielles et approximatives, comme pour le *castrum* de Neyran à Saint-Gervais-sur-Mare, dont seule l'église a été inscrite en 1928 sous l'appellation erronée de « ruines de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Nayran ». Mais, d'autres sites ne sont pas protégés, alors qu'ils occupent une place dans l'histoire féodale du Languedoc et présentent des vestiges significatifs : citons le *castrum* d'Olargues ou la tour de Vieussan, le *castellas* de Malavieille à Mérifons ou le fort de Valros.

Une étude pluri-annuelle sur le département de l'Hérault

À chaque fois qu'une demande de protection est faite par des propriétaires publics ou privés, les services du ministère de la Culture doivent s'interroger sur l'intérêt d'art et d'histoire du monument au regard d'un corpus plus large, mais font souvent face à un déficit de documentation historique, d'analyse des vestiges conservés en élévation ou de délimitation de l'emprise au sol des structures. Pour répondre à l'enjeu de mieux préserver l'architecture médiévale et se doter de critères sur le bien-fondé



d'une protection juridique, la conservation régionale des monuments historiques de Languedoc-Roussillon (aujourd'hui de la région Occitanie, site de Montpellier) a commandé en 2009 un projet d'inventaire et d'étude des sites castraux des garrigues et piémonts cévenols dans les départements du Gard et de l'Hérault².

Après la délimitation d'un premier corpus de plusieurs centaines de sites et la mise au point d'une méthodologie, l'étude a été resserrée sur le seul département de l'Hérault, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental. Confiée à Vivien Vassal, elle a donné lieu entre 2010 et 2018 à plusieurs campagnes annuelles de recherches³ : sur un total de 94 sites inventoriés en 2009, chacun des 25 *castra* retenus a fait l'objet d'une synthèse historique à partir des archives et de relevés en plans et coupes, avec une analyse des vestiges encore en place. Certains ont parallèlement bénéficié d'opérations de sondages et de fouilles archéologiques, dans un cadre préventif ou programmé, avec les autorisations du service régional de l'archéologie. Des complémentarités ont été trouvées avec un réseau d'acteurs

Le château de Montferrand à Saint-Mathieu-de-Trévières, avec vue sur le « Petit Montferrand » et le pic Saint-Loup.

3. Vassal 2010 à 2018.

4. Bourin (Monique), *Villages médiévaux*

de l'archéologie, au sein de l'université Paul-Valéry Montpellier III, de l'Institut National de Recherches en Archéologie Préventive (INRAP), des collectivités territoriales et du tissu associatif local. Après la remise de monographies pour chaque lieu, pour certaines présentées lors des *Rencontres annuelles de l'archéologie* organisées par le Conseil départemental, une synthèse générale de l'étude a été établie fin 2020, tâchant de faire ressortir des points communs ou des spécificités propres à chacun.

Aujourd'hui, des propositions de nouvelles protections au titre des monuments historiques sont à l'étude, concernant des édifices majeurs jusqu'alors non concernés ou bien des extensions sur des sites en partie seulement classés ou inscrits et justifiant une révision des périmètres. C'est le cas du château de Montferrand à Saint-Mathieu-de-Trévières qui paradoxalement, alors qu'il domine le paysage du pic Saint-Loup, ne bénéficiait jusqu'en juin 2022 d'aucune mesure de reconnaissance juridique de son intérêt patrimonial : la continuité des recherches entre l'étude commandée à Vivien Vassal et la thèse en histoire de l'architecture médiévale soutenue en décembre 2021 par Thomas Robardet-Caffin, menée avec le soutien de l'intercommunalité propriétaire du site, a permis de renouveler fondamentalement sa connaissance et, dès lors, justifier pleinement sa protection.

Un phénomène historique et archéologique complexe

Définir ce qu'est un site castral abandonné s'est avéré plus complexe que présumé. C'est le principal enseignement de l'étude qui, au-delà des monographies individuelles de sites, s'est heurtée à la difficulté de comparer des édifices qui n'ont finalement pas les mêmes origines ni histoires, malgré quelques traits de construction communs.

Le terme « *castrum* », qui a donné naissance à l'adjectif « castral », est traduit aujourd'hui de façon approximative par le mot « château » : c'est le vocabulaire que l'on trouve le plus souvent dans les textes médiévaux pour désigner un lieu incarnant l'autorité seigneuriale, que ce soit une simple motte ou un véritable château-fort, mais aussi une agglomération fortifiée. On trouve aussi parfois le mot « *castellum* », qui désigne plus

sûrement le château et que l'on retrouve aujourd'hui dans la toponymie (« *castel* », « *castellas* »), complété aussi par les termes « *fortia* » (fortification), « *turris* » (tour), « *aula* » (salle) ou « *capella* » (chapelle), qui désignent plus concrètement les ouvrages bâtis concernés.

L'architecture castrale procède à l'époque médiévale du regroupement des populations autour d'un point fort, qui est à la fois le symbole de l'autorité seigneuriale, le lieu à partir duquel s'exerce le contrôle d'un territoire, et un élément physique de défense et de protection des individus. Avec l'église, autre point de cristallisation de l'habitat aggloméré, le château concerne des édifices majoritairement construits entre les 11^e et 16^e siècles, couvrant ce que l'on appelle « un long Moyen Âge », voire essentiellement au cours des 12^e et 13^e siècles, même si l'on sait que des formes d'habitat perché et défensif ont existé bien avant et ont perduré par la suite. Le phénomène de l'*incastellamento* a été largement étudié au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle et, après plusieurs décennies consacrées principalement au village castral et à la constitution des agglomérations⁴, la recherche scientifique, par le biais universitaire, institutionnel ou associatif, a relancé au début des années 2000 l'intérêt pour le cœur du sujet, à savoir le château lui-même. En témoignent de nombreux programmes de fouilles et des publications récentes, que l'on ne peut citer toutes, si ce n'est renvoyer au passionnant numéro paru en 2019 de la revue électronique *Patrimoines du Sud*, qui propose une forme de synthèse sur l'Occitanie médiévale à partir d'une série d'études de cas⁵.

Pour le département de l'Hérault, entité géographique qui n'a aucun sens au Moyen Âge, les sites castraux renvoient comme ailleurs à une réalité politique particulière, celle de la féodalité. Cette partie du territoire du Languedoc est morcelée entre de multiples seigneuries, plus ou moins imbriquées et mouvantes au fil des siècles, héritages de la dissolution progressive des pouvoirs publics détenus aux 9^e et 10^e siècles par l'autorité comtale. Pour schématiser⁶, les vicomtes de Béziers, Montpellier et Narbonne sont au 12^e siècle - avec les évêques d'Agde, Béziers, Maguelone et



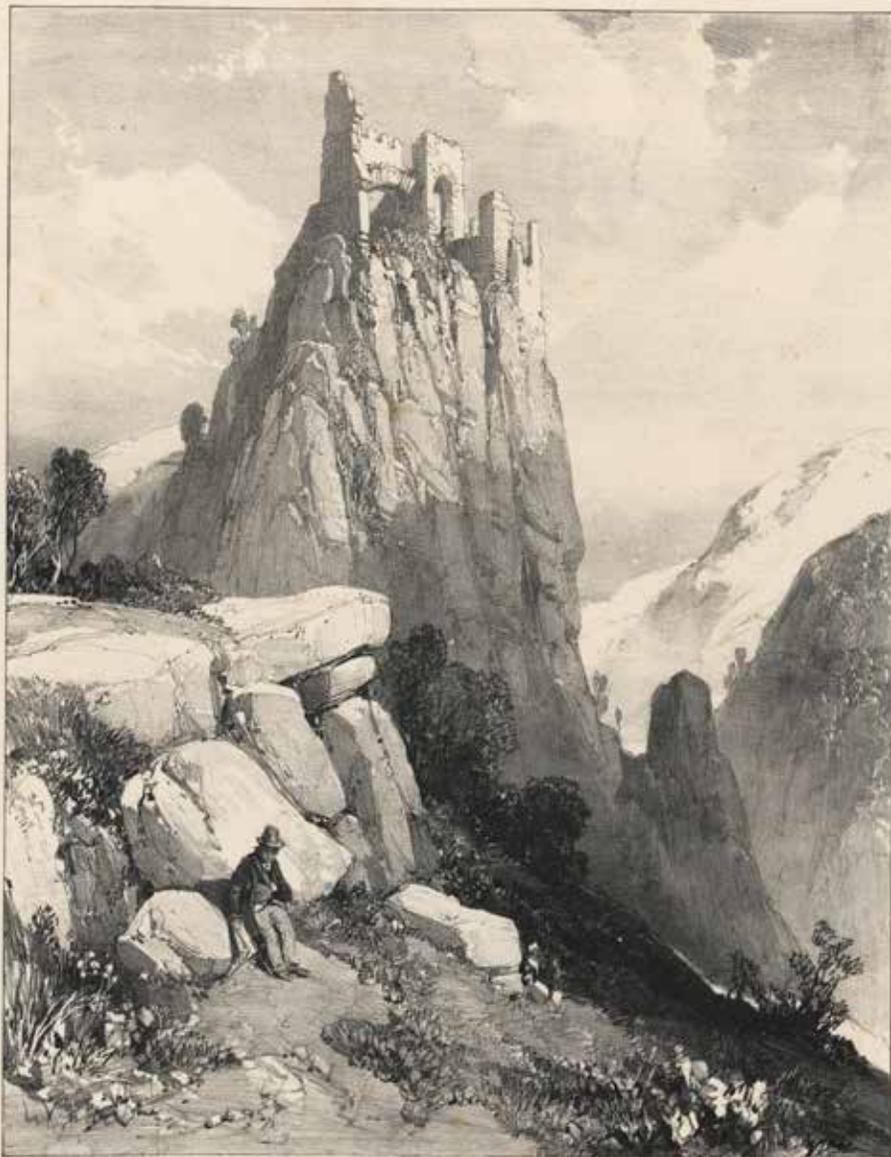
Sceau de Guilhem VIII (1157-1202), seigneur de Montpellier et représenté en chevalier sur une bulle de 1192 conservée aux Archives municipales de Montpellier (EE 592) (© Archives municipales de Montpellier).

en *Bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité (10^e-14^e siècles)*, Paris, 1987, 2 volumes.

5. Bourin (Monique), Schneider (Laurent), « Avant-propos : repenser la déclinaison du château dans l'Occitanie médiévale », *Patrimoines du Sud. Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale*, n°10, 2019 [en ligne : <http://journals.openedition.org/pds/2629>].

6. Pour une approche sérieuse du sujet :

Pl. 257. 1. 216. 42



W. H. Sturges del.

J. G. Thompson sculp.

Reste de l'Acropole de Vézère
Cognac

Lodève (seigneurs à la fois spirituels et temporels) - les principaux suzerains qui exercent des droits sur une multitude de vassaux ; ils sont eux-mêmes soumis à l'autorité supérieure des comtes de Toulouse et des rois d'Aragon, qui voient à leur tour au 13^e siècle leurs possessions contestées par le roi de France et ses sénéchaux. Établir une carte de synthèse des fiefs au cours du Moyen Âge serait une gageure qui dépasse largement le cadre de cet ouvrage, mais il convient de rappeler que chaque édifice - au-delà de sa fonction et de son architecture défensives - est aussi un symbole du lien de vassalité qui unissait la noblesse seigneuriale et de l'hommage qu'un vassal, même le plus petit chevalier à peine distingué d'un paysan, devait à son suzerain.

Si l'on accepte donc de considérer que ces édifices n'ont finalement en commun que de constituer aujourd'hui des ruines marquantes dans le paysage, procédant certes toutes de la féodalité et d'un art plus ou moins maîtrisé de la guerre, la sélection de châteaux abandonnés présentés dans les pages qui suivent (10 édifices retenus sur les 25 étudiés) ne prétend pas dresser un panorama complet de ce qu'était le phénomène castral, mais bien attirer ponctuellement l'attention sur la nécessité de préserver ces vestiges fragiles de l'usure du temps. Tous ne peuvent être protégés au titre des monuments historiques, seuls les édifices présentant une dimension historique fondamentale dans la constitution du territoire ou les vestiges archéologiques les plus remarquables et bien conservés méritent d'y prétendre. Pour autant, chaque site, même le plus modeste, justifie d'être *a minima* étudié pour en conserver la mémoire et, si possible, entretenu et transmis aux générations futures.

[NB]

Le château des Géants à Saint-Guilhem-le-Désert, lithographie de James Duffield Harding d'après un dessin de Jean-Bonaventure Laurens, publiée en 1835 sous le titre « Restes du château de Don Juan. Languedoc » dans le volume consacré au Languedoc des *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France* par Taylor et Nodier (© Médiathèque centrale Émile-Zola de Montpellier Méditerranée Métropole).

Debax (Hélène), *La féodalité languedocienne, 11^e-12^e siècles : serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2003.

Apports et limites de l'étude sur les *castras* bilan scientifique

Le *castrum* de Malavieille (Mérifons), un exemple de site ruiné et isolé : la présence du château dans le milieu naturel du Salagou, perché sur un dyke volcanique, passerait pour anecdotique si ce *castrum* ne possédait pas quelques dispositions originales comme les structures de défense (archères) et les restes d'une tour maîtresse enchemisée.

Genèse et développement du projet

L'inventaire des *castra* devait porter sur une série de sites ruinés pour lesquels le service des monuments historiques est parfois amené à se prononcer en vue de leur protection. Ce patrimoine non protégé devant d'abord être identifié, une étude préliminaire a été lancée en 2009 pour vérifier le potentiel de ces sites à l'échelle des départements du Gard et de l'Hérault¹. Mais l'objet d'étude devait également être profondément questionné puisqu'il était alors envisagé de n'aborder qu'un certain type de constructions dont la spécificité ne répondait pas nécessairement à une logique scientifique, mais davantage à un intérêt pratique. Il n'était pas envisagé de traiter les entités que sont les châteaux et/ou les fortifications de type castrales, plutôt bien cernées et

1. Vassal 2009.

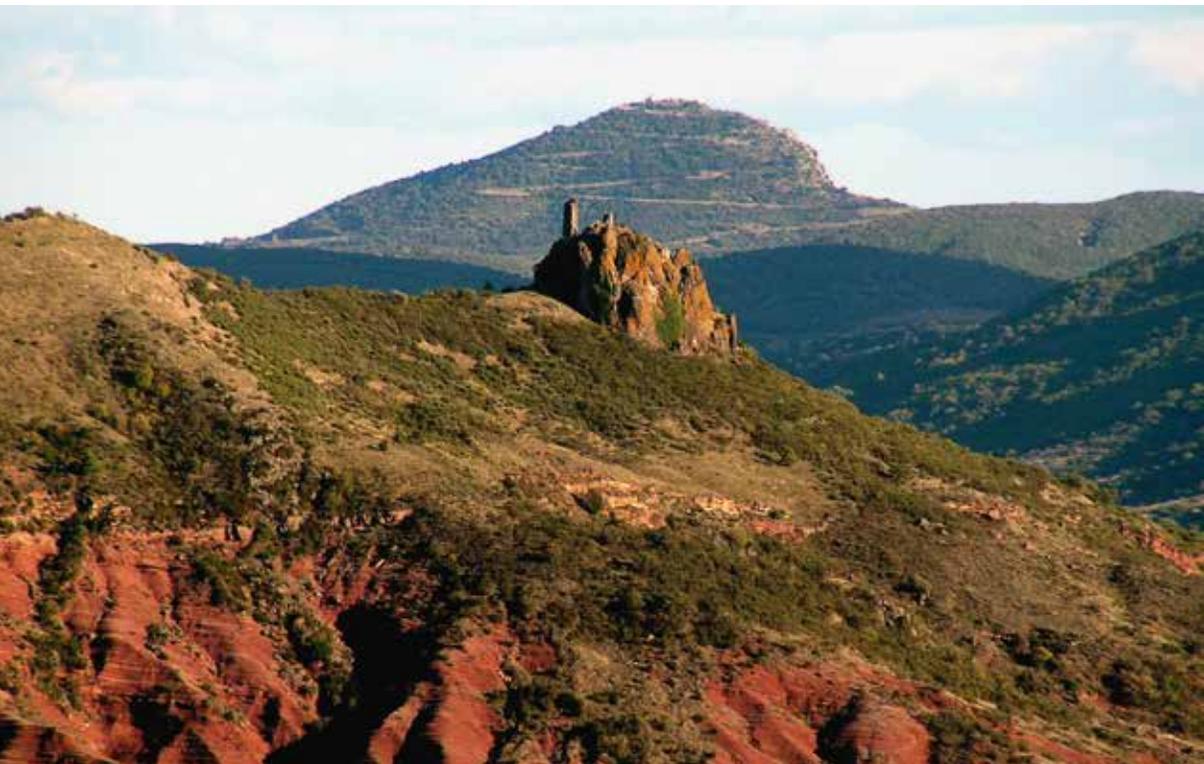




Fig. 2 - Mas de Roux (Castries) : restitution axonométrique des édifices découverts par l'archéologie, avec état du village avant son abandon (fin 13^e - début 14^e siècle). L'existence de ce village de type castral était insoupçonnée avant sa découverte dans le cadre des travaux de l'autoroute A9 : la zone fouillée correspond à la bande où les élévations sont les plus resserrées (dessin : R. Thernot © INRAP, 2017).

qui se repèrent facilement en nombre à l'échelle des communes, mais d'aborder une catégorie spécifique, à savoir les sites ruinés, abandonnés et/ou marginalisés dans le paysage rural. Le fait castral, non plus observé directement à travers les prismes historiques et archéologiques, mais à travers une de ses caractéristiques originales, la désertion, devait être confronté à une approche spatiale qui n'était plus du total ressort des disciplines précitées. Le document préalable produit en 2009 avait justement pour but de montrer que l'objet proposé à l'étude pouvait revêtir plusieurs formes, et qu'une démarche se limitant à une catégorie trop spécifique - aux seuls grands sites, totalement isolés et ruinés, pour schématiser - pouvait à la fois restreindre numériquement ces sites à une poignée et affaiblir la portée typologique que revêtait en filigrane la proposition initiale.

Compte-tenu de la proposition formulée - la notion de désertion et d'abandon étant au centre de la problématique - la pertinence scientifique de celle-ci s'est donc avérée difficile à mettre en évidence. L'étape préalable a consisté à identifier les différentes formes qu'avaient pu prendre ces monuments ruinés en fonction de leur origine et de leurs vestiges : châteaux seuls, château et village, villages castraux, sites abandonnés et disparus sans reliquats observables et intéressants donc directement l'archéologie, sites semi-abandonnés ou réoccupés récemment qui nous éloignent du pur objet déserté. Un premier bilan a ensuite été proposé, où tous les types de sites devaient être pris en compte afin de mesurer le plus finement possible le phénomène et ses répercussions sur le paysage. Cette proposition s'inspirait des

inventaires déjà réalisés en Limousin² et en Provence³ et semblait alors être la bonne orientation à prendre, puisque si notre propre enquête se bornait à l'aspect fortifié des sites, l'inventaire de l'habitat déserté de la Corrèze montrait qu'aucune forme de désertion définitive, ou perçue comme définitive, ne devait être privilégiée. La thématique touchant finalement un trop grand nombre de points transversaux (morphogenèse, composition des villages, relation entre les éléments structurants, entre fortification castrale et fortification villageoise, existence fréquente d'un espace intermédiaire non bâti, types de plans, typologie des éléments récurrents, etc.) aurait abouti à une étude polymorphe dont la direction et les conclusions auraient largement dépassé le cadre strict plus spécifiquement précisé à l'issue de cette analyse.

Ce n'est donc pas à une synthèse aussi complète que celle effectuée sur les châteaux du Vivarais⁴ qu'a abouti cette étude, mais à une analyse sélective d'un certain nombre de sites choisis sur des critères qualitatifs. Ces critères répondaient toutefois à une représentation assez ouverte de la thématique. Plusieurs sites ont été sélectionnés alors que seul un des deux caractères retenus (la ruine ou l'abandon) était apparent. Sur cette base, 94 sites ont été repérés dans le seul département de l'Hérault, et c'est à partir de ce corpus initial que 25 sites ont été ensuite sélectionnés pour être étudiés sous forme de monographies⁵.

Confrontation des objectifs initiaux à la réalité de terrain : la question de la typologie

Les constats que l'on peut tirer de cet inventaire restreint, tiennent plus du lieu commun et ne paraissent pas devoir remettre en cause un état des connaissances qui reste jusqu'ici encore très fragmentaire. Deux axes peuvent être suivis pour synthétiser les données recueillies. D'une part, les attentes initiales relatives à la typologie de ces sites restent limitées, non pas en raison de la faiblesse du nombre de sites étudiés, mais parce qu'à chaque entité répond invariablement une histoire et une morphologie différentes, et on verra plus précisément dans quelle mesure l'inventaire des *castra* a pu ou non mettre en évidence des types, ou s'il a permis de construire un nouveau classement. D'autre part, d'un point de

2. Conte (Patrice), « Villages désertés médiévaux et postmédiévaux du Limousin, Prospection/Inventaire », dans *Bulletin Scientifique Régional 1992*, service régional de l'archéologie, Limoges, 1993, p. 28-29.

3. Sauze (Élisabeth) (dir), *Inventaire des castra désertés du département du Var, 1999-2004*, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Direction Culture et Patrimoine. Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel ; plusieurs rapports de prospections-inventaires ont été produits durant les 6 années du projet collectif de recherche.

4. Laffont (Pierre-Yves), *Atlas des châteaux du Vivarais, 10^e-13^e siècles*, Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2004 ; Laffont (P.-Y.), *Châteaux du Vivarais : pouvoirs et peuplement en France méridionale du Haut Moyen Âge au 13^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

5. Vassal 2010 à 2018.

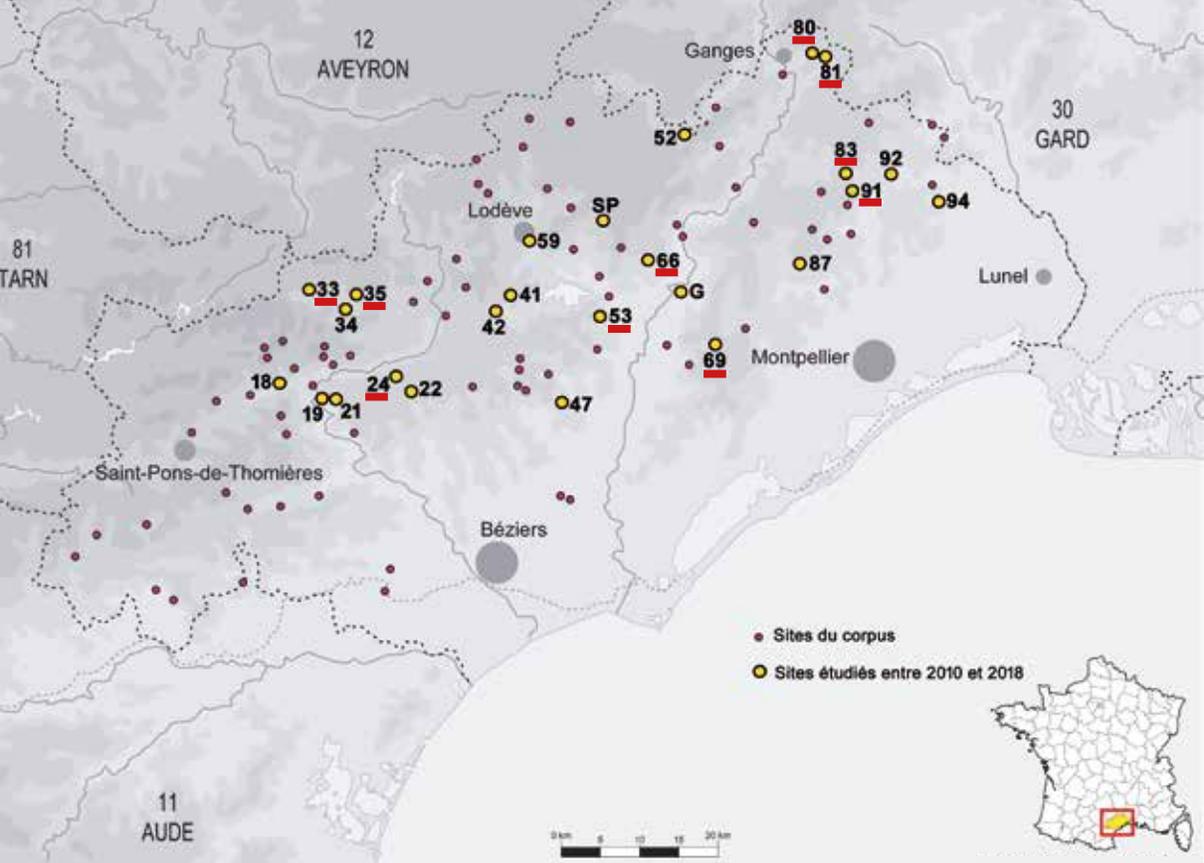
vue formel, on peut évoquer quelques observations générales et quelques cas particuliers qui ont émergé au cours de l'étude.

Les études sur les sites castraux médiévaux, menées à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon entre 1995 et 2005, ont permis de mettre en évidence une trame « urbanistique » du *castrum* de montagne, très souvent en forte symbiose avec le milieu naturel, que ce soit par son adaptation « physique » ou sa gestion des ressources environnementales. Mais elles ont aussi rendu caduque toute possibilité d'une typologie simple. En effet, comme le souligne Frédéric Loppe⁶, le *castrum* montagnard, davantage encore que le *castrum* de plaine, n'affiche pas un visage unitaire. Ainsi, les différents PCR (programmes collectifs de recherche), s'ils dégagent une morphologie proche dans certains cas, pointent surtout des différences notables : tailles très variables des sites (d'environ 2 000 m² à 3 hectares, voire davantage), pôles castraux uniques ou pluriels, présence ou non d'une enceinte collective, etc. C'est exactement le même constat que l'on peut tirer à propos des *castra* peuplant majoritairement l'espace des garrigues et les piémonts des reliefs héraultais. À l'échelle régionale, devant la diversité des modèles, aucune approche typologique n'a été tentée, mais des thèmes transversaux ont pu être développés. Ceux-ci intéressent l'archéologie : techniques de construction, aspects résidentiels et cultuels, structures et aménagements de l'habitat villageois, étude de la civilisation matérielle et des activités économiques, etc. Dans ce contexte, il n'est nulle part ambitionné l'élaboration d'une typologie.

Si toutes les spécificités de chaque site sont prises en compte, les propositions de typologie s'avèrent inefficaces ou inopérantes. Toutefois, des grandes lignes se détachent et cinq catégories de sites peuvent être mises en avant, selon une trame assez classique, définie par leur niveau de développement : château seul, village ouvert, village fortifié, tour isolée ou autre (voir tableau page 25).

À n'interpréter ces résultats que du seul point de vue statistique, les conclusions sont simples : deux types seulement correspondent à 80 % des cas étudiés (44 % de châteaux seuls et 36 % de villages castraux ou villages fortifiés), les autres types de sites, résiduels, ne paraissant représenter que des cas isolés et rares. Mais ce serait omettre qu'à l'origine de cette sélection, il

6. Loppe (Frédéric), « Programme 24, Naissance, évolution et fonctions du château médiéval. Bilan de la recherche archéologique Languedoc-Roussillon 1995-2005. Moyen Âge Classique / Bas Moyen Âge (12^e-15^e siècle) », *Bilan Scientifique Régional 2005*, service régional de l'archéologie Languedoc-Roussillon, 2006, p. 156-164.
7. Journot 1984, 1990, 1992.



Carte des sites étudiés entre 2010 et 2018 (DAO : Vivien Vassal, 2011). Les sites retenus pour les monographies dans cet ouvrage sont soulignés en rouge.

y a un choix conscient, privilégiant les grands sites au détriment des sites considérés comme moins représentatifs. De fait, le tableau typologique traduit statistiquement ce choix plus qu'il ne révèle une propension réelle à un mode privilégié d'occupation. Un autre biais est intrinsèque à la méthode de classement, puisque les critères de discrimination de ces types sont évidemment subjectifs. Dans le détail de chaque site, cette division schématique ne tient plus. Aumelas qui est classé comme un site possédant à la fois un château et un habitat, a été placé dans la catégorie des villages ouverts. Pourtant rien n'indique que le site n'ait pas été perçu comme un lieu fortifié par ses contemporains. Un fossé existe au nord-est, mais est interrompu pour laisser place à une série d'habitations apparemment non protégées par une enceinte. Le site de Mourcairol (Les Aires), qui fait partie comme Aumelas des grands sites par leurs dimensions, a été classé *a contrario* dans la catégorie des villages fortifiés. Il ne montre pourtant pas davantage de continuité dans sa défense, mais les éléments qui permettent de percevoir l'intention de clore le site sont plus nombreux et plus explicites qu'à Aumelas (portion d'enceinte intégrant une porte au nord du site). Aurait-il fallu alors intégrer plusieurs colonnes discriminantes, par type de vestiges relatifs à la défense (enceinte, porte, fossés, tours), les

Nom du site (commune) - n° sur la carte - années de l'étude	Type de site				
	château seul	château et habitat		tour isolée	autre type
		village ouvert	village fortifié		
* Aumelas - n°69 - 2010-2011		•			
Cabrerolles - n°22 - 2011-2012			•		
* Castanet-le-Haut - n°33 - 2011-2012	•				
* Clermont-l'Hérault - n°53 - 2011-2012	•				
Gignac - s. n. - 2013-2017	•				
* La Roquette (Rouet et Valflaunès) - n°83 - 2011-2012	•				
La tour des Pins (Vieussan) - n°21 - 2013-2017				•	
Lauzières (Octon) - n°41 - 2010-2011			•		
Madières (Saint-Maurice-Navacelles) - n°52 - 2014-202			•		
Malavielle (Mérifons) - n°42 - 2010-2011					•
Mazers (Fontès) - n°47 - 2010-2011	•				
Montbrun (Lodève) - n°59 - 2013-2017	•				
* Montferriand (Saint-Mathieu-de-Trévières) - n°91 - 2010-2011	•				
Montlaur (Montaud) - n°94 - 2010-2011			•		
* Montoulieu - n°81 - 2010-2011			•		
* Montpeyroux - n°66 - 2010-2011					•
Montvert (Valflaunès) - n°92 - 2010-2011			•		
* Mourcairot (Les Aires) - n°24 - 2012			•		
Murles - n°87 - 2013-2017	•				
Nébuzon (Saint-Gervais-sur-Mare) - n°34 - 2014-2020				•	
* Neyran (Saint-Gervais-sur-Mare) - n°35 - 2010-2020			•		
Olargues - n°18 - 2011-2012			•		
Saint-Privat - s. n. - 2013-2017	•				
* Tournemire (Moulès-et-Baucels) - n°80 - 2014-2020	•				
Vieussan - n°19 - 2013-2017	•				
	11	1	9	2	2
	44%	4%	36%	8%	8%

comptabiliser et ainsi définir si tel site est bien un village ouvert ou un village fortifié ? Compte-tenu de la perméabilité manifeste d'une majorité de ces *castra*, ne fallait-il pas plutôt tous les considérer comme des villages ouverts ? Cette dernière notion résulte de notre perception subactuelle d'un certain nombre de villages qui, tout en montrant une certaine forme de regroupement, n'ont semble-t-il jamais été fortifiés et sont donc fermés. L'opposition est assez simple, voire simpliste, car les habitats désertés nous montrent souvent des situations hybrides qui ne préfigurent aucune situation aussi tranchée que l'étude des morphotypes tend à les réduire.

En réalité, à chaque site correspond une typologie qui lui est propre. Les traits communs à ces sites sont davantage de l'ordre du sensible, plus qu'ils ne répondent à une réalité typologique basée sur la morphologie générale ou à une série d'éléments caractéristiques récurrents d'un site à l'autre. La présence d'une tour maîtresse n'est ainsi pas systématique. Les formes et les solutions adoptées pour la création des châteaux restent très variées à l'échelle du territoire héraultais. Il subsiste de ces vestiges encore en élévation des détails architecturaux qui, pris isolément, n'en demeurent pas moins intéressants en ce qu'ils constituent souvent un jalon dans l'évolution générale du savoir

Tableau récapitulatif par type de sites avec renvoi à la numérotation de la carte (données : Vivien Vassal, 2022).

Les sites retenus pour les monographies dans cet ouvrage sont précédés d'une astérisque.



Deux formules bien différentes de tours maîtresses et grandes salles : un rocher taillé à gauche (*castrum* de Neyran, Saint-Gervais-sur-Mare) et une construction entièrement maçonnée à droite (*castellas* de Montoulieu).

bâti.

Aspects et fonctions des *castra* des garrigues et piémonts héraultais : quelques observations sur l'organisation générale des sites et leurs éléments constitutifs

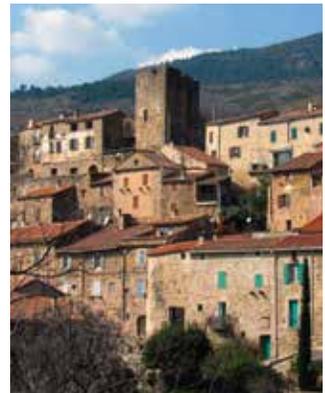
Les sites sont toujours considérés sur la longue durée et par conséquent présentent avant tout des différences morpho-typologiques (topographie, plans, élévations visibles). En ouvrant le corpus à des lieux désertés mais toujours en contact avec un habitat pérenne (Cabrerolles, Clermont-l'Hérault, Olargues, Vieussan, Murles) voire intégrés pleinement à l'urbanisme (Gignac, Saint-Privat), en mêlant dans un même inventaire des châteaux ruinés encore intégrés à des agglomérations castrales pérennes, à des sites aux vestiges monumentaux très mal conservés et/ou peu parlants pour le grand public (Neyran, Olargues), les disparités tant diachroniques que morphologiques s'accroissent. Ainsi, l'image canonique du château avec sa tour maîtresse émergeant d'un arsenal défensif doit être définitivement mise au rebut. La présence de cet élément n'a rien de systématique, bien qu'en l'absence de vestiges on puisse parfois en soupçonner l'existence antérieure. Il ne semble n'y avoir jamais eu de construction de ce genre à Mourcairol, Montferrand, Cabrerolles, Madières, voire Neyran. Ailleurs, une disparition probable à la suite de réaménagements de l'époque moderne peut être envisagée, comme cela semble être le cas à Lauzières (une tour est mentionnée en 1172, mais indétectable sur le site) et à Montlaur (la tour maîtresse encore visible appartient à une structure subalterne non reprise, à la différence du château de la Renaissance qui occupe l'assiette la plus haute et la plus spacieuse du site). Le donjon est modifié à Clermont-l'Hérault (plan circulaire sur base carrée d'une ancienne tour), intégré dans un programme unitaire à La Roquette, alors qu'à Montferrand, une succession de pièces resserrées au sommet du site remplace la tour maîtresse. En effet, l'absence de l'élément, ou sa non identification, ne signifie pas que ces châteaux

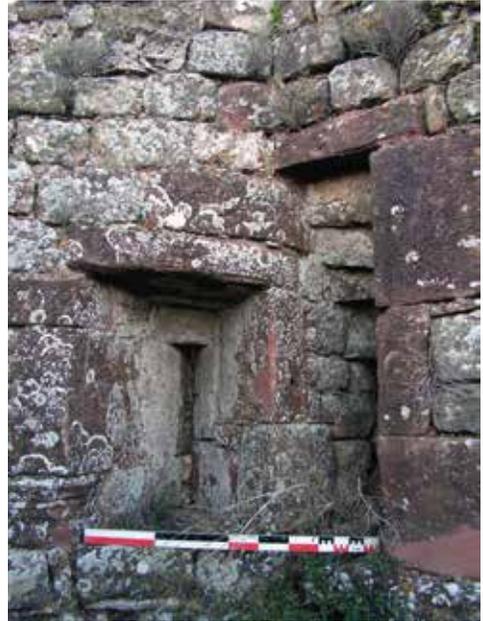


étaient dépourvus de structures qui pouvaient s'y substituer. La forme diffère mais la fonction symbolique et l'apparence que le bâtiment renvoie devaient alors servir de palliatif. C'est sans doute cette image de puissance que reflétait le « Vieux Montferrand » dans son ensemble. À Aumelas, la chapelle Saint-Sauveur, surélevée à une époque indéterminée (fin du Moyen Âge ou époque moderne ?) a dû jouer le rôle de donjon, comme en témoigne la défense avancée qui protégeait sa porte (éperon maçonné).

D'autres éléments constitutifs que l'on retrouve en principe dans les ensembles castraux sont également absents, soit parce qu'ils ne peuvent être clairement identifiés ou interprétés comme tels, soit parce qu'ils n'ont jamais été construits. De manière générale, les enceintes à pans coupés et les fronts de logis constituent les deux grands types de fermeture des pôles castraux. Des solutions combinant les deux techniques sont observables également. De même, la grande salle (*aula*) ne se retrouve de manière évidente que dans un nombre limité de châteaux, sans doute parce que des réaménagements tardifs ont fait disparaître bâtiments et fonction (Montlaur, Lauzières) soit parce que cet élément n'a jamais été construit (Montvert, Mourcairol). À Montoulieu, elle est disjointe de la tour tout en étant très proche. À Neyran, l'impressionnant travail de retaille qui isole la tour paraît programmé en même temps que les décaissements qui accueillent l'*aula*. À Murles, elle se combine avec une tour maîtresse (modèle peu courant), qui n'est pas sans rappeler l'association utilisée dans le château du 12^e siècle de Clermont-l'Hérault. Ce type de bâtiment, où tour et *aula* cohabitent dans un seul et même programme, pourrait être le témoignage d'une certaine maturité des sites castraux qui les utilisent. Il correspondrait alors à un modèle postérieur aux grandes tours-salles identifiées dans les hauts cantons de l'Hérault par Florence Journot⁷ et aux tours à salles (*aula* disjointe ou accolée, mais construite dans un second temps). L'analyse effectuée sur la tour-*aula* de Murles, à l'appui d'exemples locaux (du Gard et de l'Hérault) montre qu'il ne s'agit pas du résultat d'une lente évolution, mais que le modèle est antérieur à la fin du 12^e

Tour du château de Saint-Privat, élément ruiniforme mais habitable, parfaitement intégré dans un petit village pérenne.





Exemples d'expérimentation locale de l'archère au château de Clermont-l'Hérault et au *castrum* de Malavielle à Mériçons.

siècle et se retrouve plutôt sur des sites des années 1150-1250. La récente publication sur le Cheylard-d'Aujac (Lozère) tend à rajeunir le dispositif que l'on retrouve dans ce petit château cévenol à l'extrême fin du 13^e siècle⁸.

L'aspect défensif des châteaux est généralement réduit. Les expérimentations, les erreurs et les échecs s'y lisent de manière plus accrue. Ces sites castraux se limitent le plus souvent à quelques bâtiments, lorsqu'ils ne se réduisent pas à une tour (ou une construction pouvant s'y apparenter). À de rares exceptions, il n'y a pas ou plus de profusion dans l'élaboration des systèmes de défense, mais en revanche des solutions diverses propres à chaque site. Certains présentent des singularités parmi une masse de constructions qui appartiennent à une tradition locale, faite d'archaïsmes et de tentatives de nouveauté, telles que l'introduction des archères à Clermont-l'Hérault et Malavielle. Le château de La Roquette fait partie de ces châteaux directement inspirés par l'architecture royale française, puisqu'il est ici directement promu par le sénéchal de Carcassonne. Mais rares sont finalement ces *exempla* (au sens de modèle canonique) et la grande majorité des sites renvoient plutôt à une association entre structure fortifiée aristocratique et habitat rural paysan, c'est-à-dire à un *castrum* au sens de village fortifié, mais un *castrum* dont la densification aurait été stoppée à un certain stade de maturation. Ces *castra* s'offrent à nous comme un instantané archéologique et par leur diversité dévoilent un panel de situations contrariées, où flux et reflux de la population marquent

8. Durand (Philippe) (dir), *Le château du Cheylard, Sentinelle des Cévennes*, Chagny. Centre de castellologie de Bourgogne, 2021.



aussi durablement le paysage qu'un village concentré pérenne peut en témoigner.

L'association entre ces sites et leur environnement est par ailleurs un des enjeux de leur protection. En s'inscrivant de manière séculaire dans un cadre paysagé, ces vestiges font partie d'un patrimoine commun. Mais combien de temps encore leurs vestiges nous apparaîtront comme suffisamment parlants et évocateurs de leur signification, avant que la végétation, la pression foncière, les destructions anthropiques généralisées, le temps n'en engloutissent le souvenir et avec leur dernière pierre la mémoire de leur histoire ?

[VV]

Grande salle du château de la Roquette à Rouet, ajourée de fenêtres sur deux niveaux, témoignant d'un programme architectural condensant des éléments observables dans les châteaux royaux des Corbières.



Monographies études de sites

- 32 Saint-Gervais-sur-Mare
Le *castrum* de Neyran
- 38 Les Aires
Le *castrum* de Mourcairol
- 46 Aumelas
Le *castellas* d'Aumelas
- 54 Saint-Mathieu-de-Tréviérs
Le château de Montferrand
- 64 Rouet
Le château de La Roquette ou de Viviourès
- 70 Clermont-l'Hérault
Le château de Clermont
- 74 Moulès-et-Baucels
Le *castellas* de Tournemire
- 78 Montpeyroux
Le *castellas* de Montpeyroux
- 82 Montoulieu
Le *castellas* de Montoulieu
- 86 Castanet-le-Haut
Le *castelas* de Castanet

Saint-Gervais-sur-Mare, *castrum* de Neyran. L'église Saint-Pierre et le pôle ecclésial.

Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault)

Le *castrum* de Neyran

Un village castral étiré sur une barre rocheuse

Inscrit MH le 25/02/1928 partiellement (ruines de l'église)

Historique

Un premier édifice défensif associé à un vaste territoire, Nébuzon, ainsi que la paroisse de Saint-Gervais, sont mentionnés dès 966. C'est dans ce même espace qu'émerge, dans le courant du 11^e siècle, le *castrum* de Neyran. Il est signalé en 1082 comme possession des vicomtes de Narbonne. Un lignage éponyme existe au 12^e siècle, mais il est difficile de rattacher ses membres au *castrum* : ils apparaissent dans la documentation sans lien direct avec le site. Paradoxalement, ce sont des individus extérieurs à la région qui sont mentionnés comme possédant des biens « *in castro de Neirano et suis terminis* », notamment Guilhem Aton de Curvalle, originaire du Rouergue ; on trouve par ailleurs en ce lieu de Curvalle (situé dans la vallée du Rance, entre les départements du Tarn et de l'Aveyron), un site rupestre assez semblable

à Neyran. D'autres chevaliers semblent se partager la seigneurie dès le 12^e siècle. La suzeraineté des vicomtes de Narbonne est encore établie au 13^e siècle. Le site a été doté d'une église sous le vocable de Saint-Pierre et rentre en concurrence avec la *villa* de Saint-Gervais, qui semble être le plus ancien regroupement du secteur. Le processus d'abandon n'est pas documenté par les archives, mais le terrier de Neyran à la fin 15^e siècle montre bien un secteur largement ruiné et déserté, gagné par la friche avec déjà quelques tentatives de mise en culture sur les pentes les mieux exposées (fig. 1).

Un site complexe organisé en trois zones

Fig. 1 : *Castrum* de Neyran (Saint-Gervais-sur-Mare) : vue générale du site avec le pôle castral et le clocher de l'église Saint-Pierre.



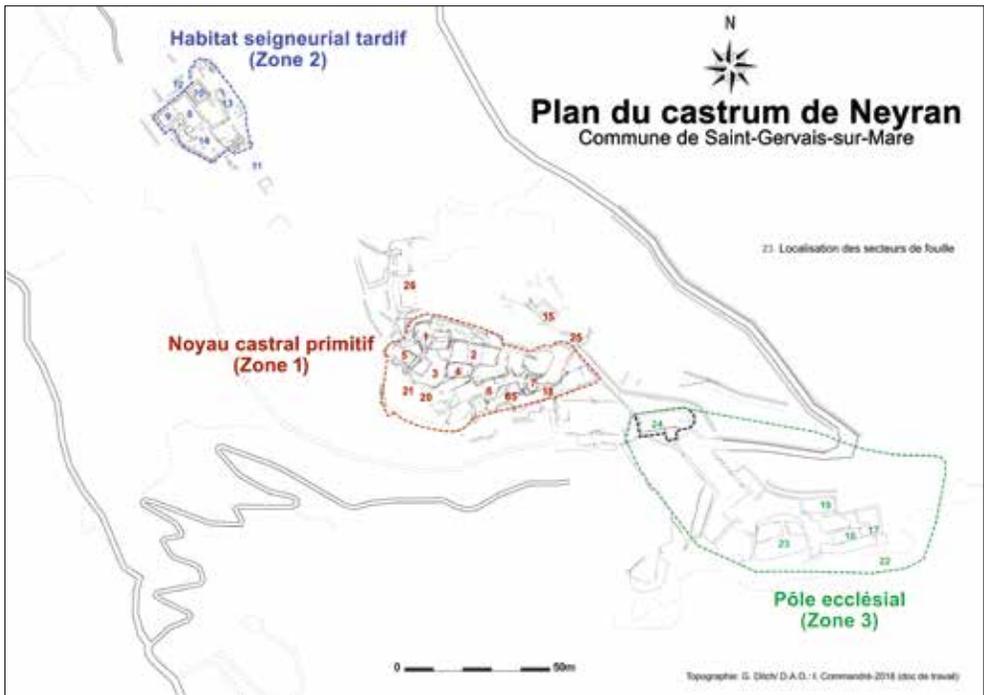


Fig. 2 : Neyran, plan général du site découpé en 3 zones et secteurs archéologiques (zones fouillées) (relevé topographique G. Ditch 2008-2009, complété par N. Tourencheau et M. Seguin 2011-2013 ; interprétation et DAO : Isabelle Commandré, 2020).

Le site castral de Neyran, d'abord étudié dans les années 1990 par Florence Journot¹ a par la suite fait l'objet d'un important programme de fouilles, entre 2007 et 2014, sous la direction des équipes du GRAL (Groupement de Recherches Archéologique de Lavérune)².

Comme Mourcairol, Neyran s'apparente à un type de site complexe qui ne se limite pas à un simple habitat castral de hauteur, mais préfigure un urbanisme villageois où s'interpénètrent à la fois des espaces ouverts et des espaces de circulation, des structures communes (citernes, défense) et des zones privées (habitat seigneurial et habitat paysan), organisées en autant de cellules potentiellement autonomes au sein d'un ensemble qui

paraît pourtant, de prime abord, n'avoir aucune cohérence collective. L'extension du bâti le long de la crête rocheuse du Serre de Neyran (440 m d'altitude maximale) ne laisse en effet aucun doute sur un développement de type villageois. On peut toutefois distinguer trois principales zones (fig. 2).

En premier lieu, le *castrum* primitif (zone 1), situé en position dominante avec sa tour et sa salle (*aula*), accompagnées d'un immeuble logis seigneurial. Si les constructions qui, depuis ce pôle, s'égrènent de part et d'autre (versants nord et sud) et forment un tissu plus ou moins lâche de bâtiments à valeur domestique, certaines cellules, relativement bien groupées, paraissent se démarquer et peuvent constituer des blocs pertinemment intégrés, au fil du

1. Journot 1990.

2. Commandré Martin 2007 à 2013.

temps, dans un ensemble dont le qualificatif de village doit être questionné. De même, le pôle ecclésial (zone 3) apparaît comme une entité à part entière, or sa proximité avec le *castrum* peut aussi nous faire penser que cet ensemble, dominé par l'église Saint-Pierre, faisait intégralement partie de l'agglomération castrale. Sa création semble tout aussi organique qu'à Mourcairol et ne répond en fin de compte qu'à une extension du site consécutive à un accroissement de la population. La différence notable est qu'à Neyran, du fait de sa spécificité géologique (barre schisteuse) et des moyens mis en œuvre (excavations, habitat semi-rupestre), on dénote une meilleure maîtrise de l'espace et de l'environnement. Chaque cellule semble en effet parfaitement pensée et s'adapter à la topographie naturelle avec laquelle les bâtisseurs ont joué en permanence. Cette idée de programme de peuplement ressort encore davantage avec l'habitat seigneurial tardif ou hameau nord-ouest (zone 2), petite entité (un peu moins de 800 m², espaces de circulation compris) apparemment autonome et disjointe du reste du site, mais qui témoigne d'une dernière forme d'occupation avant l'abandon définitif du site (au milieu du 14^e siècle).

À eux seuls, les deux premiers pôles d'habitat (le noyau castral et le pôle ecclésial) représentent plus de 90 % de la surface occupée. L'emprise totale du site pourrait avoisiner 10 000 m² (espaces bâtis, distributifs et de circulation cumulés). Une forme de hiérarchisation topographique entre les deux principaux pôles semble évidente.

Le pôle castral avec tour, *aula* et autres bâtiments

Pour schématiser, le noyau castral est globalement situé plus haut que le pôle ecclésial, mais la césure entre les deux est aussi marquée par la construction de l'église Saint-Pierre, plus d'un siècle après la première mise en forme de la tour sommitale.

De cette tour ne restent que quelques arases de trois pans de murs, base probable d'une guérite de plan oblong (secteur 1, tour) dont la facture n'avait rien à voir avec la reprise des parois du rocher qu'elle occupe. Les côtés sud et est sont en effet entièrement retaillés pour donner un



Fig. 4 : Neyran, zone 1, secteur 18. Modélisation informatique de ce secteur, vue depuis le sud-ouest. Une cellule, isolée à l'ouest par un mur en pierres de schiste était divisée en, au moins, deux niveaux, dont seuls témoignent les négatifs d'encastrement de poutres contre la paroi rocheuse à l'est (DAO : Patrice Cervellin, 2013).

aspect réellement « turriforme » à l'ensemble (fig. 3).

Dans l'angle sud-est ainsi dégagé se développait la grande salle (secteur 2, *aula*), elle aussi en partie largement excavée. Le bâtiment semble être prolongé sur plusieurs travées scandées par des arcs diaphragmes : une seule maçonnerie partiellement en élévation indique le départ d'un de ces arcs et permet d'émettre cette hypothèse. Des espaces ouverts (cours et circulations) semblent compléter le couple tour-*aula* (secteur 3, grande cour partiellement bâtie ?). On trouve ensuite au moins deux niveaux de constructions étagées sur le versant sud. La paroi rocheuse laisse voir en plusieurs endroits un puissant travail de taille (rainures pour la récupération des eaux ou l'assainissement, empochements multiples, niches, négatifs de poutre, petit réservoir, voire citernes). Ces marques, associées à de très faibles vestiges maçonnés, semblent répondre à la présence de maisons à étages, habitations subalternes fonctionnant dans une relation d'interdépendance (circulations intra-domestiques nécessaires pour passer d'une terrasse et d'un habitat à l'autre) (fig. 4).

Le pôle castral (zone 1), sous-entendu la partie strictement sommitale de celui-ci, est ouvert



Fig. 3 : Neyran, vue générale du pôle castral (zone 1) depuis le sud : au sommet, le socle rocheux retaillé pour donner l'illusion d'une tour ; en contrebas, l'emplacement des habitations adossées au rocher.

également vers l'ouest. Avec le secteur 5 débute, ou plutôt s'achève si l'on décrit le site depuis l'extérieur, un long cheminement qui s'enroule au nord du *castrum* et monte progressivement, avec une pente relativement douce, depuis une poterne (secteur 25) pour aboutir au pied de la tour. Plusieurs traces d'occupation ont été repérées sur le versant nord laissant entrevoir un semis d'habitat diffus non protégé.

Les vestiges de la poterne, intégrée dans un pan de mur chaîné sur lui-même, indiquent bien une volonté de circonscrire un espace déterminé. Le bâtiment 15, situé *intra-muros* a été fouillé aux deux tiers en 2013 : la surprise a été de découvrir dans le parement interne du flanc oriental les reliquats d'un enduit de mortier de chaux incluant des joints « tirés au fer ». Le mobilier métallique et un échantillon de faune

permettent de situer l'occupation entre la fin du 11^e siècle et le début du 14^e siècle. Au-delà de la porte dont l'édification paraît intervenir plus tardivement par rapport aux autres structures (fin 12^e siècle ?), une construction isolée semble faire le lien entre pôle ecclésial et *castrum*, mais sa situation pourrait également être dictée par le chemin d'accès qui se trouve au nord de l'église (chemin commun aux deux pôles d'habitat ?). Chronologiquement, création et occupation des deux versants couvrent à peu près les mêmes périodes (11^e-14^e siècles).

Le pôle ecclésial autour de l'église

Le pôle ecclésial (zone 3) jouxte à l'est le *castrum* primitif et lui semble subordonné. Une césure évidente, topographique, est ici doublée par la volonté d'isoler le *castrum* primitif du bourg qui s'est développé à l'est de l'église Saint-Pierre. Cette dernière est implantée vraisemblablement au début du 12^e siècle. Le village qui se développe en deux étages successifs (et deux lignes de défense) s'appuie invariablement sur la ligne de crête en privilégiant le versant nord pour

s'étendre, alors que le versant sud, trop abrupt, sert de défense naturelle. Des structures excavées (secteurs 16 et 17) et des vestiges de murs (secteurs 19 et 23) laissent entrevoir une occupation dense de cet espace, dominé par quelques pointements rocheux eux aussi occupés (fig. 5).

Un pôle d'habitat plus tardif

Encore bien conservés, quelques bâtiments forment, au sein du site de Neyran, un petit hameau médiéval fortifié (zone 2). D'une superficie d'environ 600 m², cet ensemble se distingue aisément du noyau castral primitif et du pôle ecclésial (fig. 6). Il est édifié sur une éminence rocheuse de 25 m de côté, dont quasiment toutes les parois ont été retaillées en vue d'améliorer la mise en défense du lieu et la sécurité de ses habitants. Outre la qualité de conservation des élévations, cet ensemble architectural présente de nombreux aménagements rupestres encore bien visibles. Ils témoignent de la présence de dispositifs d'accès, de circulation, d'ouvertures, de cloisonnements et probablement de dépendances ou d'autres espaces domestiques plus modestes, élaborés en

Fig. 5 : Neyran, zone 3, secteur 23. Ce pointement rocheux isolé au sud de l'église Saint-Pierre a été entièrement occupé par plusieurs cellules d'habitat. L'espace offert par l'assiette irrégulière du substrat est ici utilisé à son optimum.





Fig. 7 : Neyran, zone 2. Front est de l'habitat avec deux bâtiments séparés par une venelle ou *androne*.

matériaux périssables. Isolé, tout en étant proche et lié au *castrum*, ce hameau est composé de plusieurs structures bâties, organisées en deux entités autonomes séparées par une *androne*, terme occitan désignant une petite ruelle entre deux maisons où tombe l'égout des toits (fig. 7). Ces parties, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, réunissent plusieurs édifices comprenant chacun de grandes pièces et des espaces plus fonctionnels dédiés au stockage ou à l'exploitation agro-pastorale. Implantée en bordure nord-est, une citerne permet d'assurer l'autonomie

en eau des occupants. Le mobilier, mis au jour lors de fouilles archéologiques, laisse supposer que ce pôle d'habitat était un lieu de vie relativement aisé et privilégié, occupé entre le second tiers du 13^e siècle et le milieu du 14^e siècle. Cela confirme l'hypothèse d'une « maison forte » ou « maison noble » transposée à distance d'un *castrum* devenu exigu, et sans doute déjà sur le déclin, quelques décennies avant que les derniers seigneurs et habitants ne quittent définitivement Neyran.

[IC] et [VV]

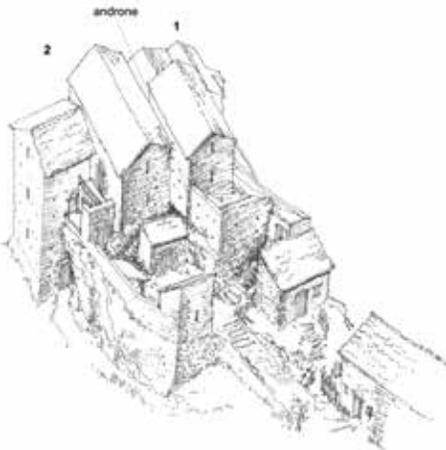


Fig. 6 : Neyran, zone 2. Proposition de restitution de l'habitat seigneurial tardif (dessin : Jean-Denis Schauer, 2020).

Les Aires (Hérault)

Le *castrum* de Mourcairol Une agglomération d'altitude et de grande superficie

Inscrit MH le 07/10/2014 en totalité

Historique

La première mention connue du *castrum* remonte à 990 dans un testament de Guillaume, vicomte de Béziers, qui donne alors le château à sa fille Garsinde (« *castrum quod vocant Mercariolo, cum ipsas fortitias et cum ipsos allodes* »). Entre 1060 et 1129, Mourcairol fait pleinement partie de l'immense domaine des Trencavel, mais en 1112 il est donné en alleu avec onze autres châteaux au comte de Barcelone Ramon Berenguer III, qui le restitue alors en fief, en se réservant le droit de reprise et de service. Dans la seconde moitié du 12^e siècle, les enjeux socio-économiques du secteur apparaissent clairement à travers une série d'actes montrant l'implication des seigneurs supérieurs et locaux sur le contrôle des mines et du trafic que ces exploitations devaient générer : ainsi, en 1164, une *concordia* passée avec la vicomtesse de Narbonne clarifie les droits sur les revenus des mines de plomb argentifère de la région, et notamment de Boussagues et du Pradal, près de Villemagne (Mourcairol sert à cette occasion de délimitation méridionale du périmètre minier). Alors une des possessions les plus septentrionales des vicomtes de Béziers depuis la fin du 10^e siècle, ce *castrum* apparaît comme un pivot essentiel dans leur échiquier territorial, puisqu'il leur donne droit à certains bénéfices. Cependant, entre 1222 et 1226, la croisade contre les Albigeois conduit à la confiscation du site au profit de la famille de L'Isle, alliée des Montfort, avant que le morcellement de la seigneurie n'entraîne une implication croissante des seigneurs de Faugères à partir du milieu du 13^e siècle. En 1305, la seigneurie de Mourcairol comptabilise 60 feux, soit environ 300 habitants répartis entre le *castrum* et les nombreux manses du territoire, mais en 1377 ce nombre chute à 14 feux (fiscaux) pour le seul *castrum*, dépopulation causée par la

famine, les épidémies de peste et les exactions des routiers de la guerre de Cent Ans. Le lent déclin amorcé aurait conduit à la désertion du site au début du 15^e siècle, les habitants restants ayant pu se replier sur les hameaux des Abbes et des Aires, respectivement cités pour la première fois en 1444 et 1450. D'ailleurs, deux éléments confirmeraient cet abandon : d'une part, la réapparition des descendants des premiers Mourcairol au début du 15^e siècle au pied du vieux *castrum* ; d'autre part, une transaction de 1459 entre le seigneur du Poujol et Mourcairol avec les manants du lieu, précisant que seul le collecteur d'impôts réside occasionnellement dans la salle seigneuriale du château de Mourcairol (parmi les témoins de l'acte sont cités des habitants des Aires, La Vernière, Margal, Villecelle et Bardejean, mais aucun habitant de Mourcairol). Durant les guerres de Religion toutefois, vers 1560-1569, une garnison occupe et réaménage partiellement le site pour la défense en soutenant une ou plusieurs attaques.

En 1636, la visite pastorale de Clément de Bonzy, signale que « *dans la baronnie de Morcairol... il y a deux autres (églises) sçavoir celle de Saint Michel, qui est toute démolie, saulf pour la voute du c(h)oeur et les quatres murailhes* ». La chapelle, en partie ruinée, est entièrement restaurée après cette visite et le site devient alors un ermitage. En 1792, les seigneurs de Thésan doivent céder leurs biens qui sont le plus souvent rachetés ou rendus au domaine public. Le château de Mourcairol revient à la communauté de Mourcairol, puis la partie sommitale est temporairement réoccupée par l'ermite Jean Avignon qui réalise des travaux sur la chapelle en 1829. Le site conserve jusqu'à nos jours une fonction de pèlerinage tous les 8 mai, date de l'apparition de saint Michel au Mont Gargano en 492. En 1911, la table d'autel est descendue pour être installée dans l'église des Aires : jusqu'alors



Fig. 1 - Vue générale du *castrum* de Mourcairol, prise depuis le nord (cliché drone : V. Lauras, Globodrone).

datée des 11^e-12^e siècles¹, elle présente des inscriptions et signatures qui permettent de l'attribuer au moins à l'année 873, contemporaine de celle de Minerve².

Créée en 1989 pour entretenir et animer le site, l'association des amis de Saint-Michel engage dans les années 1990 des opérations de mise en valeur et de consolidation, complétées entre 2002 et 2012 par des suivis archéologiques de travaux sous la direction de l'architecte J. Laforgue, et des archéologues G. Roquefort, M. Scanzi, I. Commandré et V. Vassal³. À la demande de la commune propriétaire, une analyse du mobilier issu de ces fouilles est réalisée par F. Loppe en 2016, ainsi qu'une étude du bâti

de l'ensemble du site en 2018⁴.

Un vaste site organisé autour d'un château et d'une chapelle dédiée à Saint-Michel

Le *castrum* de Mourcairol occupe un promontoire calcaire culminant à 462 m d'altitude (fig.1), depuis lequel le château haut et la chapelle Saint-Michel dominent un important ensemble de bâtiments aristocratiques et villageois protégé par deux enceintes, pour une superficie totale d'environ 4 hectares (fig. 2). L'étude du bâti initiée en 2005 et étendue à l'ensemble du site en 2017 a permis de mieux comprendre ce vaste ensemble (fig. 3).

1. Dumont (Étienne), *Les Aires. Histoire d'un village au cœur du Languedoc*, Ramonville, Dulac, 2006.
2. Vallée-Roche (Marie), « Note à propos des graffiti de l'autel paléo-chrétien de Minerve (Hérault) », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXXIII, 2013, p. 85-108 ; « Le relevé des graffiti de l'autel de Minerve (Hérault) et ses enseignements », *Ibid*, t. LXXV, 2015, Varia, p. 172-173.
3. Commandré Vassal 2012.
4. Loppe *et al.* 2016 et 2018.

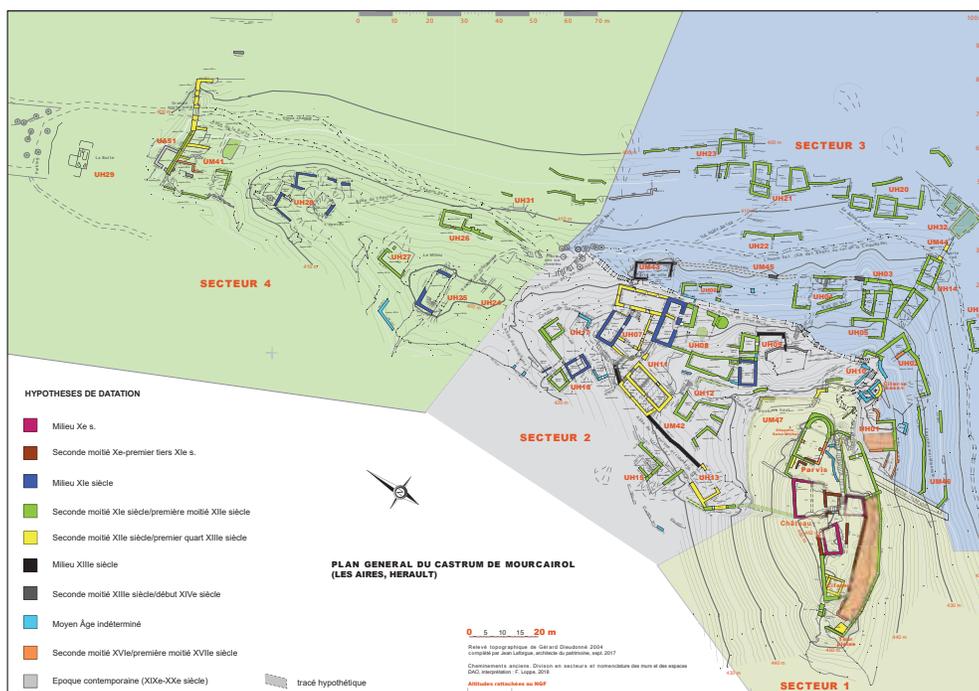


Fig. 2 - Plan général du site de Mourcairol (relevé : G. Dieudonné, 2004 ; compléments : J. Laforgue, 2017 ; phasage, DAO : F. Loppe, ALC Archéologie, 2018).



Fig. 3 - Plan du secteur 1 (partie sommitale) (relevé : G. Dieudonné, 2004 ; compléments : J. Laforgue, 2017 ; pasage, DAO : F. Loppe, ALC Archéologie, 2018).



Fig. 4 - Château, mur 1118, appareil en *opus spicatum* ou arêtes de poisson (seconde moitié 10^e - premier tiers 11^e siècle).

Une importante phase préromane, caractérisée par des assises en *opus spicatum* (appareil en épis ou arêtes de poisson) (fig. 4) et des ouvertures sans feuillures aux arcs outrepassés, a été mise en lumière sur trois bâtiments en position sommitale (fin du 9^e ou milieu du 10^e siècle, voire antérieurs⁵), rapidement englobés dans une enceinte au style architectural identique (seconde moitié 10^e ou premier tiers du 11^e siècle ?).

Par la suite, les constructions essaient sur la longue crête nord avec des bâtiments rectangulaires (milieu 11^e siècle ?) en position sommitale (fig. 5), et une tour arasée ayant fixé un embryon d'habitat. Durant la seconde moitié du 11^e et la première moitié du 12^e siècle, un habitat villageois se serait développé sur les pentes orientales (environ 3 000 m²), surplombé par des unités d'habitations aristocratiques complexes organisées autour de cours. Parallèlement, certains bâtiments de la phase

antérieure sont agrandis et une enceinte commence à protéger le village côté nord, alors que la construction de la chapelle Saint-Michel est entreprise (fig. 6). Par la suite (milieu du 12^e ou premier tiers du 13^e siècle), l'enceinte urbaine est renforcée et deux ou trois nouvelles unités d'habitation aristocratiques sont implantées en position haute sur la crête nord (fig. 7). Le château primitif est amélioré par la construction d'une tour pleine et d'une citerne. Enfin, vers le milieu ou seconde moitié du 13^e siècle, un bâtiment à vocation défensive est édifié, puis enveloppé dans une nouvelle enceinte enserrant la partie haute de la crête nord (habitats aristocratiques) : l'espace occupé est ainsi réduit à seulement 5 000 m², les autres secteurs étant probablement en tout ou partie abandonnés et leurs matériaux récupérés.

Le site semble connaître un lent déclin dans le courant du 14^e siècle et un abandon dans la première moitié du 15^e siècle, avant de connaître

5. Journot 1991 et 1992.

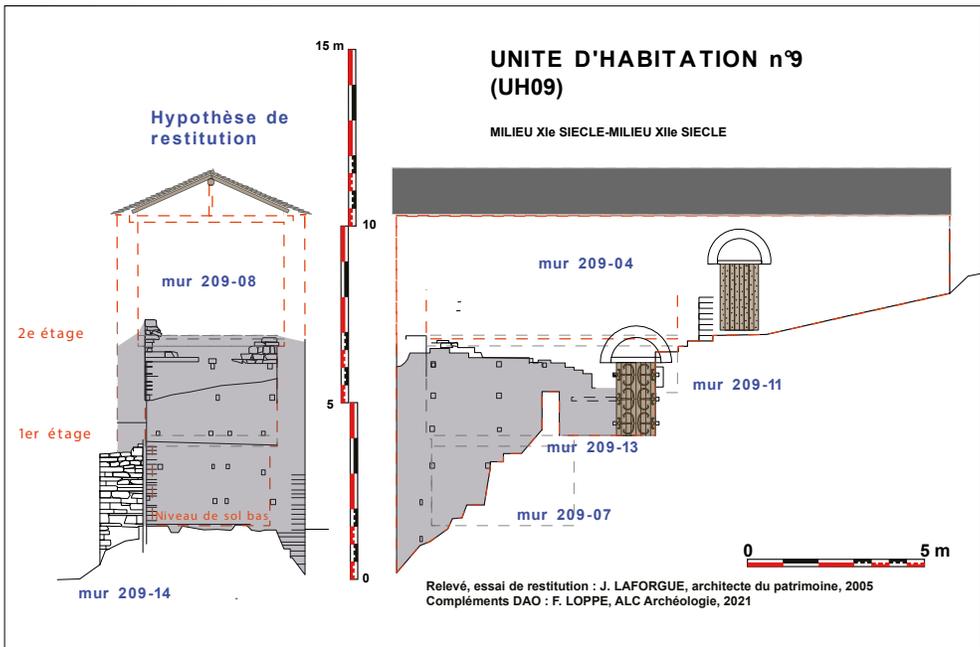


Fig. 5 - Maison UH09 (seconde moitié 11^e - première moitié 12^e siècle) : relevé et essai de restitution (dessin : J. Laforgue, 2005 ; DAO : F. Loppe, ALC Archéologie, 2021).

une brève occupation durant les guerres de Religion (milieu du 16^e ou début du 17^e siècle) : à cette occasion, une maison et l'enceinte extérieure sud du château primitif sont dérasées et en partie remblayées pour servir de plateformes d'artillerie.

Le mobilier archéologique



Fig. 6 - La chapelle Saint-Michel, vue depuis le sud.

Entre 2003 et 2013, le suivi archéologique des travaux a livré un matériel relativement abondant (1 891 objets).

De rares éléments témoignent des périodes préhistorique et protohistorique (un bord d'urne du Néolithique récent, quelques percuteurs en pierre, 7 tessons de céramique non tournée) alors qu'une occupation antique serait attestée par un lot mobilier épars mis au jour dans des couches postérieures : une centaine de cassons de *tegulae* et *imbrices*, un fragment de *dolium*, une fusaiole retaillée dans un fragment de DSP (céramique dite « dérivée de sigillée paléochrétienne »), et une monnaie pré-augustéenne (-200 à -27).

L'essentiel du mobilier témoigne de la dernière grande période d'occupation des lieux, centrée sur un large 13^e siècle et la première moitié du siècle suivant : il comporte notamment des céramiques à cuisson oxydante proches des



Fig. 7 - Maison UH11, mur MR211-1, parement nord (seconde moitié 12^e - début 13^e siècle).

pâtes de Mas-Viel, au nord de Montpellier⁶ et une trentaine de trouvailles monétaires, certaines provenant de l'étranger, comme une obole de Vérone (1218-1256 ; fig. 8/4).

La centaine d'objets en fer correspond à divers types de clous (mobilier meublant, maréchalerie), mais aussi à des fers d'équidés, lames de couteaux, virole, cales et outils (faucille, serpe, clés, boucles, moraillon, paumelle, dents de peigne à carder ainsi que deux fers de javelines (fig. 8/12, 13). La trentaine d'éléments en alliage cuivreux se rapporte à la couture (dé à coudre ; fig. 8/3), l'habillement (agrafes, fig. 8/8, 9 ; boucles et chapes de ceintures dorées à la feuille, fig. 8/1, 2 ; paillette ; banquelet ; rivets), la toilette (pinces à épiler, fig. 8/5), la parure (anneau). Un ensemble remarquable de 14 méreaux en plomb a été mis au jour (fig. 8/14-16), ainsi que trois balles de mousquet écrasées à l'impact témoignant d'une attaque du site dans la seconde moitié du 16^e siècle (fig.

8/10, 11).

Si la présence de verre reste anecdotique (6 tessons), la faune occupe en revanche 26 % du total mobilier (489 restes) et correspond aux faciès rencontrés en milieu castral montagnard pour la période considérée (bovinés 8 %, suidés 13%, ovicaprinés 19 %).

[IC] [FL] [VV]

Fig. 8 - Planche de mobilier métallique (12^e-16^e siècles) (photos, DAO : F. Loppe, ALC Archéologie, 2021).

6. Breichner (H.), Chabal (L.), Lécuyer (N.), Schneider (L.), « Artisanat potier et exploitation du bois dans les chênaies du nord de Montpellier au 13^e siècle (Hérault, Argelliers, Mas-Viel) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 20, p.57-106.



Aumelas (Hérault)

Le *castellas* d'Aumelas

Un village dominé par la chapelle Saint-Sauveur

Classé MH le 12/06/1989 en totalité



Fig. 1 - Dessin de 1885 d'Albert Fabre en 1885 du *castellas* d'Aumelas, vu depuis le nord-ouest (source : Médiathèque centrale Émile-Zola de Montpellier Méditerranée Métropole) : de gauche à droite l'église Notre-Dame, le château, les bâtiments de la pente ouest, et notamment le grand *solarium* dont on perçoit nettement le pignon ; en bas, le hameau du Barry, dont les maisons sont encore habitées.

Historique

Le *castrum* d'Aumelas apparaît pour la première fois vers 1036 dans un serment passé par Guilhem à son frère Pierre Raimond, comte de Carcassonne. Ces puissants personnages se sont appuyés sur ce site placé à la limite orientale de leur domaine, dans une enclave du *pagus* de Béziers, en rive gauche de l'Hérault, pour pénétrer dans le comté voisin, celui de Substantion. Aumelas apparaît comme un des jalons fondamentaux de la progression territoriale et domaniale des Guilhem de Montpellier, expliquant qu'il soit devenu au 12^e siècle un véritable chef-lieu castral regroupant une chapelle Saint-Sauveur et une église paroissiale Notre-Dame, respectivement citées en 1114 et 1118, et des *solaria* mentionnés entre 1100 et 1120, identifiables comme des maisons à étages au statut aristocratique (fig. 1).

En raison de la gestion catastrophique et

dispendieuse des successeurs de Guilhem d'Aumelas, la seconde moitié du 12^e siècle a vu l'émiettement de la seigneurie, stabilisée un temps par Aymar de Murviel, puis finalement sauvée par l'habile réintégration effectuée par les seigneurs de Montpellier à la fin du 12^e siècle, grâce au rachat par Guilhem VIII pour 20 000 sous melgoriens. Après son décès en 1202, les péripéties de sa succession font tomber tous ses domaines entre les mains des rois d'Aragon, puis de Majorque, le site étant alors tenu en leur nom par un baile, avant d'être cédé au roi de France en 1349 en même temps que la seigneurie de Montpellier.

On ne sait pratiquement rien d'Aumelas durant la guerre de Cent Ans, mais les cinq feux taillables relevés au milieu du 15^e siècle indiquent que le conflit, les famines et les épidémies ont fortement contribué à dépeupler le lieu. En 1540, le sieur de Chaume, tenant le site au nom du roi, laisse le château se détériorer, obligeant peu après les habitants à réparer la forteresse avec leurs deniers personnels (800 livres).

Rachetées en 1557 par le seigneur de Poussan, la baronnie d'Aumelas et ses dépendances échoient par contrat d'aliénation en faveur des habitants d'Aumelas en 1573 : pour ce faire, une des conditions est de « *bien garder la tour et d'empêcher qu'elle fut prise par ceux de la religion nouvelle qui s'en sont voulu jadis saisir, et d'y employer 250 livres en réparations nouvelles* ». En 1581, durant les guerres de Religion, le site est décrit comme inhabité, mais deux ans plus tard le château est pris par trois capitaines dont la confession n'est pas précisée. En 1595, le nouvel acquéreur, le sieur de Bonnet, en offre la somme de 4 319 écus d'or, mais le château étant ruiné il se fait construire un nouvel édifice à 2 km au nord-est, connu aujourd'hui sous le nom de « Château-Bas ». Le *castellas* est finalement démantelé après la prise de Montpellier en 1622, peut-être sur ordre direct de Louis XIII ou de Richelieu (après 1624). C'est probablement après cet épisode que



Fig. 2 - Vue générale du *castellas* d'Aumelas, prise depuis l'ouest : de gauche à droite, l'église paroissiale Notre-Dame, le château avec la chapelle Saint-Sauveur, les bâtiments de la pente ouest, avec au-dessous un vestige de l'enceinte du village castral ; en bas, à gauche, dans la végétation, le hameau du Barry, occupé entre le 17^e et le début du 20^e siècle (cliché drone : S. Durand, Géoptère, 2018).

le petit hameau du Barry a été progressivement édifié au pied de la pente ouest avec les matériaux de l'ancien village castral. L'église paroissiale Notre-Dame d'Aumelas reste, quant à elle, active jusqu'au début du 19^e siècle, date à laquelle un nouveau lieu de culte est édifié au Mas d'Arnaud.

Plusieurs décennies de recherche

Créée en 1969, l'association pour la sauvegarde du *castellas* d'Aumelas et de la chapelle Saint-Martin du Cardonnet a permis de mettre en valeur ces deux monuments emblématiques du causse d'Aumelas. Après sa protection, le château a bénéficié dans les années 1990 de plusieurs campagnes de consolidation et d'études partielles d'archéologie du bâti¹. Une notice historique et monumentale

plus complète a été réalisée en 2010², suivie depuis 2018 d'une nouvelle phase de recherches en parallèle des travaux menés par l'association³. Le *castrum* est implanté en bordure d'un éperon rocheux calcaire de 293 m d'altitude au pied duquel s'étire une petite vallée où se trouve le hameau du Mas d'Arnaud (fig. 2). Isolé du plateau par deux fossés-carrière dont un totalement comblé, ce site castral d'environ 5 000 m² est composé d'une enceinte intérieure polygonale enveloppant la chapelle Saint-Sauveur, et côté sud d'une enceinte extérieure dont le tracé reste imprécis. Sur les pentes nord et ouest, des terrasses supportent des vestiges d'habitats très ruinés, autrefois protégés par une enceinte (fig. 3). Depuis 2018, une étude partielle du bâti

1. Journot 1990 ; Schneider 1992, 1996.

2. Vassal 2010.

3. Loppe Tréton *et al.* 2022.

Aumelas. *Castrum* d'Aumelas. Vue générale depuis le sud du site dominé par la chapelle Saint-Sauveur.





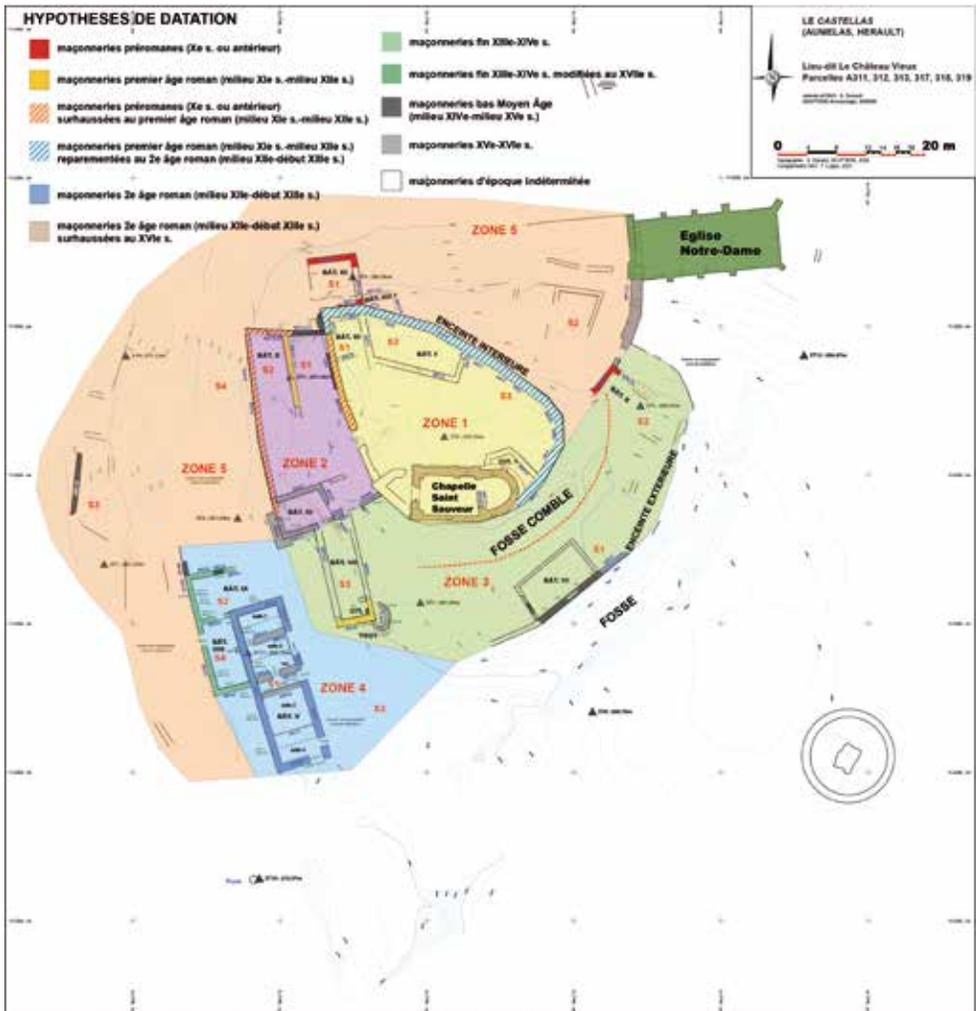


Fig. 3 - Plan général du *castellas* d'Aumelas (relevé : S. Durand, Géoptère, 2018 ; compléments, hypothèses de datation, DAO : Frédéric Loppe, 2022).

accompagnée d'ortho-photographies et de sondages ont permis de renouveler progressivement la vision du site : elle a ainsi fait apparaître pour la première fois une importante phase préromane (10^e siècle ou antérieur) autour de l'éperon nord-ouest de la première enceinte, et sur la pente ouest, où un mur présente des caractéristiques typiques de cette période : moellons de petit appareil bruts de taille parfois posés sur chant ou disposés en *opus spicatum*, liés au mortier de chaux (fig. 4). Des maçonneries du premier âge roman

sont ensuite venues partiellement reprendre ces structures en élévation pour constituer l'enceinte intérieure et deux vastes maisons aristocratiques à étage ont été construites sur la pente ouest (fig. 5). Plus tard, durant le second âge roman (seconde moitié du 12^e ou début du 13^e siècle), un immense *solarium* sur plancher a été édifié sur la pente ouest (fig. 6), probablement en même temps que l'actuelle chapelle Saint-Sauveur, dont le plan irrégulier laisse envisager une implantation sur un bâtiment antérieur. Plusieurs phases



Fig. 4 - Vue partielle du mur préroman MR19, prise depuis l'ouest : on note dans la partie gauche les moellons disposés en *opus spicatum* (ou arêtes de poisson), ainsi qu'une surélévation postérieure sur les huit dernières assises (premier âge roman, en lien avec le bâtiment II).

Fig. 5 - Vue générale des vestiges de l'angle nord-est du bâtiment II, maison aristocratique du premier âge roman (seconde moitié 11^e - première moitié 12^e siècle).

(Clichés drone : S. Durand, Géoptère, 2018)

successives de travaux ont permis également de re-parermenter l'enceinte intérieure en y adossant des constructions.

Même si le site paraît décliner à partir des 13^e ou 14^e siècles, c'est vraisemblablement à cette époque qu'ont été élevés plusieurs bâtiments au sud-ouest ainsi que l'actuelle église Notre-Dame, avec arcs brisés et chevet plat en remplacement d'un édifice roman.

La guerre de Cent Ans puis les guerres de Religion ont imposé de renforcer la défense avec la reprise de murs et la construction d'une enceinte extérieure, adaptée partiellement aux armes à feu avec de courtes ouvertures de tir, ainsi que la surélévation de l'abside de la chapelle Saint-Sauveur. De cette époque tardive (seconde moitié du 15^e ou 16^e siècle) dateraient également des réparations ponctuelles en maçonnerie de tout-venant remployant des pierres de taille, parfois avec des cassons de tuiles dans les joints. La construction d'une porte de 1,90 m de large à trois barres de fermeture a également permis de renforcer la défense du site côté sud. Enfin, suite aux destructions liées aux guerres, les voûtes de l'église Notre-Dame ont été reprises entre 1637 et 1650 environ.

Le mobilier archéologique

Deux sondages réalisés en 2020-2021 et des prospections de surface ont livré une centaine d'objets qui confirment l'abandon définitif du site dans la première moitié du 17^e siècle : les formes correspondent essentiellement à des assiettes et des plats à décor marbré (fabriqués à Meynès, Gard ; fig. 7/1, 3, 4, 6), à croix de Malte (fig. 7/3), de même qu'à de nombreux bols à oreilles à glaçure jaune (fig. 7/7, 8)⁴. Le mobilier non céramique est représenté par un mortier en calcaire (fig. 7/9), deux fusaioles (fig. 7/10), des tiges de verres à pied (fig. 7/11) et deux éléments sphériques en calcaire, peut-être des projectiles de fronde ou des broyeurs (fig. 7/12, 13). Malgré sa rareté, le mobilier médiéval se distingue par un fond de pichet à décor vert-et-brun d'importation espagnole (région de Valence, fin du 13^e ou 14^e siècle ; fig. 7/5).

[FL]

4. Venries (Lionel), *Céramiques médiévales et modernes du site de Cabrières la Cisterne. Le lot de la maison 2G*, mémoire de master II en archéologie sous la direction de Nolwenn Lécuyer et Laurent Schneider, Université d'Aix-Marseille, 2011-2012.

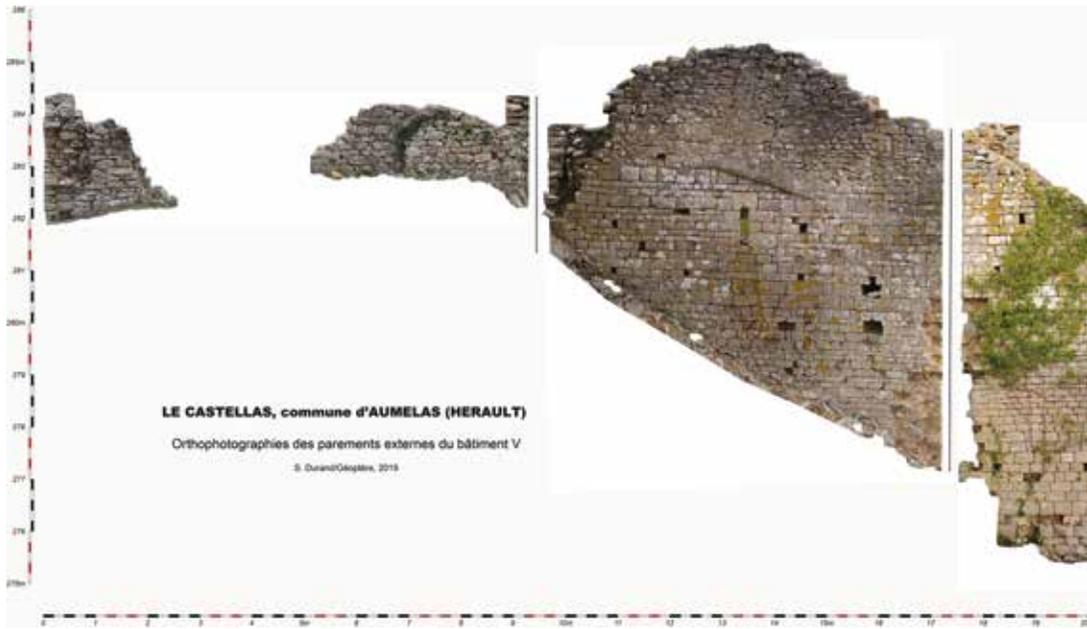


Fig. 6 - Relevé ortho-photographique des parements externes du bâtiment V, datant du second âge roman (deuxième moitié 12^e - début 13^e siècle) avec surélévation tardive (15^e-16^e siècles) (relevé : S. Durand, Géoptère, 2019).





Fig. 7 - Objets remarquables d'un lot céramique découvert par Robert Bourrier dans le remblai au nord du bâtiment IV.

Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault)

Le château de Montferrand Du *castrum* comtal à la caserne bastionnée

Inscrit MH le 15/06/2022 en totalité

Le château de Montferrand est situé sur la crête du pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Trévières (fig. 1). Il surplombe les garrigues du nord de Montpellier à 400 m d'altitude. Au Moyen Âge, il fait partie d'un comté divisé en deux régions administratives : la partie sud sous l'autorité du château de Mauguio, la partie nord dépendant du château de Montferrand. Ce dernier est confié à un châtelain ou bailli et devient un centre administratif et judiciaire dans lequel est exercé le pouvoir comtal : son territoire s'étend sur plus d'une trentaine de kilomètres, de Montpellier à Ganges (fig. 2).

La bipolarisation du comté de Substantion et la

naissance du premier *castrum*

Substantion, cité disparue dans l'actuelle commune de Castelnaud-le-Lez, est le siège d'un pouvoir comtal dès le 11^e siècle¹. L'histoire de Montferrand commence avec le comte Pierre. En 1085, face aux pouvoirs grandissants de certains seigneurs (comtes de Toulouse, Guilhem de Montpellier, etc.) il met sa lignée et ses biens sous la protection de la Papauté en donnant le comté à l'Église. C'est à ce moment que le transfert du siège comtal à Mauguio est officialisé et probablement sa bipolarisation en suivant. La plus ancienne mention connue de

1. Schneider 2003.

Fig. 1 - Vue aérienne du château de Montferrand sur la crête en contrebas du pic Saint-Loup.





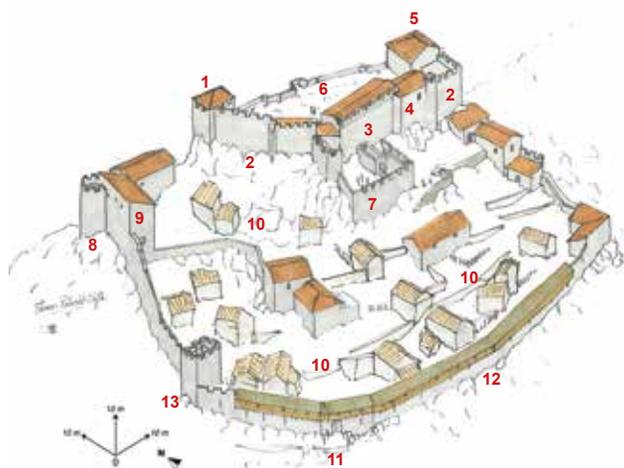
Fig. 3 - La maison de *milites castri* du 12^e siècle du « Petit Montferrand », vue intérieure : fenêtre dans le mur pignon sud, niche avec poutre, base de l'arc diaphragme de soutien des pannes, appui du plancher intermédiaire.

Méditerranée. Les dimensions de la salle et des ouvertures suggèrent un lieu de réception, première *aula* couplée à la fonction de logis. L'adjonction d'une citerne très bien conservée démontre une recherche de confort dès le 12^e siècle. Une maison est encore conservée en élévation au centre de la place. De composition identique à la précédente, il s'agit d'un logis de chevaliers ou *milites castri* du 12^e ou du début du 13^e siècle.

Le soin apporté à l'habitat et la monumentalité de la défense de Montferrand tranchent avec les *castra* de la même époque, généralement plus rudimentaires. Le site est pensé dès sa création comme un nouveau pôle de l'exercice du pouvoir comtal.

Le château de Raymond VI de Toulouse : une nouvelle expression du pouvoir

Bertrand Pelet, comte héréditaire, est écarté du pouvoir en 1172 au profit du futur comte de Toulouse, Raymond VI, marié à sa sœur. Un conflit armé de plusieurs années est engagé entre les deux protagonistes. Raimond de Lévezou, châtelain au nom du comte héréditaire, est contraint par la force de rendre la place au comte toulousain. Jusqu'à la mort de son père en 1194, Raymond VI est uniquement comte de Mauguio-Montferrand. La seconde moitié du 12^e siècle marque la première période d'accroissement du site : le réduit fortifié haut est étendu vers l'est et deux petites salles voûtées d'arêtes, décrites en 1677 comme étant des prisons, revêtent probablement déjà un rôle judiciaire et carcéral au Moyen Âge (sas d'entrée étroit et bas, double porte à sens d'ouverture opposé, ventilation et éclairage minimums), tandis qu'un habitat est aggloméré autour de cet ensemble. Des baillis



- 1 - Tour maîtresse.
- 2 - Enceinte crénelée du 12^e siècle surélevée.
- 3 - Logis et bâtiment d'entrée du château : grandes salles, caves de stockage.
- 4 - *Aula* et tourelle d'escalier.
- 5 - Chapelle castrale.
- 6 - Haute-cour.
- 7 - Barbancane d'entrée du château.
- 8 - Maison de *milites castri* surélevée.
- 9 - Tour de flanquement ouest de la grande enceinte.
- 10 - Habitat aggloméré disparu du *castrum* et basse-cour.
- 11 - Porte d'entrée du *castrum*.
- 12 - Grande enceinte de protection de la basse-cour et de l'habitat aggloméré.
- 13 - Tour, probable maison de *milites castri*.

Fig. 4 - Reconstitution hypothétique en perspective cavalière du *castrum* de Montferrand et de son château au 13^e siècle (dessin : Thomas Robardet-Caffin, 2021).

et des viguiers se succèdent à la tête du site : ces titres obéissent à la restructuration administrative voulue par Raymond V à l'échelle du comté de Toulouse.

Au début du 13^e siècle, le site est totalement reconfiguré (fig. 4). Cette importante campagne de travaux restructure les lieux d'exercice du pouvoir, réactualise la défense et réaffirme la silhouette du château dans le paysage. Les constructions agglomérées sont protégées par un long mur d'enceinte. Ces travaux nettement visibles sur le terrain correspondent à la période où Pierre II d'Aragon épouse Marie de Montpellier. Le mariage a lieu grâce au soutien de Raymond VI et du comte de Comminges, premier époux de Marie⁵ : cette alliance permet de pacifier ses relations avec la maison aragonaise et d'unifier politiquement l'Occitanie⁶. On comprend dès lors que Raymond VI consolide son château de Montferrand faisant face à Montpellier, entre les mains de son ancien rival et nouvel allié. Cette campagne de travaux est marquée par l'utilisation massive du grès provenant de Saint-Mathieu, pierre plus tendre que le substrat extrait sur place, facilitant un travail de taille soigné. En utilisant un vocabulaire

architectural neuf et imposant, au cœur de son château, le comte de Toulouse renforce son autorité. Une organisation de chantier invisible jusque-là est alors observable : les pierres sont préalablement taillées en carrière dans la vallée, avant transport, tandis que les claveaux des voûtes sont marqués d'une croix pour ne pas être confondus. Parmi les constructions, un vaste bâtiment et une barbancane modifient l'entrée du complexe fortifié haut à l'aide d'un fossé, de trois portes, d'une herse et d'un passage voûté, encore visibles aujourd'hui.

De part et d'autre de ce passage, deux caves (fig. 5) communiquent par un orifice circulaire avec les étages. Un censier de 1238 indique la quantité des denrées prélevées et livrées annuellement au château : 94 setiers de blés, 27 setiers d'orge, 13 setiers de grappes de raisin, 3 livres de cire, etc. Ces caves, les plus vastes du château, sont très probablement liées à ces revenus. Le niveau supérieur abrite les cuisines, mentionnées comme telles au 17^e siècle : la salle en communication directe avec les caves devait déjà revêtir cette fonction au Moyen Âge, puisqu'elle abrite la seule grande cheminée médiévale du château.

5. Elzière (Jean-Bernard), *Le décodage des chansons de geste et des romans courtois (12^e et 13^e siècles)*, Re.Bus, La Spezia, 2013.

6. Bonnassie (Pierre), « L'Occitanie un état manqué ? », *L'Histoire*, n°14, 1979, pp. 31-40, 1979.



Fig. 5 (a et b) - Les caves du bâtiment d'entrée du réduit fortifié haut (début du 13^e siècle).

Le château épiscopal, la poursuite d'une administration comtale

Le chantier est néanmoins stoppé dans sa lancée : en 1209, pour lever son excommunication, Raymond VI est contraint de céder à l'Église sept châteaux dont Montferrand fait partie. Il s'agit pour le pape Innocent III de saper l'autorité toulousaine en la privant de places structurantes. Le légat du pape confie alors le château à Guillaume d'Autignac, évêque de Maguelone. Peu après, en pleine croisade albigeoise, le comté de Mauguio-Montferrand est déclaré tombé en commis, puis inféodé en 1215 à l'évêque de Maguelone.

Les travaux engagés par le comte de Toulouse font partie des difficultés financières que les évêques doivent gérer. En 1211, ce sont 12 700 sols melgoriens qui sont déjà engagés dans l'édifice : ces coûts exorbitants sont équivalents à ceux dépensés pour la construction de donjons « philippiens »⁷. Ils reflètent une politique de gestion ambitieuse de la part de Raymond VI, capable de rivaliser financièrement avec les grands princes de son temps. Les évêques sont contraints de terminer le chantier à moindre frais expliquant, par là même, le changement significatif de technique constructive observable

sur le terrain : les édifices soigneusement appareillés en pierre de taille sont terminés en moellons de calcaire dur extraits sur place. La suzeraineté épiscopale n'est pas acceptée facilement par les seigneurs locaux encore fidèles au comte de Toulouse : en 1222, Raymond VII reprend le comté durant une courte période avec la complicité des habitants⁸, tandis qu'en 1236 plusieurs seigneurs se révoltent encore contre l'autorité comtale de l'évêque. Le chantier monumental de Montferrand permet finalement aux évêques d'imposer leurs nouvelles prérogatives comtales.

Dans le prolongement du bâtiment d'entrée et de sa barbacane, le couple *aula* et *capela* est terminé durant cette période. L'*aula* est installée au-dessus des prisons. Des traces de la voûte en berceau de la salle sont encore visibles aujourd'hui. Depuis la porte, un escalier de sept marches communiquait avec une chapelle voûtée, située un demi-niveau plus bas. Son emplacement et son architecture sont connus à travers une expertise de 1677. Divers actes du cartulaire de Maguelone, se déroulant dans la maison de l'évêque à Montpellier, mettent en avant la proximité entre la *sala* et la *capella* (« *in sala prelibati domini episcopi sub tus capellam* »⁹) : c'est bien cette même association entre la chapelle castrale et la salle du

7. Vallery-Radot (Jean), « Quelques donjons de Philippe Auguste », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1964-1965, pp. 155-160.

8. Rouquette (Julien), *Histoire du diocèse de Maguelone*, Nîmes, Lacour, 1996, p. 500 et 502.

9. Rouquette (Julien), *Cartulaire de Maguelone*, Montpellier, 1912-1927.

château qui est reproduite dans l'architecture de Montferrand¹⁰.

Avec la prise en main de la couronne comtale par l'évêque, ce sont plus d'une centaine d'actes liés à la juridiction du château qui sont contenus dans le cartulaire de Maguelone. Le lieu est le point de convergence des revenus diversifiés des manses et des fiefs nobles regroupés sous son autorité : péages, taxes, redevances agricoles et justice sont les principaux revenus qui apparaissent tout au long des textes. En 1238, le censier de Montferrand¹¹ dénombre 61 manses, ancêtres des mas, qui dépendent directement du château sans l'intermédiaire d'un autre seigneur. À la fin du Moyen Âge, ces sites sont transformés ou abandonnés au profit des villages qui se structurent derrière leurs enceintes. Un ensemble d'officiers, plus ou moins spécialisés et plus ou moins nombreux suivant l'époque, gravitent autour de la curie de Montferrand. Le châtelain ou bailli est l'officier principal en charge de la place. Le lieutenant apparaît comme un suppléant du châtelain. Les baillis sont aussi des personnages qui reçoivent des pouvoirs délégataires sur le territoire de Montferrand. Ils gèrent par exemple les péages. Les sergents occupent des fonctions subalternes, ils sont le bras armé de la justice. Le juge, le procureur et le notaire sont itinérants et se déplacent au gré des actes.

Durant le 13^e siècle et la première moitié du 14^e siècle, le château apparaît comme une pièce maîtresse face aux incursions royales. Les évêques soutenus par la papauté défendent la donation de 1085 et revendiquent l'autonomie du comté et son rattachement au Saint-Siège.

Les guerres de Religion et l'aménagement d'une place-forte

Montferrand est toujours à la tête de son territoire comtal au 15^e siècle et au début du 16^e siècle. Alors qu'un lent déclin la condamnait à disparaître¹², la vieille forteresse revient au centre de l'attention épiscopale : pendant les guerres de Religion, les évêques de Montpellier

sont contraints à plusieurs reprises de changer de lieu de résidence. En 1562, Montpellier, Lattes ainsi que l'île de Maguelone tombent aux mains des réformés. L'évêque Guillaume Pellicier se retire à Montferrand où il demeure entouré de ses proches¹³. Dans son testament, le prélat demande la réparation du château : les armoiries de l'évêque sont encore gravées dans le mortier de la cave sous la chapelle castrale. En 1574, le château est pris par les huguenots faute de bonne garde, puis repris quelques mois plus tard par une compagnie catholique commandée par Antoine de Cambous.

Au début du 17^e siècle, le gendre de ce dernier, Jean de Ratte, transforme les parties hautes du site (fig. 6). Deux prix-faits sont rédigés en 1604 et 1605 : vestibule, grande salle avec plafond à la française, cheminées en plâtre, garde-robe, chambre, fenêtres à meneaux et cabinet peint sont aménagés dans le « Petit Montferrand » qui conserve sa fonction de logis aristocratique. Dans le réduit fortifié du 12^e siècle, 28 pièces différentes sont réaménagées, surélevées ou créées¹⁴. Elles permettent d'accueillir et de maintenir une garnison de 55 arquebusiers : dix salles sans fonction définie, trois caves avec des presses à huile et à raisin (fig. 7), trois prisons, trois magasins à munitions, une salle d'armes, deux corps de garde avec échauguette et horloge, un moulin à blé avec une boulangerie équipée de deux fours. Sous la cuisine, la cave médiévale est transformée en citerne pour augmenter les réserves d'eau.

Tandis que le casernement et l'habitat se concentrent en partie haute, d'importants travaux sont entrepris peu après dans les parties basses, supervisés par l'évêque Pierre Fenouillet et le capitaine Jacques de Vallat. Il s'agit de moderniser la défense (fig. 8). Les travaux commencent par une opération de terrassement dont les marques de chanteperches (ou barres à mines) sont visibles un peu partout sur le terrain. Un rempart ponctué d'angles flanqués et de ravelins est positionné en boulevard devant le réduit fortifié haut, qui

10. Robardet-Caffin 2020.

11. Rouquette (Julien), *Cartulaire...*, t. 2, p. 1099-1113 : « Usages, cens et albergues du val de Montferrand » (1238).

12. Vassal 2010.

13. Tausserat-Radel (Alexandre), *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise 1540-1542*, Paris, Commission des archives diplomatiques, F. Alcan, 1899.

14. Robardet-Caffin 2021.



Fig. 6 - Modélisation de la cuisine du « Vieux Montferrand » au 17^e siècle : hypothèse d'après les vestiges et l'expertise de 1677 (au sol la trappe de communication dans la cave/citerne du 13^e siècle, à gauche la cheminée médiévale, au fond la salle d'armes) (DAO Thomas Robardet-Caffin, 2019).

forme le corps de place¹⁵. La grande enceinte du 13^e siècle est vouée à être démolie. La place d'armes, pièce maîtresse du dispositif, devait être fermée au sud par un front tenaillé : le traité de fortification de Bachot préconise, en

milieu montagnard, précisément ce type de tracé¹⁶. Mais ce vaste chantier de modernisation est trop ambitieux et les conflits religieux qui s'intensifient dans la région précipitent sa fin. Les constructions amorcées et les structures médiévales en cours de démolition sont adaptées tant bien que mal pour assurer une défense la plus efficace possible. Tandis que les premières constructions emploient un grand appareil de pierre de taille (fig. 9), les adaptations fortuites sont caractérisées par l'emploi de moellons de calcaire dur maçonnés sans soin. La grande enceinte médiévale est finalement conservée, remplie de terre pour mieux résister à l'artillerie¹⁷ (fig. 10). Deux édifices sont terrassés pour accueillir des batteries de canons. La nouvelle porte ouest est murée et rehaussée de parapets improvisés. En 1622, l'évêque de Montpellier s'est réfugié dans le château, assiégé durant trois jours par le duc de Rohan : malgré des défenses non abouties,



Fig. 7 - Cave de vinification du *tinal* du 17^e siècle.

15. Dessin fréquemment utilisé pour permettre à d'anciens châteaux de faire face à l'artillerie : les châteaux de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), Joux (Doubs), Briançon et Queyras (Hautes-Alpes) comportent un tracé de boulevard. Bornecque (Robert), « Du château à la forteresse 16^e-17^e siècle », Babelon (Jean-Pierre) (dir.), *Le château en France*, Berger-Levrault, 1988, p. 223.

16. Bachot (Ambroise), *Le gouvernail d'Ambroise : lequel conduira le curieux de géométrie en perspective dedans l'architecture des fortifications, machine de guerre*, Imprimé à Melun, 1598.

17. Faucherre (Nicolas), Serge (François), *Places fortes : bastion du pouvoir*, Paris, Rempart, Desclée de Brouwer, 1991.

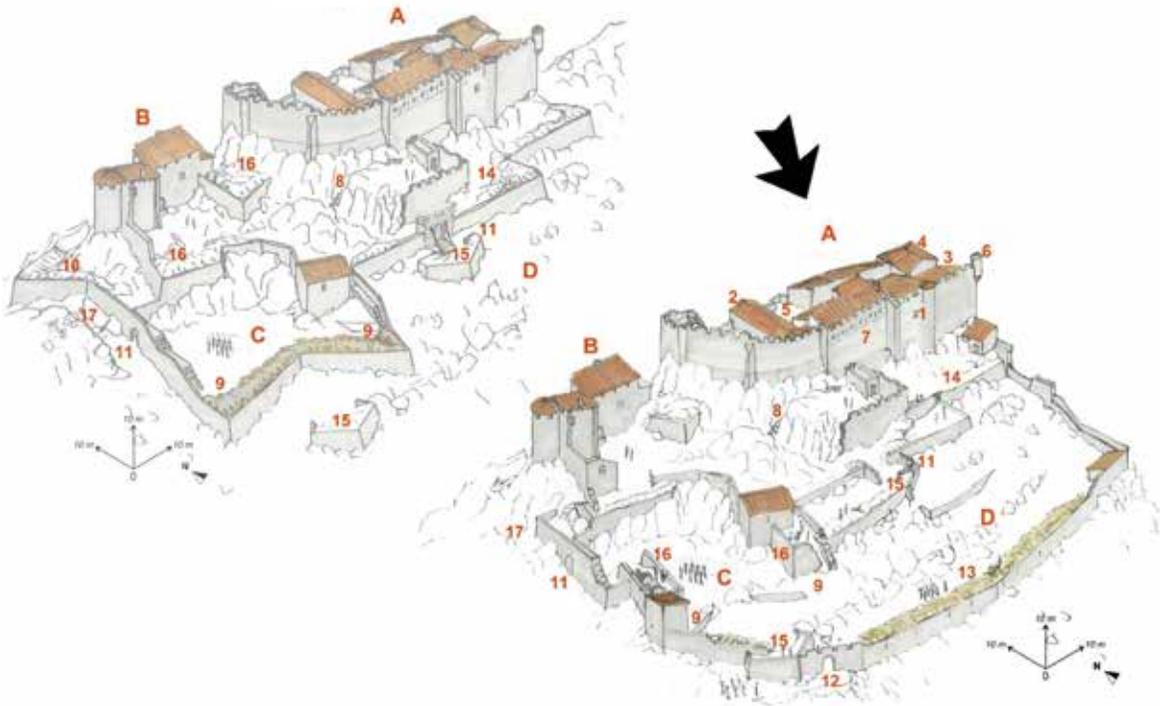


Fig. 8 - Reconstitution hypothétique en perspective cavalière du château de Montferrand au 17^e siècle : le projet de fortification moderne non abouti (à gauche) et la place suite aux adaptations des fortifications existantes (à droite) (dessins Thomas Robardet-Caffin, 2021).

A - Le « Vieux Montferrand ».

B - La résidence aristocratique du « Petit Montferrand ».

C - La place d'armes.

D - Zone de l'ancienne basse-cour.

1 - Ancienne *aula* surélevée et tour de l'horloge.

2 - Boulangerie.

3 - *Tinal*.

4 - Chapelle castrale.

5 - Haute-cour.

6 - Échauguette et chemin de ronde.

7 - Bâtiment surélevé pour abriter la garnison.

8 - Passage de communication ouvert dans le rocher entre la barbacane et le « Petit Montferrand ».

9 - Ouvrage à cornes abritant la place d'armes jamais terminé.

10 - Ouvrage de flanquement de la porte ouest jamais abouti.

11 - Porte ouest neuve murée et jamais mise en service.

12 - Porte médiévale.

13 - Grande enceinte comblée de terre.

14 - Enceinte bastionnée jamais terminée.

15 - Ravelins.

16 - Plateformes d'artillerie.

17 - Fossé ouest jamais terminé.



la position dominante du château a permis de repousser les assauts protestants. Le site offre l'avantage de la hauteur aux défenseurs : l'assaillant à découvert se retrouve dans l'impossibilité de disposer des batteries de canons pour battre en brèche le rempart¹⁸. Cette position à découvert est retranscrite dans le récit du siège par le chanoine Gariel (1584-1674) : « quelques soldats huguenots étoit a l'entour d'un feu, faisant cuire leur diné. Le canonier de Montferrand appointa si bien son canon, que la balle emporta la chaudière ».

Le 18 janvier 1622, après le siège de Montpellier, la garnison n'est plus composée que de 18

Fig. 9 - Porte inachevée de la place d'armes du 17^e siècle.

18. Errard (Jean), *La Fortification réduite en art et démontrée*, Paris, A. Errard, 1600, p. 9.

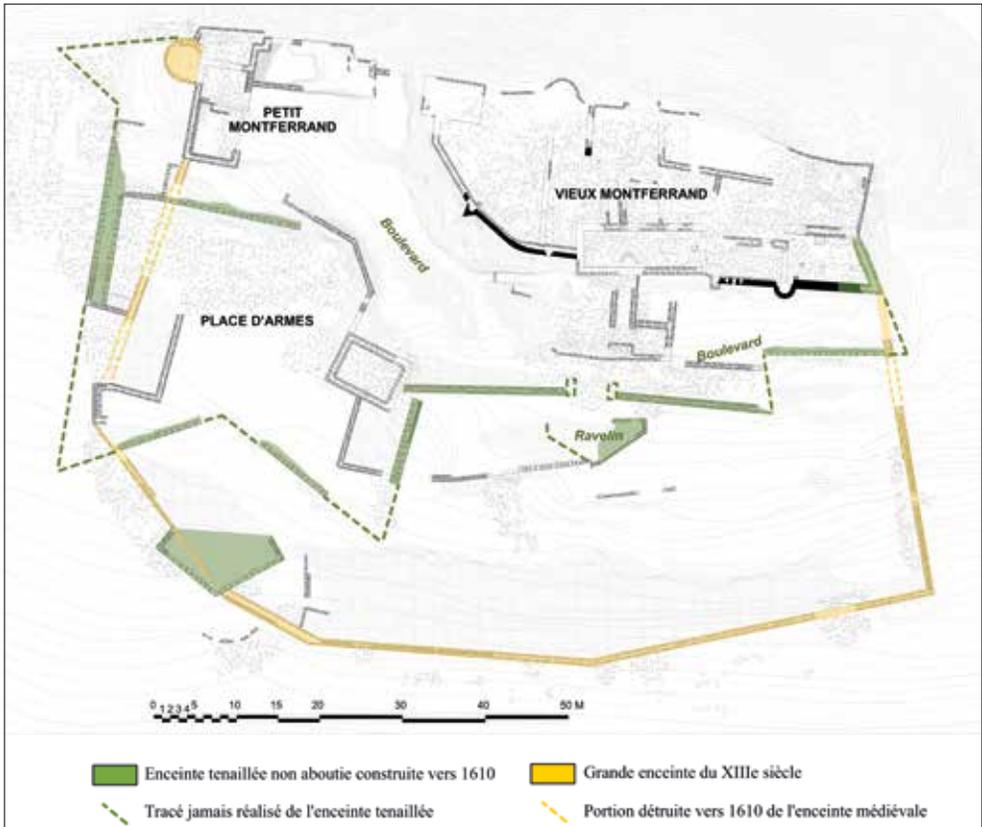


Fig. 10 - Plan du château de Montferrand au 17^e siècle et du tracé du projet d'enceinte bastionnée (relevé et plan Thomas Robardet-Caffin, 2019).



Fig. 11 - Vue générale depuis l'ouest.

hommes. En 1676, l'évêque Charles de Pradel entreprend un inventaire de ses biens : le château de Montferrand est décrit comme vieillissant et inoccupé. En 1696, une expertise est renouvelée : les toitures et les planchers sont pourris et ruinés. En 1699, le roi Louis XIV autorise la démolition du château devenu encombrant : les étages habitables sont démantelés, mais les enceintes, les caves et les premiers niveaux sont conservés, faisant du château un monument encore très visible dans le grand paysage (fig. 11).

[TRC]

Rouet (Hérault)

Le château de La Roquette ou de Viviourès Monumentalité et symbolisme du pouvoir royal

Inscrit MH le 04/04/1940 partiellement

Le château de La Roquette, aujourd'hui connu sous le nom de Viviourès, est situé à l'extrémité ouest de la crête de l'Hortus. Les pentes sont abruptes de part et d'autre des plateformes rocheuses, socle de la forteresse (fig. 1). Le pic Saint-Loup et le château comtal de Montferrand lui font face, côté sud.

Les traces ténues d'un premier *castrum*

La première mention connue du lieu est faite en 1124 dans le cartulaire des Guilhem de Montpellier¹. Le site est alors au cœur d'un

conflit entre le comte Bernard et Guilhem VI de Montpellier. Ce dernier a envahi le causse de l'Hortus, possession comtale, avec l'aide de seigneurs locaux, dont ceux de La Roquette, les frères d'Airre. Le comte s'empare alors du site et fait ériger les défenses. Il est restitué six ans plus tard avec interdiction de reconstruire les parties démolies².

En 1236, une fronde éclate contre les nouveaux pouvoirs comtaux de l'évêque de Maguelone. La famille d'Airre est au premier plan. Ils prennent activement part à la révolte et sont directement menacés d'excommunication par le pape. La

1. Germain (Alexandre), Chabaneau (Camille), « *Liber instrumentorum memorialium* : cartulaire des Guilhem de Montpellier », *Mémoires de la société archéologique de Montpellier*, 1884, p. 258.

2. Ribaldone (Thierry), « Le château de La Roquette ou de Viviourès à Valflaunès et Le Rouet (Hérault) », *Études Héraultaises*, 1995, pp. 65-72.



Fig. 1 - Vue générale du château de La Roquette depuis le sud-ouest : de bas en haut, le bâtiment de la basse-cour (zone 6), le rocher avec le cheminement sud d'accès au complexe seigneurial.

- 1 - Donjon de type « philippin » (milieu 13^e siècle).
- 2 - Logis et grandes salles construites par le sénéchal de Carcassonne (milieu 13^e siècle).
- 3 - Maisons de *milites castri* (milieu 13^e siècle).
- 4 - Communs pour certains hérités du *castrum* précédent.
- 5 - Cultures en terrasse sur les vestiges du *castrum* du 12^e siècle.
- 6 - Haute-cour fortifiée au début du 14^e siècle.
- 7 - Rampe d'accès sud.

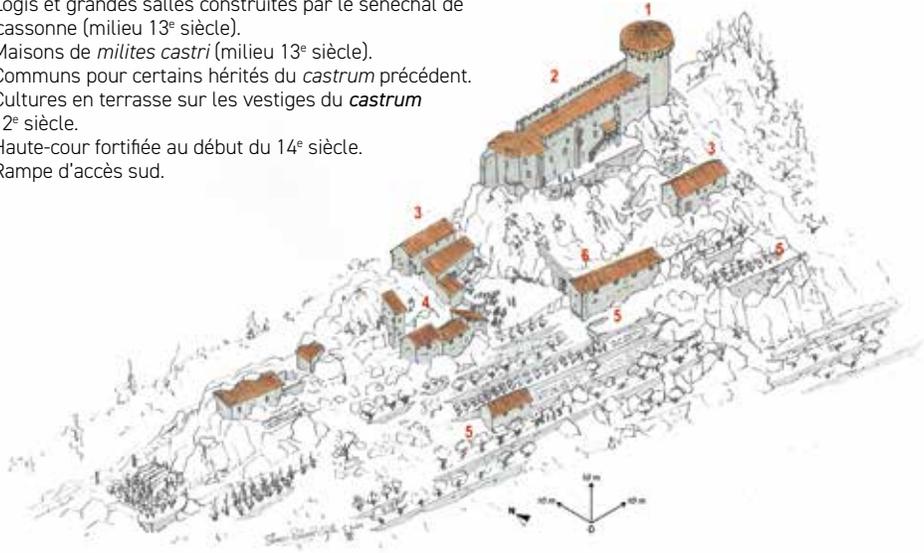


Fig. 2 - Reconstitution hypothétique en perspective cavalière du château de La Roquette au 14^e siècle (dessin Thomas Robardet-Caffin, 2020).

révolte gagne Montpellier dont les habitants et les consuls sont à leur tour menacés d'être excommuniés.

Vers 1240, Guillaume de Pian se marie avec Beatrix, fille de Raimond d'Aire : la seigneurie tombe alors entre les mains du futur sénéchal de Carcassonne.

Il reste peu de traces du premier *castrum* : deux bâtiments arasés témoignent de ce premier ensemble, dont les maçonneries ont été entièrement remployées dans les constructions plus récentes.

Un vocabulaire monumental au service des incursions royales

En 1229, le traité de Meaux-Paris est signé. Il officialise la fin du conflit albigeois et entame l'annexion définitive du Languedoc au domaine royal. Le château de La Roquette entre pleinement dans la stratégie de domination du pouvoir royal sur le Languedoc. En 1248, le pape Innocent IV et l'évêque de Maguelone signalent

les empiètements du sénéchal sur le comté de Mauguio-Montferrand qui dépend du Saint-Siège. Ils dénoncent les travaux que Guillaume de Pian entreprend à La Roquette. En plein cœur du comté de Montferrand, sur les falaises de l'Hortus, le *castrum* de la Roquette se métamorphose en château royal sous l'impulsion du sénéchal de Carcassonne, officier du roi. La construction et l'amélioration des forteresses font pleinement partie de la politique de Guillaume de Pian. C'est lors de son mandat que plusieurs chantiers royaux sont poursuivis ou débutés dans la sénéchaussée : depuis 1240, la cité de Carcassonne est fortifiée, des travaux de fortification sont documentés à Peyreper-tuse en 1250 et 1251³.

Le projet de La Roquette s'attache à édifier une grande salle monumentale autour de laquelle gravitent des espaces seigneuriaux (fig. 2). Un vaisseau de près de 50 m de long par 9 m de large est installé sur le rocher le plus haut. La grande salle occupe une surface de 100 m² pour une hauteur de 7 m sous la voûte en berceau brisé (fig. 3). De multiples usages sont regroupés dans cet

3. Bayrou 1992.



Fig. 3 : Vue intérieure de la grande salle.



Fig. 4 - Reconstitution de l'aula, avec en bleu les parties disparues (dessin : Thomas Robardet-Caffin, 2020).

espace : exercice du pouvoir, cuisine avec citerne, chauffage hivernal avec une cheminée monumentale, etc. Les ouvertures larges et nombreuses, agrémentées de coussièges, font partie du décor d'apparat (fig. 4). En comparaison des *castra* de l'aristocratie locale dans lesquels les ouvertures sont rares, celles de La Roquette constituent un véritable événement architectural. Malgré leur sobriété, l'ensemble des modénatures⁴ (corniches,

chapiteaux, arcs doubleaux, sommiers, etc.) contribuent pleinement à l'effet de monumentalité de la grande salle (fig. 5). À l'extérieur, le bossage à la base de l'édifice permet de renforcer visuellement son assise, comme cela est observable dans d'autres châteaux royaux de la même période⁵. Aucune efficacité réelle n'est recherchée ici dans la défense. Aucun dispositif de flanquement, aucune bretèche, aucune herse ni assommoir ne protègent les nombreuses ouvertures dans les murs. La défense active, grand apport de l'architecture de Philippe Auguste, est réduite à sa plus stricte expression symbolique : une échauguette aux proportions démesurées surplombe la face ouest, mais remplie de maçonnerie, elle est inutilisable. À l'autre extrémité, une tour ronde dont il ne subsiste que les bases, répond à l'archétype du donjon « philippien », c'est-à-dire reprenant les principes de l'architecture royale française de

4. Les corniches et les chapiteaux forment un seul élément visuellement continu. Leur profil est constitué d'un tore en demi-cœur droit surmonté d'un anlet et d'un régllet.

5. C'est le cas par exemple des châteaux d'Aguilar et Termes dans l'Aude. Mesqui (Jean), « Parement à bossage dans la fortification et le génie civil en France au Moyen Âge », *Château Gaillard, Études de castellologie médiévales*, n°13, 1986, pp. 97-126.



Fig. 5 - La grande salle du château de La Roquette : colonne engagée avec trous d'encastrement d'une cloison, fenêtre à coussièges, départ d'arc doubleau au-dessus de la corniche.

Philippe Auguste⁶ : le plan circulaire, deux portes alignées au premier niveau, une base pleine, l'utilisation de la croisée d'ogives⁷. L'édifice comportait probablement trois niveaux, plus un sommet défensif agrémenté de hourds ou d'une terrasse sommitale⁸ (fig. 6).

Au centre de la composition, un vestibule monumental fait office de sas entre l'extérieur et la

grande salle. Sa porte monumentale est positionnée au centre de la façade sud. Elle est accessible par une rampe sinueuse de 45 m de long aménagée dans le rocher, puis une terrasse vertigineuse sur laquelle repose un large escalier en bois, créant ainsi une véritable scénographie ascensionnelle. Enfin, le logis seigneurial est concentré sur le partie ouest du château

6. Vallery-Radot (Jean), « Quelques donjons de Philippe Auguste », Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1964-1965, pp. 155-160.

7. Robardet-Caffin 2020.

8. Hayot (Denis), « Autour de Philippe Auguste : fonctionnalités dans les tours maîtresses cylindriques de la première moitié du 13^e siècle », in *Le château de fond en comble : hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes*, Chagny, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2020.

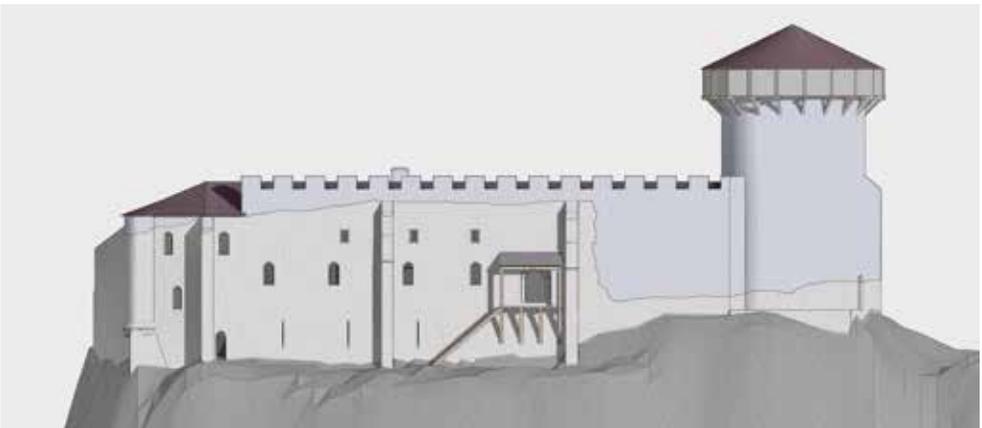


Fig. 6 - Hypothèse de reconstitution de la façade sud du bâtiment haut, avec en bleu les parties reconstituées, dont le donjon de type « philippien » à droite (dessin : Thomas Robardet-Caffin, 2020).



Fig. 7 - Maison de chevalier sur la crête côté ouest dominant la vallée.

haut. Deux pièces de 30 m², réparties sur deux niveaux, devaient être réservées au châtelain et à sa famille. Un système de doubles latrines étagées témoigne d'une recherche accrue de confort.

La concentration d'un tel vocabulaire monumental est liée à la présence du château de Montferrand qui lui fait face. Au début du 13^e siècle, l'évêque de Maguelone termine le chantier de requalification de son château comtal, initié par Raymond VI de Toulouse avant que

le monument ne lui soit confisqué. Les évêques se retrouvent avec un outil de domination et de pouvoir démesuré, bien au-dessus de leurs moyens réels, qui leur permet de tenir tête à l'autorité royale. La Roquette se veut donc pour les représentants du roi aussi démonstratif que la forteresse comtale pour concurrencer son autorité.

Des constructions implantées autour du vaisseau principal

Dans la même logique, un bailli et un juge royaux

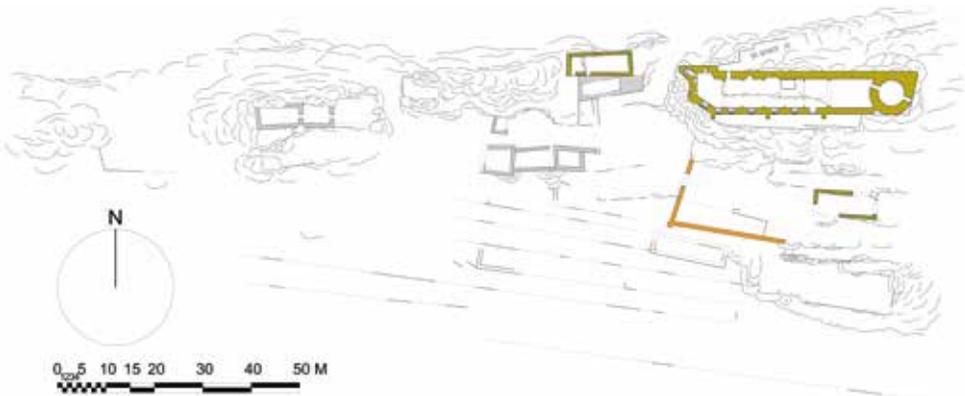


Fig. 8 - Plan du château de La Roquette : constructions de 1250 en jaune et de 1300 en orange (plan : Thomas Robardet-Caffin, 2019).



Fig. 9 - Angle nord-est de la maison de chevalier, avec détail de fenêtre et porte de l'étage.

sont installés dans la place pour rivaliser avec la curie de Montferrand⁹. Des conflits réguliers éclatent entre les officiers des deux châteaux. Le logement de ces officiers est rejeté à l'extérieur du château haut (fig. 7). Deux maisons de *milites castris* sont ainsi construites en contrebas pour les accueillir (fig. 8). Elles comportent des maçonneries et des portes soignées qui obéissent au même système constructif que dans les parties hautes. Leur schéma de composition est assez classique : un premier niveau à demi enterré dans le rocher, couvert par un plancher et surmonté par un second niveau éclairé par des ouvertures étroites et

défensives (fig. 9).

La résistance face aux incursions royales est toujours vive au début du 14^e siècle. En 1300, une bulle papale réaffirme la suzeraineté du Saint-Siège sur le comté de Mauguio-Montferrand. Le château de La Roquette semble cependant moins être le théâtre politique de ces affrontements. En 1302, l'évêque-comte autorise la construction de nouvelles fortifications dans le château. L'enceinte basse matérialise cette opération : elle est ponctuée d'archères en étrier, forme largement répandue dans les forteresses royales de la même époque. L'espace clos ainsi formé est une basse-cour. L'entrée s'effectue par une porte aujourd'hui détruite, côté ouest. La partie sud est intégralement occupée par un long bâtiment adossé à l'enceinte.

La fin de la forteresse

Au 14^e siècle, Guillaume de Pian, portant le même nom que son grand-père, est régent de la sénéchaussée de Carcassonne entre 1337 et 1339, et sa famille est toujours en possession de La Roquette un siècle plus tard : ainsi, Marie de Pian prête hommage à l'évêque pour le château et sa seigneurie en 1399. En 1459, un dénommé Antoine de Lautrec rend cette fois hommage, tandis que son fils Jean vend en 1508 la baronnie de Laroquette à Claude de Vabres, conseiller au parlement de Toulouse, qui rachète également les droits sur le château de Notre-Dame-de-Londres. C'est à cette période que le château de La Roquette semble abandonné au profit de celui de Londres. Quant au nom de Viviourès, il procède de la translation tardive du toponyme de la ferme située en contrebas.

[TRC]

9. Vassal 2011.

Clermont-l'Hérault (Hérault)

Le château de Clermont Une enceinte monumentale dominant la ville

Inscrit MH le 28/08/1927 en totalité



Fig. 1 - Vue du château depuis la colline de la Ramasse, séparé de la ville en contrebas par des terrasses en friche et une enceinte collective.

Historique

Les premiers seigneurs de Clermont ne sont signalés qu'au début du 12^e siècle. Ils sont apparentés aux Deux-Vierges et par conséquent aux anciens vicomtes de Lodève. Le lignage de Clermont tire profit d'un rapprochement avec les Guilhem de Montpellier mais également avec les Trencavel, vicomtes de Béziers. La croisade contre les Albigeois contraint les membres du lignage à accepter la suzeraineté de l'évêque de Lodève, auprès duquel ils devront dès lors reconnaître la possession de leur *castrum* de Clermont.

Ce château n'est mentionné pour la première fois qu'en 1160, mais existe probablement dès le début du 12^e siècle. L'église Saint-Paul, attachée au bourg castral qui se développe au pied du château, est citée quant à elle dès 1158. Une séparation topographique nette existe longtemps entre le château et la *villa*. Pour autant, le poids de l'agglomération ne cesse de s'accroître, aboutissant à un conflit entre population du bourg et seigneur châtelain en 1242.

Ce serait pour se prémunir d'une nouvelle révolte que Bérenger III (ou Bérenger IV ?) aurait fait élever une fortification quadruplant la superficie du château primitif¹. Alors qu'en

1. Journot 1990.

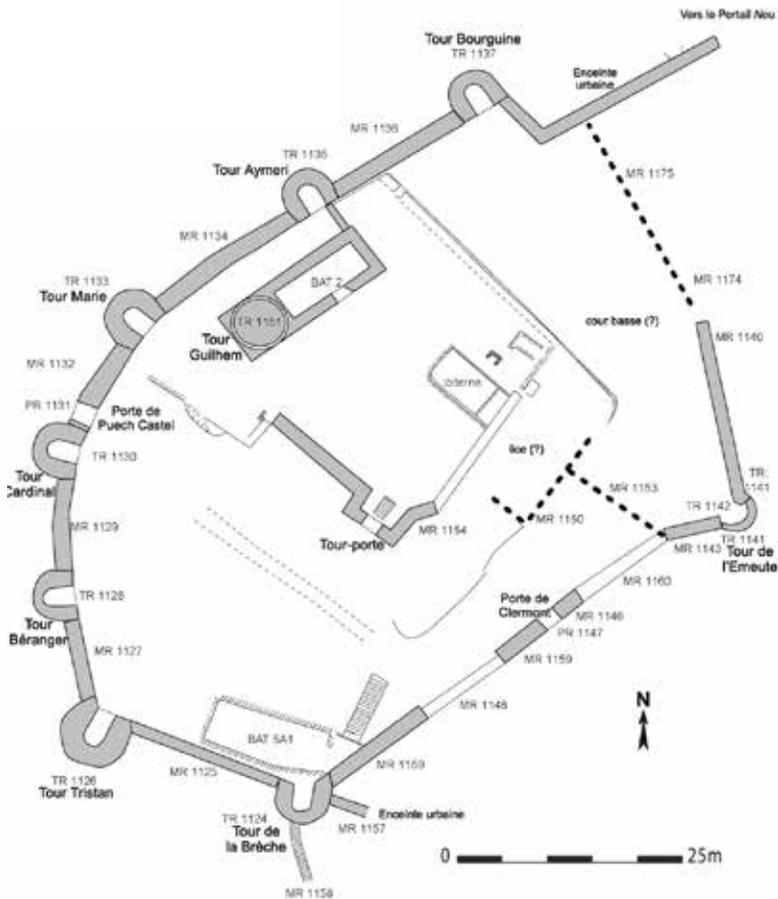


Fig. 2 - Plan général du château de Clermont-l'Hérault (relevé : B. Fabry, 2010 ; infographie : M. Matkowski, 2011 © INRAP)

1272 il n'est encore question que du *castrum* primitif, avec sa tour, son portail et sa *domus*, la mention en 1316 d'un mur supérieur et d'un mur inférieur (« *infra inferiorum et extra superiorum murorum ambitum dicti castris* ») montre un changement de physionomie, qu'il faudrait alors dater du dernier quart du 13^e siècle.

En opposition à la ville, dont les fortifications du 14^e siècle se greffent au front sud-est du château, ce dernier reste un outil de domination. Mêlée à la contrainte seigneuriale, la topographie assure l'existence d'un glacis qui isole la fortification castrale.

L'édifice n'est définitivement abandonné qu'au 18^e siècle.

Une fortification dominant la ville

Situé à 184 m d'altitude, l'ancien château de Clermont occupe l'extrémité sud orientale d'une colline (le Pioch) dont la partie sommitale forme un petit plateau axé nord-ouest / sud-est, avant une rupture de pente donnant sur l'actuelle agglomération. Le château est positionné à l'emplacement idéal, puisqu'il domine la ville mais reste isolé du reste de la colline au moyen d'un impressionnant fossé sec artificiel. Les fortifications urbaines érigées entre le milieu du 13^e siècle et le milieu du 14^e siècle rejoignent l'enceinte castrale, le château formant alors la pointe nord-ouest de l'enceinte collective tout en étant isolé du reste de la ville (fig. 1). Dans son extension maximale, la fortification castrale s'inscrit dans un trapèze d'environ



Fig. 3 - Tour maîtresse du château (dite tour Guilhem), vue depuis l'ouest, avec une élévation circulaire sur une base carrée.

3 700 m². Les flancs sud, est et nord-est de son enceinte arborent un tracé rectiligne, alors que le flanc ouest amorce une courbure franche. Cette fortification est composée de plusieurs sections de courtines, dont les inflexions sont marquées par la présence de puissantes tours en fer-à-cheval. L'enveloppe extérieure du château se présente donc sous la forme d'une enceinte flanquée de huit tours et percée par deux portes, l'ensemble étant axé sud-ouest / nord-est (fig. 2).

Une tour maîtresse et une grande enceinte flanquée de huit tours

Le tracé général de l'enceinte dessine une sorte d'écusson, dont la tour Tristan, la plus massive du site, forme la pointe. Des huit tours qui marquent les angles de l'enceinte, six se trouvent sur le front de l'attaque, soit les côtés ouest et nord-ouest, côté campagne. Deux tours assurent la jonction avec la ville, la tour de la Brèche au sud et la tour Bourguine à l'est, mais une seule tour

vient véritablement flanquer l'enceinte du côté de la cité, la tour de l'Émeute, formant la pointe orientale.

Les accès se font par deux portes définissant un axe de circulation traversant la moitié occidentale du site. La porte de Puech Castel donne vers le côté campagne, l'autre dite de Clermont ouvre sur la ville en partie basse. Le cheminement principal, depuis la porte de Clermont, mène à une partie plus restreinte, située au cœur du site.

Cet ensemble, identifié lors des fouilles archéologiques de 2010² comme étant le *castrum* primitif, se repère encore grâce à quelques éléments : il était formé d'une enceinte quadrangulaire possédant une tour-porte dans l'angle sud, une citerne et des bâtiments dans l'angle oriental. Ces vestiges pourraient correspondre au *castrum* mentionné dans la seconde moitié du 12^e siècle. La structure et la composition de l'ensemble, avec sa tour-*aula* combinée dans un seul bâtiment, l'usage d'un petit appareil cubique à joints maigres, assurent qu'il s'agit bien d'une construction antérieure au milieu du 13^e siècle.

Le donjon circulaire (fig. 3) est en revanche un rajout, effectué sur la base de la tour quadrangulaire primitive, dont l'aménagement est à mettre en relation avec la création de la grande enceinte flanquée, d'inspiration capétienne. Les éléments de cette seconde enceinte marquent encore aujourd'hui le site d'une empreinte monumentale rarement égalée dans le département (fig. 4).

Le dispositif défensif se manifeste par la présence de huit puissantes tours de plan semi-circulaire (ou en fer-à-cheval) et ouvertes à la gorge, percées, tout comme les courtines qui les relie, d'archères sur plusieurs niveaux. L'alternance de ces tours est plus soutenue à l'ouest et au nord. Un chemin de ronde sommital donnait accès aux étages des tours et à une défense extérieure encorbellée, surplombant les fentes de tir de ce niveau. Une série de trous de poutres présents sur les tours et l'enceinte montre qu'un système de hourds continus a bien existé comme couronnement de cette fortification.

Un dispositif de défense complexe mais imparfait

Deux particularités peuvent être mises en exergue

2. Ginouvez Huser 2010.

à Clermont-l'Hérault. En premier lieu, la multiplication des archères en « triplets » qui affaiblissent la base des murailles (fig. 5). Le terme de « triplet » désigne l'alternance d'une archère haute cantonnée par deux archères plus basses, spécificité également observable au *castrum* de Lauzières, que l'on peut qualifier de dispositif en quinconce³ et qui n'apparaîtrait pas en Languedoc avant la seconde moitié du 13^e siècle. Deuxièmement, les flanquements circulaires surabondent du côté de l'attaque sur le plateau. La construction de l'enceinte du château de Clermont ne peut être attribuée au mieux qu'à la seconde moitié du 13^e siècle, plus vraisemblablement à la fin de ce siècle.

Les tours intégrées au front de l'attaque ne répondent à aucune nécessité, si ce n'est à la volonté manifeste d'inscrire la fortification dans la lignée de modèles fraîchement mis en place dans le Languedoc conquis (tels que le château de Cabrières). Toutefois, l'adoption du modèle « philippin » n'échappe pas à quelques flottements (flanquements trop nombreux et trop resserrés) et les expérimentations des archères pourraient inciter, soit à vieillir la fortification, soit à confirmer la faiblesse de pénétration de ce modèle. Dans un cas comme dans l'autre, les techniques n'étaient visiblement pas en usage et les hommes capables de reproduire le modèle n'étaient pas encore disponibles au moment où le seigneur de Clermont choisit de renforcer son château. Ces imperfections trahiraient ainsi l'inexpérience



Fig. 5 - Système d'archères en « triplets » à l'intérieur et à la base des murailles.

de constructeurs placés face à une nouveauté conceptuelle qu'ils ne maîtrisent pas encore.

L'adaptation de la tour maîtresse circulaire sur base carrée est également comprise comme un type de tour qui ne s'impose en Languedoc qu'à partir du 13^e siècle. Bien que des tours de ce type existent pour les périodes antérieures, elles ne constituent pas le modèle du genre et restent une exception, comme c'est le cas de la tour circulaire du *castrum* de la Roquette, directement conçue sous la direction du sénéchal Guillaume de Pian.

[OG] [VV]

3. Vassal 2011.

Fig. 4 - Front ouest de l'enceinte du château flanquée de tours rondes.



Le *castellas* de Tournemire

Entre fonction féodale et usage agricole

Non protégé MH

Historique

Des individus portant le nom de Tournemire apparaissent dans le cartulaire de Maguelone dès la seconde moitié du 12^e siècle¹. Certains appartiennent à une famille bourgeoise de Montpellier, d'autres sont vraisemblablement de petits seigneurs locaux sous l'autorité desquels était placé le *castrum* de Tournemire. Cette fortification dépendait des Bermond de Sauve, comme l'attestent des documents très tardifs du 15^e siècle. Au début du 14^e siècle, les Tournemire sont feudataires de l'évêque de Maguelone, exerçant alors ses prérogatives en tant que baron de Sauve.

Le site est mentionné comme manse à partir du milieu du 14^e siècle, au moment où les Tournemire sont remplacés par les Olivier et les Théronnel, mais la tour n'est signalée qu'en 1434. Elle fait alors partie du manse de Tournemire que Jean Théronnel réclame posséder en franc-alleu au détriment de l'évêque de Maguelone. L'absence de documents antérieurs facilite l'indépendance de la famille détentrice, une petite aristocratie locale dont le niveau de vie reste très modeste.

Aux Théronnel succèdent les Blancard au cours du 17^e siècle. La fortification qui, jusqu'ici, apparaissait comme annexe par rapport à l'usage agricole de l'ensemble, reprend une valeur défensive lors des guerres de Religion. Deux inventaires en 1574 et 1628 permettent de voir le rôle du « fort » de Tournemire dans le contexte des conflits locaux². Il sert alors de lieu de stockage de biens pour les seigneurs, leurs proches et quelques voisins. L'abandon

du château est consécutif à ces événements et entériné à la fin du 17^e siècle.

Un site aux dimensions modestes

Avec Tournemire, on aborde une catégorie de site de faible superficie et d'une nature bien différente des « grands sites » à vocation d'habitat castral au contact desquels se sont développés des ensembles villageois parfois fortifiés. Même si elles n'ont bénéficié jusqu'ici que d'un faible intérêt scientifique³, les ruines de Tournemire s'inscrivent dans une catégorie faisant pourtant pleinement partie d'un semis d'habitats secondaires relativement denses dans l'arrière-pays montpelliérain (zone des garrigues entre l'étang de Thau et les contreforts des Cévennes gardoises). Ces habitats, qualifiés de manses dans les textes⁴, sont parfois secondés d'une tour mais paraissent appartenir à une typologie différente des tours « isolées » qu'a pu étudier Florence Journot dans le nord-ouest de l'Hérault⁵ ou présentées ici en fin d'ouvrage.

Les vestiges du *castellas* se repèrent difficilement dans les garrigues du versant nord du Thaurac (fig. 1). Une tour assez haute (un peu moins de 12 m d'élévation maximale), préservée jusqu'à son niveau de toiture présumé, occupe l'angle sud-est d'une enceinte quadrangulaire de 69 m par 25 m, sur une surface approximativement plane d'environ 1 700 m². Ce premier ensemble correspond au réduit fortifié, organisé suivant un plan quadrangulaire orienté du nord au sud, divisé en trois espaces distincts : la tour (zone 3), une première extension avec chemise

1. Ribaldone (Thierry), « Blancard et le *Castellas* de Tournemire (Moulès-et-Baucels/Hérault) », *Cévennes Magazine*, n°1057, 14 octobre 2000, p. 16-20.

2. Kirmann (J.), « Le château de Tournemire en 1574 », *Chroniques Gangeoises. Compléments à l'histoire du secteur de Ganges*, n°8, décembre 2013, p. 20-23.

3. Vassal 2020.

4. La thèse entreprise par Thomas Robardet-Caffin depuis 2017 sur les châteaux et tours de cette région a permis de mieux appréhender ce phénomène : le descriptif qui suit est tributaire de ces derniers travaux (Robardet-Caffin 2021).

5. Journot 1990.



et logis (zone 4) et une deuxième extension avec cour et logis (zone 5) (fig. 2). Il est flanqué de deux enclos pastoraux, avec leurs dépendances, qui se déploient à l'est et à l'ouest (zones 2 et 6). L'accès principal au site s'effectue par l'ouest via une cour terrassée (zone 2), délimitée par un mur de soutènement au nord, un enclos au sud, un bâtiment à l'ouest et le réduit fortifié à l'est.

Une tour maîtresse à bossage

L'élément le plus remarquable reste la tour maîtresse de plan quadrangulaire (fig. 3), qui commandait un passage étroit de l'ancien chemin de Montoulieu (zone 1). Les parements externes de la tour présentent un très bel appareil à bossage rustique, tout comme le linteau de la porte et les claveaux de l'arc de décharge. Quelques pierres de ce type se repèrent aussi à l'intérieur, au dernier niveau sous la voûte. La position de la porte au nord comme l'orientation des principales ouvertures, soit à l'est et au sud du côté de l'attaque, laissent entrevoir que cette tour devait dès le départ être incluse dans un programme constructif où elle occupait l'angle sud-est.

L'architecture de la tour correspond à celle de nombreuses tours à bossages du 12^e siècle dont la typologie est assez fréquente entre Ganges et Sauve, dans l'aire d'influence de Bernard-Bermond d'Anduze-Sauve entre le 12^e siècle et le début du 13^e siècle : le château de Brissac présente deux exemples antérieurs à 1189, tandis que la tour de Mole à Sauve (Gard) partage le même type d'ouverture (porte haute, linteau et claveaux à bossage). Les moellons équarris

Fig. 1 - Plan général du site de Tournemire, découpé en 6 zones (relevés et DAO : Thomas Robardet-Caffin, 2017).

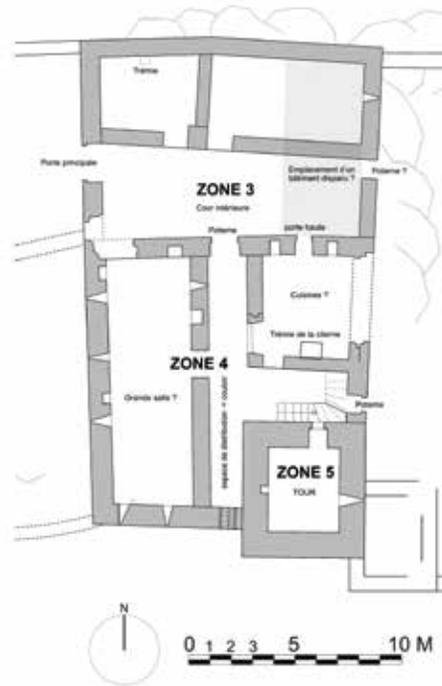


Fig. 2 - Le *castellas* de Tournemire : plan du premier niveau des zones 3, 4 et 5 (ensemble castral) avec en gris la restitution d'un bâtiment prévu lors de la phase de construction de la zone 4 (porte donnant sur cet espace) (relevés et DAO : Thomas Robardet-Caffin, 2017).



Fig. 3 - La tour maîtresse de Tournemire vue depuis le sud-est (zone 5).

Fig. 4 - Section nord de l'enceinte de la zone 4 (chemise du donjon) avec au centre une des deux poternes ouvrant sur un espace quadrangulaire.

avec faces dressées, utilisés lors de la seconde phase de construction (première extension ; zone 4), sont proches de la pierre de taille (fig. 4).

L'enceinte paraît également appartenir à une période antérieure au 13^e siècle. Sa destination reste énigmatique, puisque la vocation du site telle qu'elle nous apparaît après l'édification de l'ensemble castral confère davantage à l'exploitation agricole (deuxième extension, vers le 13^e ou le 14^e siècle ; zone 3). Si Tournemire se manifeste au Moyen Âge comme un *mansum cum turre*, c'est sans doute en raison de son statut d'alleu. Avec la chute de la maison de Sauve, au milieu du 13^e siècle, le site perd vraisemblablement son importance initiale (point de contrôle et de prélèvement seigneurial), au profit d'un lignage subalterne qui n'a jamais fait de cet ensemble fortifié un lieu de pouvoir attractif, au profit d'une vocation avant tout agricole.

Un ensemble de bâtiments rajoutés

L'analyse stratigraphique des élévations montre une évolution du bâti en quatre phases principales, qui correspondent à des changements d'usage ou à des événements ayant motivé des travaux. La tour quadrangulaire à bossage apparaît de manière évidente être l'édifice le plus ancien. Dans une deuxième phase, des constructions s'y adjoignent rapidement sous la forme d'une petite enceinte de 13 m de côté : la tour occupe alors l'angle sud-est de l'ensemble qui prend l'allure d'un fortin. Dans un troisième temps, un second espace fortifié (zone 3) est accolé au nord et deux bâtiments occupent les côtés est et ouest ; à cette phase sont également associés des éléments extérieurs, le mur de terrasse de la zone 6 et les petits bâtiments jouxtant l'angle sud-est de la tour, la clôture de la zone 2 avec son bâtiment avancé à fonction agricole. Une quatrième phase se manifeste par l'appareil en *opus incertum* : ces transformations sont rattachables à la seconde moitié du



16^e siècle, pendant les guerres de Religion, le renforcement des fortifications, la construction d'une bretèche et le percement d'une fenêtre à meneaux étant autant d'indices favorables à cette datation.

La qualité et le degré de conservation des maçonneries encore visibles à Tournemire sont exceptionnels pour la région. Si le site reste de dimensions réduites en rapport aux grands *castra* de hauteur, tels que Mourcaïrol, Neyran, Aumelas ou même Montoulieu, il n'en demeure pas moins un superbe témoin du devenir de certaines fortifications au-delà de la période qui a présidé à leur édification. Le changement de destination se lit aussi limpide que les parements nous le permettent encore. Les relations stratigraphiques, l'architecture et la connaissance historique n'ont pas trouvé de meilleurs champs de convergence que sur ce site. En ce sens, Tournemire apparaît comme un petit conservatoire d'archéologie du bâti qu'il faut absolument préserver.

[VV]

Montpeyrroux (Hérault)

Le *castellas* de Montpeyrroux Du château à la fortification collective

Non protégé MH

Historique

Le château de Montpeyrroux est implanté dans le courant du 12^e siècle au cœur d'une ancienne *villa* mentionnée dès la fin du 10^e siècle. L'émergence d'un second pôle attractif, le *castrum*, se lit à travers le nouveau paysage ecclésial qui se met en place entre 1107 et 1146. Dès la seconde moitié du 12^e siècle, le toponyme castral (Montpeyrroux) s'impose pour désigner l'ancienne église paroissiale de la *villa* (Saint-Martin de l'Adisse devient Saint-Martin de Montpeyrroux). Un lignage éponyme est signalé dès la fin du 11^e siècle et jusqu'au milieu du 14^e siècle. Placés sous la protection des Guilhem de Montpellier et des seigneurs d'Aumelas, les

Montpeyrroux arrivent à se hisser dans les plus hauts cercles du pouvoir local et deviennent les promoteurs et principaux acteurs du développement du *castrum*. Au début du 13^e siècle, deux frères se partagent la seigneurie : le *castellas* est alors un ensemble bâti constitué de maisons structurées autour d'un château et protégées par une enceinte. Une tour, mentionnée en 1213, est partagée entre les différents coseigneurs qui se succèdent entre le 13^e et le 14^e siècles. Une *universitas castri*, désignant le corps de la population commune du *castrum*, est signalée à partir de 1257.

La pérennité du lieu est assurée jusqu'au début du 16^e siècle : le compoix de 1500 dénombre

Fig. 1 - Vue générale du *castellas* de Montpeyrroux depuis la vallée.



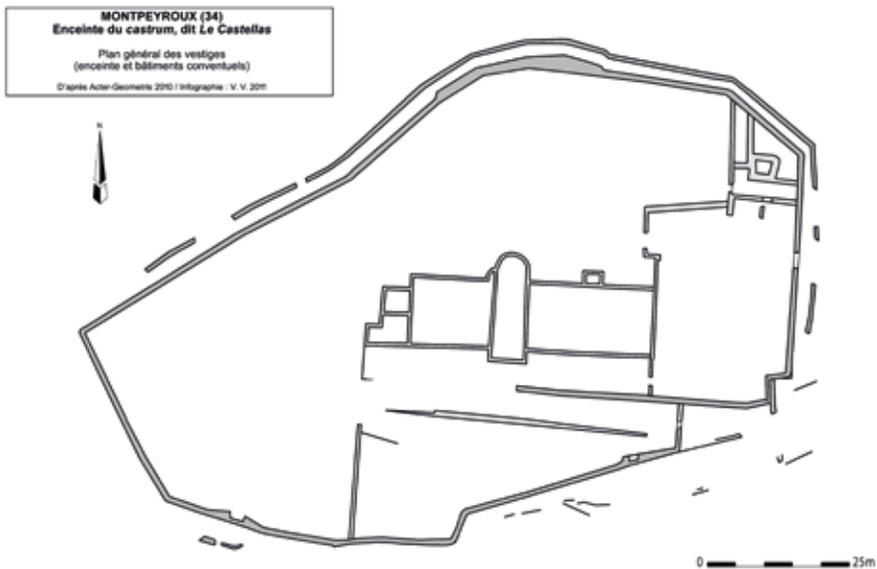


Fig. 2 - Plan du site de la *castellas* de Montpeyroux (données : Acter-Géométris ; DAO : Vivien Vassal 2011).

dans le *castel* 122 *hostals* et 43 *casals*¹, mais une déprise a lieu au cours du 16^e siècle. Le compoix diocésain de 1633 ne signale plus que 1 450 m² de bâtiments couverts, et en 1652 on ne compte plus que 21 *jasses*, 7 *casals* et 12 maisons à l'intérieur de l'enceinte du village. Le réaménagement du site avec la construction d'une chapelle et d'un orphelinat au cours du 19^e siècle, puis la démolition brutale de cet ensemble au début du 20^e siècle, achevèrent de faire disparaître toute trace d'occupation ancienne.

Les vestiges d'un village abandonné tardivement

Les vestiges du *castrum* de Montpeyroux se présentent donc aujourd'hui sous la forme d'une enceinte polygonale, d'origine collective (enceinte du village) mais presque entièrement vide (fig. 1). En effet, aucun vestige pouvant être associé à l'agglomération médiévale ne

se repère à l'intérieur. Seules les ruines des bâtiments conventuels construits à la fin du 19^e siècle étaient encore visibles jusqu'au début des années 2000, mais ont été dérasées lors des restaurations récentes en 2010 car jugées dangereuses. L'idée généralement admise est que les travaux de fondation du 19^e siècle ont fait disparaître la moitié des structures villageoises. Cependant, l'intérieur du site comme ses abords restent archéologiquement peu explorés². Montpeyroux fait partie de ces rares cas de château, ou plutôt d'ensemble castral, dont les structures appartenant à l'édifice châtelain ont disparu et où seule la clôture a été conservée (c'est le cas de Clermont-l'Hérault, Mazers ou Castanet). L'appellation « *castellas* » est ici trompeuse, car les ruines ne désignent pas un château proprement dit : les élévations sont plutôt rattachables à un élément structurant du village castral, rien de significatif ne pouvant être associé au château.

Le principal élément encore en élévation est en

1. Charles (Emmanuelle), *Le castrum de Montpeyroux et son terroir : l'exemple d'un village atypique du bassin de la moyenne vallée de l'Hérault*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean-Loup Abbé et Laurent Schneider, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2003.

2. Vassal 2010 2011.



Fig. 3 - Vue intérieure de la courtine du front nord-est, avec lits de reprises des maçonneries correspondant à une surélévation achevée par un crénelage.

effet une enceinte continue, à caractère collectif, se développant sur quelques 370 m de long, défenses extérieures non comprises. Elle forme un vaste enclos d'environ 7 500 m² qui peut lui-même s'inscrire dans un grand quadrilatère de 120 m de longueur par 70 m de largeur (fig. 2). Elle est globalement ovoïde avec des sections de courtines rectilignes se succédant en pans coupés et affecte, en ce sens, une morphologie typique des enceintes organiques développées suite à l'accroissement progressif d'un noyau castral ayant pris un aspect urbain tout en s'adaptant au relief, sans qu'il n'y ait eu de planification. Quatre portes y ont été percées, trois vraisemblablement dès l'origine, bien qu'elles aient toutes subi par la suite quelques remaniements.

Une grande enceinte plusieurs fois reprise

L'ensemble est construit en plusieurs étapes successives très difficilement datables. On peut toutefois noter deux principales phases, probablement toutes d'origine médiévale.

Une enceinte primitive (du 13^e ou du 14^e siècle ?) est élevée au moyen de moellons de calcaire local sommairement ébauchés, mélangés à des pierres brutes de ramassage. Elle se distingue par la régularité de ses assises. Construite en plusieurs tronçons, pan par pan, elle possédait dès le départ un système de crénelage percé de trous (hours).

Elle a été surélevée d'environ 1,50 m à 2 m de hauteur par un autre crénelage sensiblement

identique à l'élément inférieur (fig. 3). Cet exhaussement général, observable en plusieurs points, est lui-même percé de trous afin d'assurer l'intégration de poutres traversantes (hours à l'extérieur et chemin de ronde en encorbellement à l'intérieur). Les merlons présentent également deux trous horizontaux,



Fig. 4 - Parement interne de la courtine centrale du front nord, au niveau de la « tour » 3, avec une série de trous d'encastrement de poutres en partie haute et d'archères en partie basse.

possibles points d'attache de mantelets (volets mobiles), laissant penser que cette deuxième phase appartient encore au Moyen Âge. Les derniers travaux pourraient avoir été commandités pour répondre au besoin de protection réactivé lors de la guerre de Cent Ans ; le langage architectural déployé semble plutôt en vigueur dans la région entre le milieu du 13^e siècle et le milieu du 14^e siècle.

Une troisième phase paraît nettement se détacher des précédentes, elle concerne des remontages importants de sections de courtines manquantes au début du 19^e siècle. La réoccupation du site dans la seconde moitié du 19^e siècle a sans doute généré une campagne de restaurations, afin d'adapter l'enceinte et de la transformer en mur de clôture pour l'ensemble conventuel. L'entretien régulier de la fortification et son état de préservation sont assujettis à chacune de ces phases : même après l'abandon du village, vers la fin du 16^e siècle, l'enceinte semble toujours revêtir une forme d'importance ou bénéficier d'un changement de destination, ce qui pourrait expliquer son maintien dans le paysage.

Une courtine et des lices entourant un château disparu

Du château proprement dit il ne reste rien d'identifiable. Un renflement important, la présence de trois redents ainsi que la qualité générale des maçonneries sur une partie de l'enceinte, au point culminant, pourraient désigner l'emplacement de l'ancien *castellum* (fig. 4) mais seule une investigation archéologique des sous-sols pourrait confirmer cette hypothèse. La courtine était doublée par un système de lices isolées par une braie ceinturant à l'origine l'intégralité du site. Ces éléments sont encore visibles et identifiables sur presque tout le front nord et sur une partie du côté oriental. La largeur de la lice varie peu, entre 2 et 3 mètres, et reste assez étroite (fig. 5). Percé de petites ouvertures régulièrement espacées, ce muret défensif est généralement attribué aux 16^e ou 17^e siècles, de même que la plupart des surélévations ou des sections



Fig. 5 - Lice et braie au pied de la courtine du front nord.

présentant des petites fenêtres de tir à ébrasement simple. Les fentes sont généralement courtes mais larges, si bien qu'il est souvent difficile de faire une distinction nette entre une ouverture de tir et un simple trou. Ces dispositifs où se mêlent archères de type archaïque et ouvertures traversantes sont souvent observables sur les sites étudiés (Castanet, Valros). Une des portes a visiblement été remontée au 14^e siècle³. Aucun indice déterminant ne permet d'attribuer l'ensemble de l'enceinte au 16^e siècle ou au 17^e siècle.

[VV]

3. Bisaro (Véronique), *Le Castellans de Montpeyroux (Hérault). Étude archéologique de la porte sud-ouest et de l'angle sud-est de l'enceinte. Rapport final d'opération de sondage*, Sarl ACTER, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2010.

Montoulieu (Hérault)

Le *castellas* de Montoulieu Un village castral dominant la vallée de l'Alzon

Non protégé MH



Fig. 1 - Vue générale du site depuis le nord-ouest.

Historique

Signalé en 1178, le *castrum* de Montoulieu possède vraisemblablement une origine plus ancienne. Si à cette date les Claret sont les seuls mentionnés, la seigneurie est, dès la fin du 12^e siècle, partagée entre plusieurs coseigneurs. Les Pierre de Ganges y ont des droits entre la fin du 12^e siècle et le début du 13^e siècle, tout comme les Laroque de Laroque-Aynier. Un lignage éponyme, signalé bien avant que ne soit mentionnée la fortification, gravite au cours du 12^e siècle entre les familles d'Anduze-Sauve et les Guilhem de Montpellier. Le *castrum* dépendait cependant de la baronnie de Sauve, comme l'attestent des documents de la fin du 13^e siècle. Les Montoulieu partagent alors la seigneurie avec une petite aristocratie locale à bout de souffle, appauvrie par la croisade contre les Albigeois (les barons de Sauve ont été spoliés

de leur domaine en 1243).

La famille se divise en plusieurs branches (dans le Londrès et à Montoulieu), mais leur résidence ne semble se faire que de manière intermittente au *castrum* : dès la fin du 13^e siècle, les Montoulieu sont implantés à Sauve. Le dernier à posséder une maison dans l'enceinte castrale est Arnaud de Montoulieu, qui vend en 1350 une partie de ses biens à l'évêque de Maguelone, son suzerain. L'habitat dispersé, forme séculaire d'occupation dans la vallée de l'Alzon, n'a pas favorisé la viabilité du village castral, qui voit son utilité réduite à celui de simple refuge temporaire lors de la guerre de Cent Ans¹.

Des tenanciers de manses habitant la paroisse contribuent encore à maintenir un petit habitat rural précaire (fenières, celliers et autres réserves). La fonction utilitaire du site est sans doute réactivée au cours des guerres de

1. Vassal 2010.

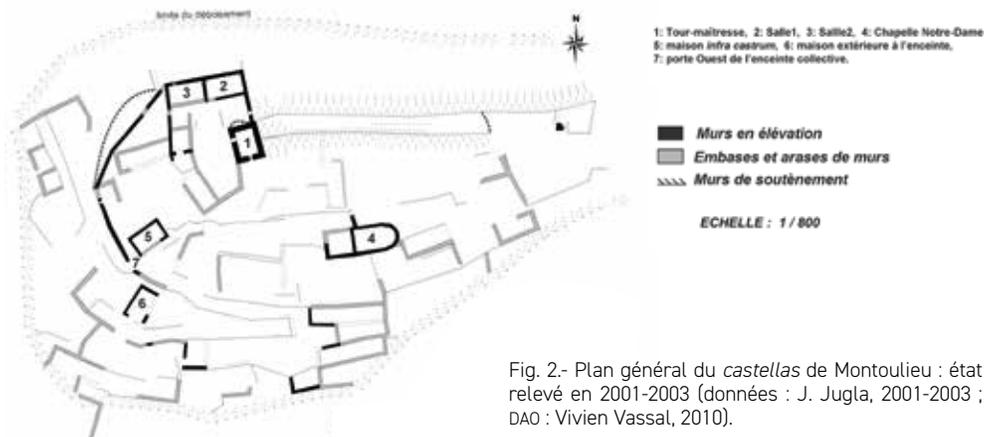


Fig. 2.- Plan général du *castellas* de Montoulieu : état relevé en 2001-2003 (données : J. Jugla, 2001-2003 ; DAO : Vivien Vassal, 2010).

Religion, mais il semble définitivement abandonné au 17^e siècle.

Un site organisé en trois pôles : château, village et faubourg

Les ruines du *castellas* se composent de trois grands ensembles, desquels émergent des éléments encore bien conservés ou identifiables : tour, grande salle, résidence castrale, chapelle, enceinte, rues, maisons, etc (fig. 1). Le *castrum* se développe en éventail depuis un point haut (311 m d'altitude) vers le sud-ouest. Une autre partie du site s'étend sur le versant sud depuis une ligne de crête où les traces d'occupation sont plus faibles. La superficie des trois pôles représente près de 9 000 m² (fig. 2).

Au sommet se trouve le noyau castral, pouvant être lui-même subdivisé en plusieurs sous-ensembles (tour, *aula*, courtines, cour, annexes). L'assiette de ce château est relativement réduite (550 m²).

Le deuxième ensemble se caractérise par une extension villageoise, resserrée à proximité de l'ensemble castral et limitée par une fortification encore nettement perceptible en élévation. Au moins deux portes ouvraient dans cette enceinte collective et des rues permettaient d'alimenter les points les plus importants à l'intérieur de ce petit regroupement castral (château, chapelle). Le village castral accroît considérablement l'étendue du site (un peu moins de 4 000 m²).

Enfin, un troisième ensemble plus difficile à saisir

se situe au-delà de cette extension villageoise, et adopte les mêmes caractéristiques que le deuxième pôle. Cette zone était habitée, puisqu'on peut encore y voir des ruines assez avancées de constructions regroupées et formant une ligne cohérente de maisons. La différence majeure avec le deuxième ensemble est que l'on ne peut saisir la limite de cet accroissement puisqu'il ne disposait vraisemblablement pas d'une protection. Ces deux derniers ensembles permettent de distinguer un *intra-muros*, à savoir le *castrum* proprement-dit (château et village castral), et un *extra-muros*, correspondant au *barri* ou faubourg.

Une tour-maîtresse entourée de bâtiments

L'élément le plus emblématique du château est la tour-maîtresse, conservée sur près de 12 m de hauteur (fig. 3). Dominant les ruines du *castrum*, elle semble être la première construction à s'y implanter. Les encadrements en plein-cintre de la porte et de la baie axiale (mur sud), l'utilisation de claveaux longs et en panache, la voussure tronconique, le petit ébrasement externe et l'emploi systématique des arcs plein-cintre, sont autant de détails qui permettent de dater la construction de la seconde moitié du 12^e siècle (fig. 4).

En plus de la tour, le noyau castral se compose de bâtiments et de sections de courtines reliés entre eux, permettant de clore un espace organisé autour d'une cour centrale. Dans ce dispositif la tour n'occupe pas une position centrale, mais se trouve incluse dans le front oriental, son angle



Fig. 3 - La tour-maîtresse vue depuis le sud.

sud-est étant opposé à l'attaque, un peu comme à Tournemire (Moulès-et-Baucels). Mais ici l'organisation semble dépendre de la topographie et non de la présence d'un chemin. Les bâtiments paraissent édifiés progressivement mais dans un laps de temps assez court. Les techniques de construction sont très proches de ce qui se

pratiquait au 12^e siècle, bien que les maçonneries soient globalement moins soignées que celles de la tour.

Un habitat villageois resserré

Le second ensemble est défini par tout ce qui se trouve compris entre ce noyau castral et l'enceinte collective. Les vestiges de cette dernière semblent de peu postérieurs à la construction du pôle castral. Les maçonneries sont encore conservées sur près de 4 m de hauteur maximale et sur un tracé assez long couvrant tout le front ouest du *castrum*, jusqu'à une porte cochère (fig. 5).

Un programme réfléchi a sans doute présidé à l'édification de cette protection commune, comme en témoigne la présence d'un retrait de maçonnerie au niveau de la seule archère conservée. Ce retrait était vraisemblablement destiné, dès son aménagement, à accueillir des maisons contre le parement interne de l'enceinte (fig. 6).

D'autres structures maçonnées sont repérables dans le périmètre qu'elle délimite. Le mur d'une maison allongée crée une petite parcelle triangulaire dans l'angle nord. Là se trouve une poterne qui mettait en relation le noyau castral avec l'extérieur (cette cour triangulaire a pu être couverte en appentis). Quant à la porte principale du village castral, elle ouvrait dans l'angle sud-ouest de l'enceinte avant que



Fig. 4 - Fenêtre haute et axiale sur la façade sud de la tour-maîtresse.



Fig. 5 - Vue du front nord-ouest de l'enceinte collective du *castrum*.



Fig. 6 - Enceinte sur le flanc nord, percée d'une archère et de trous de boulins correspondant à d'anciens hours, contre laquelle deux maisons ou salles étaient adossées.

celle-ci n'affecte un retour radical vers l'est. La porte donnait accès à une rue axée sud-ouest / nord-est. Directement à gauche, se trouvent les restes d'une petite maison à deux niveaux, dont le petit côté ouest montre encore les traces d'une baie ouverte sur un balcon (fig. 7). L'enceinte semble se poursuivre sur un long front vers le sud, mais affecte un arrêt au niveau de la chapelle castrale. Pour autant, des ruines sont visibles au-delà vers l'est, sans que l'on puisse être certain d'une fermeture aussi homogène que dans la partie occidentale du site.

Au-delà de l'enceinte, un habitat plus diffus et un usage agricole

Enfin, un troisième ensemble de constructions paraît correspondre à une extension non maîtrisée du village. Celle-ci déborde de l'enceinte collective au sud et à l'ouest. Les constructions observables possèdent les mêmes caractéristiques formelles, suggérant un resserrement

de la chronologie. Une ligne de défense paraît se détacher au sud, mais plusieurs terrasses brouillent la lecture. Il est difficile d'attribuer systématiquement à toutes les structures constituant cet agrandissement du village la fonction d'habitat : il semble bien que l'on soit face à des constructions à usage agricole. Cette dernière extension montre peut-être la véritable fonction prise par le *castrum* peu avant sa désertion, c'est-à-dire celle d'un simple lieu de stockage, une sorte de *castrum*-grenier à l'exemple de certains *castra* italiens, hypothèse formulée en 2003² et confirmée par les résultats d'une opération archéologique plus récente³.

[VV]

2. Vassal 2002-2003.

3. Séguier (R.), Maso (D.) (collab.), *Le Castellans de Montoulieu. Sondages et surveillance de travaux (mars-avril 2012, janvier 2013). Rapport final d'opération*, mairie de Montoulieu, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2013.

Castanet-le-Haut (Hérault)

Le *castelas* de Castanet Des ruines en pleine forêt

Non protégé MH

Historique

Mentionné pour la première fois en 1271, Castanet apparaît comme une possession des vicomtes de Narbonne¹. Ceux-ci en font hommage au roi de France, alors que les seigneurs subalternes qui, sur place, en tirent les bénéfices semblent avoir été les Thésan. Leur domination n'est cependant attestée qu'au début du 14^e siècle. Leur patrimoine est scindé en deux parts à la fin du 14^e siècle, mais on ignore à qui échut le site castral. Le terrier de Neyran de la fin du 15^e siècle signale quelques terres possédées par des habitants de Castanet à proximité du « *castel* », voire directement dépendantes du manse « *del castel* ». De même, le complot de 1645 fait de nombreuses fois référence à un tènement du Castel. Le toponyme est alors associé à plusieurs éléments qui dominent le paysage (un passage, un travers, un *deves*, un serre, des *baucs*, etc.). L'absence de mentions antérieures à la fin du 13^e siècle ne plaide pas nécessairement pour une création tardive². En revanche, l'abandon de la fonction défensive du bâtiment renvoie plutôt à la fin du Moyen Âge.

Quelques vestiges entourés d'une enceinte

Le *castelas*³ de Castanet bénéficie d'une implantation unique, dans un milieu forestier de moyenne montagne (premiers contreforts de l'Espinouse, dont le sommet culmine à 1 124 m), et possède en sus de cet environnement remarquable quelques atouts architecturaux (fig. 1). Ses vestiges sont étonnamment préservés mais modestes et relativement fragiles. Le château occupe une petite zone plane au sommet de la colline qui domine

l'actuel village de Castanet. Il est isolé du replat sommital au moyen de deux fossés secs, séparés d'une cinquantaine de mètres, où l'on trouve en position intermédiaire des vestiges dérasés de bâtiments (ancien poste avancé du château ?). Il est difficile d'affirmer qu'un troisième fossé barrait également l'accès au site sur le versant opposé, dans le prolongement de cette ligne de crête, car le relief qui sépare le château de la piste forestière y est plus abrupt.

Le château proprement dit est composé d'une tour dominant une enceinte polygonale encore bien préservée en élévation (31 m de long, par 17 m de large) (fig. 2). Le front nord de l'enceinte laisse à ses pieds un long replat, semble-t-il aménagé (mur de terrasse), permettant le passage dans l'axe est-ouest. Le flanc sud, installé en rupture de pente, est composé d'au moins trois sections de murs qui permettent de réorienter la courtine sur le côté où se trouve la tour. Ces inflexions assurent vraisemblablement l'inclusion de la tour dans le périmètre fortifié tout en ménageant, depuis le chemin de ronde de l'enceinte, un probable accès à cet élément préexistant.

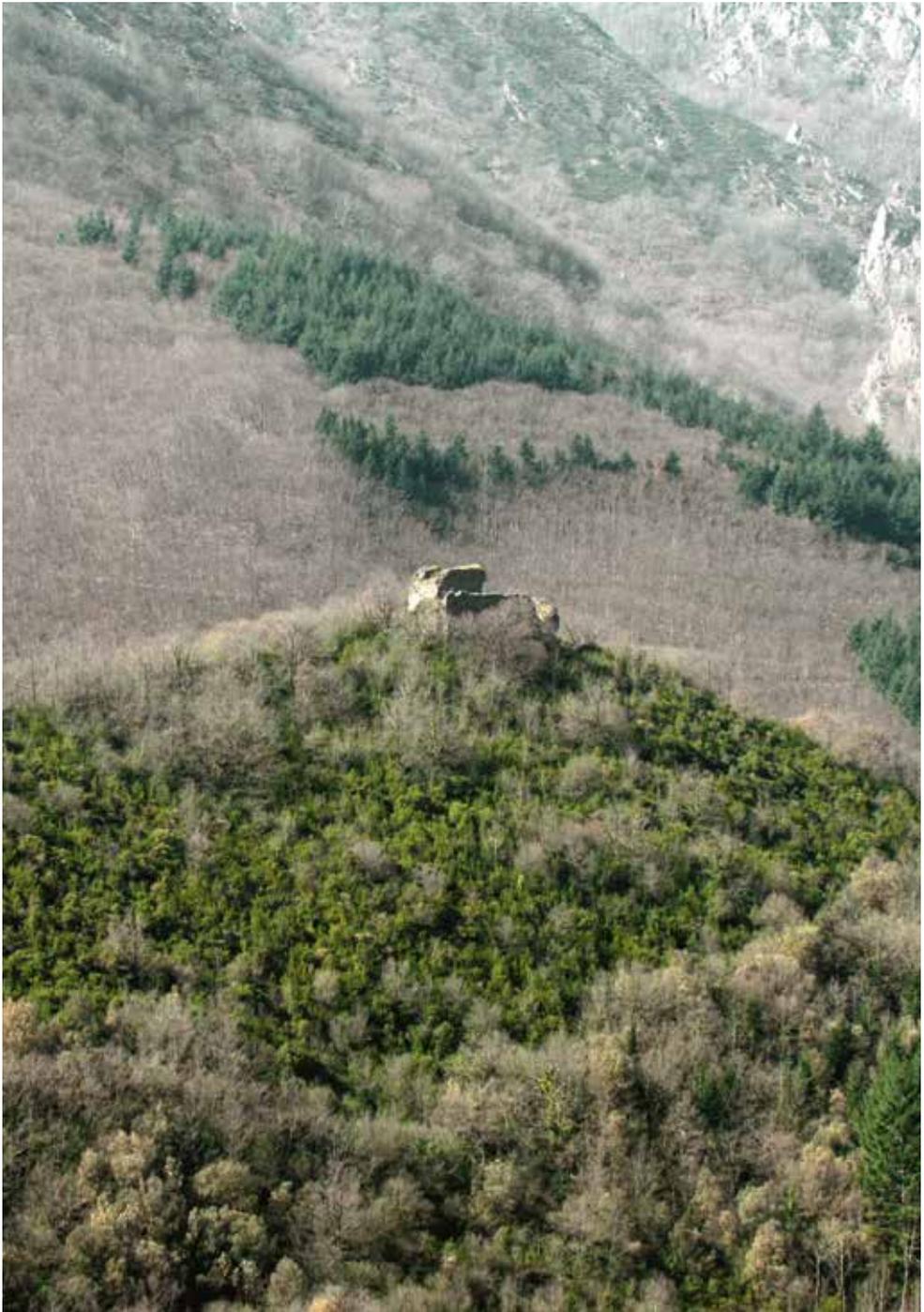
L'enceinte polygonale couvre une surface d'environ 450 m². Elle est bâtie au moyen de matériaux hétérogènes (calcaire, schiste et grès), de blocs éclatés non travaillés, le montage présentant de nombreux rattrapages d'assises. Les murs font en moyenne 1,20 m d'épaisseur sous la forme d'un double parement fourré. On peut observer dans les courtines nord et ouest une ligne basse d'archères (petites meurtrières à ébrasement triangulaire et en plongée) régulièrement

1. Journot 1990.

2. Vassal 2012.

3. À la différence des autres sites répondant au nom de *castellas*, le toponyme qui a perduré ici ne porte qu'un seul l.

Fig. 1 - Vue générale du site du *castelas* de Castanet depuis le nord-ouest et la piste forestière de Pabo ; les vestiges émergent dans un écrin de chênes pubescents, buis, châtaigniers et hêtres communs.



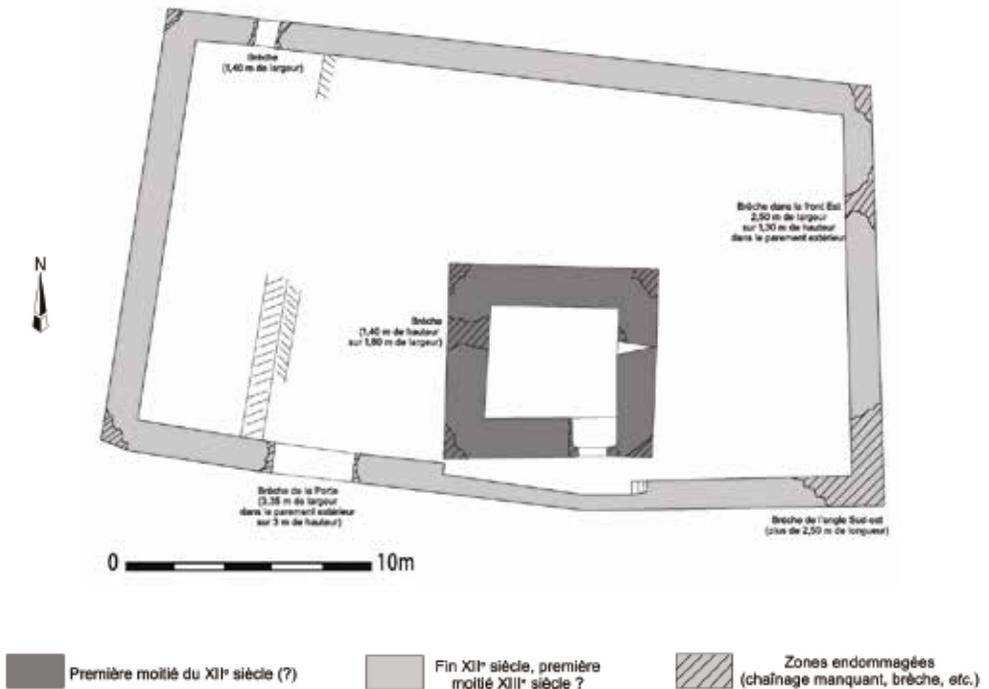


Fig. 2 - Plan des principaux éléments avec proposition de datation (relevé : F. Journot, 1990 ; infographie : M. Matkowski, 2011).

espacées et entrecoupées de trous de boulines (trous traversant l'épaisseur du mur). Le front oriental (vers Castanet) a souffert des pillages, mais l'angle sud-est montre encore des percements identiques aux archères des côtés nord et ouest (fig. 3).

À l'aplomb de la tour, l'épaisseur de la courtine sud passe progressivement de 1,20 m à 0,90 m. Plus dégradée que les autres sections (avec la courtine orientale), on y trouve également une brèche correspondant à l'emplacement de l'accès principal. Sur ce front sud, seule la portion reliant cette porte à l'angle sud-ouest est munie de l'alternance archères/trous de boulines. De fait, les ouvertures de tirs ne couvrent pas efficacement le flanc où se trouvait pourtant la seule porte d'accès.

La tour-maitresse



Fig. 3 - Archère à l'intérieur de l'enceinte, accostée d'un trou de bouline traversant.



Fig. 4 - La tour du *castrum* avec un angle arraché sur la face orientale.

La tour, massive, de plan quadrangulaire (4,88 m x 5,45 m dans œuvre ; 7,88 m x 8,45 m hors œuvre) est conservée sur plus de 8 m de hauteur (fig. 4). L'emploi d'un appareil mixte (calcaire gris, grès anthracite, schiste roux) de provenance locale est constant sur l'ensemble du bâtiment. Les pierres d'angle, presque toutes disparues, étaient taillées dans un grès local. On accède à l'intérieur de la tour par une porte percée au sud et en hauteur. Ce niveau est ouvert à l'est par un petit jour en archère. L'épaisseur des murs semble constante (1,50 m). Les différents niveaux étaient planchés sans retrait de la maçonnerie (présence de trous d'encastrement de poutres et de rainures latérales pour le plancher). Le second étage possède un jour en archère au sud. Peu éclairée, la tour pouvait encore disposer d'un niveau supplémentaire sous comble (niveau de toiture disparu).

Sa simplicité de construction (sans voûtement), l'absence manifeste d'éléments de confort, l'éclairage très limité, sont autant de critères qui tendent à y voir un modèle de tour archaïque, dont Florence Journot a pu étudier plusieurs exemplaires dans les hauts cantons de l'Hérault. Elle juge l'ensemble tardif mais suggère toutefois que l'enceinte a pu être reconstruite alors que la tour serait plus ancienne, semble-t-il du 13^e siècle.

[VV]



La tour de Carous à Colombières (dessin au lavis coloré, vers 1842, Jean-Bonaventure Laurens, 44,8 x 49 cm, DES1648 © Ville de Carpentras / Bibliothèque-musée Inguimbertine).

Tours isolées

L'Hérault conserve une série de tours médiévales isolées ou reliquats d'anciens châteaux, ouvrages présents en territoire de plaine, dans l'arrière-pays et les contreforts des premiers reliefs du sud du Massif Central (causse du Larzac, Escandorgue, Espinousse, coteaux du Minervois). Inscrits la plupart du temps au sein de paysages remarquables, ces vestiges représentent un témoin du passé, des enjeux de pouvoirs et des conflits entre territoires : ils résultent d'un processus de « castellation » soulignant la présence d'un pouvoir seigneurial, associant une tour à une fonction de donjon de château, ou d'ouvrages situés en limites de territoire, certains ayant aussi dans ce contexte une fonction de contrôle des voies de passage.

Les tours encore en place répondent généralement à une typologie de plans carrés, plus rarement barlongs (rectangulaires). Elles étaient autrefois majoritairement couronnées d'éléments défensifs (crénélages, hourds), ou ceinturées de chemises (clôtures). Certains exemples plus tardifs, pour l'époque gothique, pouvaient disposer d'encorbellements en partie haute (mâchicoulis et parapets défensifs).

Les exemples les plus remarquables remontent majoritairement aux 11^e, 12^e et 13^e siècles et sont largement répartis dans tout le département, hormis peut-être la zone littorale ou la basse vallée du fleuve Hérault moins concernées. Il serait vain aujourd'hui de les citer toutes, on note cependant une forte densité dans l'ouest, de la plaine du Biterrois jusqu'à l'arrière-pays et aux Avant-Monts, ou pour l'est autour de Montpellier, jusqu'aux confins des garrigues et au-delà vers le Gard. En pays de plaine, les tours se situent le plus souvent au centre d'un château et au sein d'un bourg ; dans l'arrière-pays et en pays de montagne, on les trouve plutôt positionnées sur le relief.

Ce patrimoine est aujourd'hui fortement dégradé ou parfois même en ruine. Au-delà de leur indéniable intérêt archéologique, ces tours provoquent chez le visiteur une vive émotion. Elles le font replonger dans l'histoire comme au 19^e siècle, époque où ces vestiges prenaient une dimension pittoresque.

Dans la plaine du Biterrois

Le secteur de l'ouest de Béziers conserve une série de tours remarquables attribuables aux périodes des 11^e, 12^e et 13^e siècles. Il regroupe plusieurs tours isolées, notamment à Montady, Savignac (Cazouls-lès-Béziers), Corneilhan, Saint-Geniès-de-Fontèdit ou Alignan-du-Vent. Une tour dénommée fort se distingue aussi de cette série, Fortia à Valros.

Montady

Tour de Montady

Inscrite MH le 21/03/1960

Cette tour du 12^e siècle, est le dernier témoin d'un important *castellum* mentionné tout au long du Moyen Âge en coseigneurie. L'ouvrage, situé sur une butte naturelle, domine le village et le célèbre étang au parcellaire rayonnant de Montady. Le château intégrant la tour disparaît peu avant 1846, mais est cependant connu par un dessin du second quart du 19^e siècle, récemment retrouvé.

La tour est caractérisée par une haute élévation sur trois niveaux, à

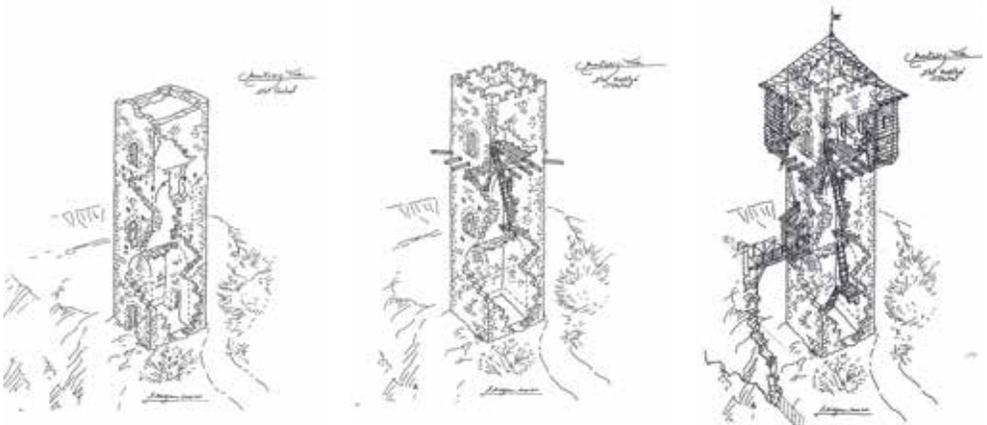
laquelle se rajoutait autrefois celui d'une terrasse. De plan carré à murs de forte épaisseur (5,90 m de côté), elle est marquée par une élévation dépassant les 24 m. Elle était autrefois couronnée d'un ensemble défensif, comprenant un hourd débordant en bois, élevé sur deux niveaux, ainsi qu'un crénelage sommital. Son examen intérieur révèle aussi l'existence de trois niveaux voûtés en berceau. L'accès à la tour se trouvait en façade sud, comme l'indique la

présence d'une porte située à mi-hauteur de cette façade : cette porte devait être reliée à l'origine à une passerelle en bois menant à la muraille sud aujourd'hui disparue. Une seconde porte située sur la même face, mais au-dessus et à son aplomb, permettait de gagner l'intérieur d'un hourd. Un essai d'interprétation du site, confronté aux textes anciens et aux vestiges, permet de traduire l'aspect initial de la tour et la configuration du château primitif.



Une première mention de *castellum* apparaît dès le 11^e siècle. Le nom du site et de la seigneurie sont associés aux 12^e et 13^e siècles à une importante famille du Biterrois, les Montady. Le lieu reste une coseigneurie tout au long du Moyen Âge, se trouvant partagé un temps entre Guilhem d'Aumelas et Raynard Pierre de Montady. Au moment de la croisade contre les Albigeois et de la dépossession de nombreuses places fortes au détriment de seigneurs locaux, celle de Montady échoit à Imbert de Cabrières qui la transmet au roi. La place forte de Montady relève par la suite de nombreux seigneurs qui s'y succèdent. Philippe de Corneilhan y est mentionné en 1494, puis la famille de Thézan Saint-Geniès au 17^e siècle. À partir de cette période, le château tombe progressivement en ruine et ce qu'il en reste est vendu au tournant de la Révolution. Après sa revente à un tiers, les derniers vestiges sont détruits avant 1846, sauf la tour qui a été sauvée par le curé du village, suite à sa reconversion en clocher.

La tour de Montady, vue du côté de sa face sud.



État actuel et essais de restitution de la tour de Montady (dessins schématiques : Frédéric Mazeran).

Cazouls-lès-Béziers

Tour de Savignac

Inscrite MH le 22/03/1983

La tour se situe au centre du hameau de Savignac-le-Haut, lieu dont l'origine ancienne est attestée par la présence à proximité d'une *villa* antique à laquelle a succédé par la suite une chapelle préromane. Attribuable à la fin du 12^e siècle, elle est le reliquat d'un important château dont il subsiste encore une partie du front ouest. Les bâtiments actuels sont organisés en périphérie de la tour, soulignant des remaniements survenus sur le château, postérieurement au Moyen Âge (adjonction d'un logis au 17^e siècle, puis de communs aux 18^e et 19^e siècles).

Le château initial de Savignac a

probablement été implanté dès l'origine sur une motte, qui se trouvait délimitée au nord par un ruisseau, au sud et à l'est par un profond ravin. La partie ouest du château du côté du plateau d'accès était défendue par un fossé aujourd'hui remblayé. L'ouvrage fortifié initial se justifie en cet endroit, par sa fonction de contrôle de la voie reliant Narbonne à Murviel et à un droit de passage prélevé par les seigneurs de Savignac sur le franchissement de l'Orb. La tour, dernier témoin de l'ancien château médiéval, possède un plan carré à sa base avec des murs de forte épaisseur. Élevée sur trois niveaux, avec

terrasse sommitale, elle est délimitée en partie haute par un crénelage : la présence d'orifices en-dessous du niveau de son parapet souligne l'existence autrefois d'un hourd sur sa partie haute. La tour se caractérise intérieurement par deux niveaux voûtés et extérieurement, en façade est à mi-hauteur, par la présence d'une porte cintrée clavée. Ayant servi de donjon tout au long du Moyen Âge, elle doit sa conservation à l'époque moderne à sa réutilisation en tour-pigeonnier.

Le château et sa tour sont associés à une famille féodale locale, les Savignac. Cette famille est mentionnée tout au long des 12^e et 13^e siècles par différents actes. Celui de 1194 indique que Guillaume de Savignac accorde le droit de passage gratuit de l'Orb aux chanoines de l'abbaye voisine de Fontcaude. Par la suite, en 1196, Bérenger de Savignac fait un don de 6000 sous aux chevaliers de l'Hôpital de Campagnoles. En 1346, Bernard de Savignac donne divers droits de pâture à l'abbaye de Fontcaude et lui confirme encore celui de passage sur l'Orb. Entre les 15^e et 16^e siècles, divers seigneurs se succèdent sur les lieux : l'un d'entre eux, participant aux guerres de Religion, est mentionné capitaine de cinquante hommes d'armes. En 1663, la seigneurie passe à une grande famille du Biterrois, les Delort de Sérignan. Le château et ses terres relèvent ensuite au tournant de la Révolution, d'une autre famille locale : les Bonnet de Maureilhan. Le site de Savignac devient à l'époque moderne une simple métairie agricole, avant d'être transformé à la fin du 19^e siècle en domaine viticole.



Corneilhan

Tour de Corneilhan

Non protégée MH

La tour de Savignac, vue côté cour.

Corneilhan a été une importante seigneurie au Moyen Âge et conserve, au sommet du village, l'emplacement de son ancien château, dont les bâtiments ont été transformés à l'époque moderne. La grosse tour d'époque romane a fait office autrefois de donjon. D'une dimension à sa base de 7,5 m x 7,5 m pour une hauteur approximative actuelle de 15 m, la tour comprend deux niveaux et en possédait peut-être trois au Moyen Âge. Elle devait être couverte aussi à l'origine d'une terrasse et possède encore, à mi-hauteur de sa façade est, une remarquable porte cintrée à grands claveaux qui en fait un des plus beaux exemples dans le Biterrois. Alquierius de Corneliano est le premier membre de la famille des Corneilhan mentionné dès 1035. Un de ses descendants est

également indiqué en 1080 dans un acte de fondation du prieuré de Cassan. Au Moyen Âge, les seigneurs de Corneilhan font partie des plus puissants seigneurs du Biterrois : situés dans l'entourage des vicomtes de Béziers, ils obtiennent entre les 14^e et 16^e siècles de nombreuses charges. Au 17^e siècle, le lieu entre par mariage dans le domaine de deux autres grandes familles locales, les Colombiers et les Thézan Saint-Geniès ; le château est toutefois progressivement délaissé à l'époque moderne par ses propriétaires, au profit de leurs résidences ou d'hôtels particuliers qu'ils possédaient à Béziers. Fortement dégradé par la suite, il échoit à la fin du 18^e siècle à deux familles locales, les Barrès et les Amiel, avant d'être ensuite morcelé en de nombreux lots, dont résulte encore aujourd'hui l'état

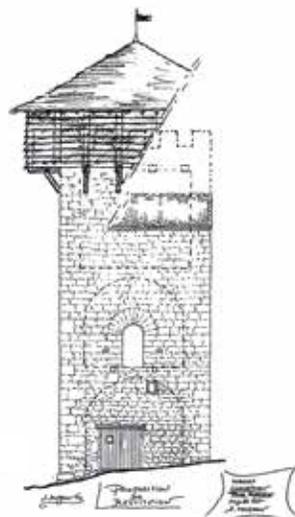
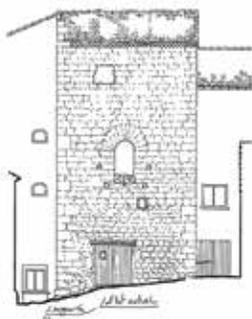
foncier des bâtiments et celui de la tour.



La façade est de la tour de Corneilhan.

L'arrière-pays de Béziers et les Avants-Monts

HERAULT
CORNEILHAN
TOUR DE L'ANCIEN CHATEAU
Etat actuel et proposition de restitution
(Dessins - Frédéric Mazeran)



Les différents états de la tour de Corneilhan : état actuel, interprétation et restitution des vestiges (dessins : Frédéric Mazeran).

Les vallées de l'Orb et du Jaur conservent de nombreux vestiges de tours, reliquats d'anciens châteaux aujourd'hui ruinés ou disparus. Certaines de ces tours, apparaissant aujourd'hui isolées, sont positionnées en surplomb de ces vallées. Entre le début des gorges et la moyenne vallée de l'Orb, on identifie pas moins de six tours : Cessenon est la plus au sud, ancien donjon du château disparu, puis, en remontant l'Orb, on trouve Roquebrun sur son piton rocheux, les deux tours de la commune de Vieussan (la tour du Pin et la tour-donjon du village), celle dite de Carous à Colombières et la Bastide (ancienne tour de péage contrôlant autrefois le passage de l'Orb entre Hérépian et Bédarieux). La vallée du Jaur, entre la confluence avec l'Orb et la source au niveau de Saint-Pons-de-Thomières, se distingue elle-aussi par six autres tours : celle de Gailhergues (Saint-Vincent-d'Olargues), la plus à l'est, est suivie, en remontant le Jaur, de la tour de Clix à Prémian, du *castrum* d'Olargues et du site d'Olargues-le-Vieux, des vestiges d'une tour-salle à Saint-Alaury (Riols) et, enfin, de la tour de Gascagne, commandant autrefois l'approche du bourg de Saint-Pons en venant de l'ouest.

Roquebrun

Tour de Roquebrun

Non protégée MH

Cette tour du 12^e siècle domine la vallée de l'Orb et le village sur son côté nord-ouest. Tour de guet avant-tout, elle venait compléter l'ancien château dont le logis principal se trouvait autrefois protégé à l'intérieur du village. La tour était défendue en pied par un fort escarpement rocheux, et sur son côté est par une clôture formant chemise dont subsistent encore des vestiges. C'est sur ce côté que s'appuyait un pan de muraille, permettant au moyen d'un jeu d'échelles l'accès à une porte menant au premier étage. La tour, dont l'espace intérieur était plus que restreint, dispose encore d'une voûte, supportant autrefois la terrasse sommitale délimitée par un parapet défensif.

Un château est déjà cité à Roquebrun en 1036, donné par la suite en dot par Roger Trencavel, vicomte de Béziers, à sa fille. La seigneurie détenue en fief relève au Moyen Âge pour partie de la famille de Carous, installée à Colombières, puis échoit

en 1389 par mariage à Raymond de Caylus, seigneur de Colombières.



Vieussan

Tour du Pin

Non protégée MH

À une altitude de 606 m, la tour

La tour de Roquebrun.

domine la vallée de l'Orb au niveau de ses gorges, défendue par le relief et de forts à-pics. Le site comprend une tour de plan sensiblement carré (7,7 m x 7,2 m) et, au nord-est, un bâtiment ruiné intégrant une citerne. L'ensemble est délimité au sud par une muraille

intégrant une porte, élément défensif servant de barbacane. Cette muraille du côté de l'arrivée au site, dispose encore d'une batterie d'archères. Le *castrum*, dont l'histoire est inconnue, a probablement été élevé entre la seconde moitié du 12^e siècle et le début du 13^e siècle.



La plaine autour de Montpellier

Dans l'est du département, les alentours de Montpellier se distinguent par La tour du Pin à Vieussan.

une série de châteaux remarquables, parmi lesquels certains conservent leurs tours d'origine médiévale. C'est le cas du château de Cournonterral (tour « sarrasine » et une tour secondaire) et des tours de Grimian (Cournonsec), Pignan et Saussan, Murviel-lès-Montpellier, Mujolan et Launac (Fabrègues) ou encore Meyrargues (Vendargues).

Cournonterral

Tour « sarrasine » de Cournonterral

Non protégée MH

Cournonterral présente les vestiges d'un important château situé en bordure du village : de l'édifice médiéval, remontant pour partie à l'époque romane, il subsiste surtout une grosse tour carrée formant donjon, attribuable aux 12^e et 13^e siècles.

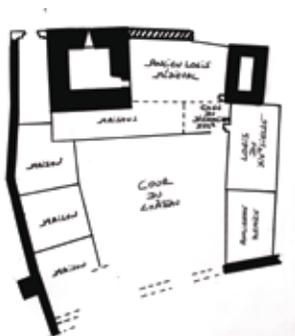
Cette tour maîtresse, de plan carré (7,5 m de côté à la base) et aux murs de forte épaisseur (1,8 m), présente une haute élévation dépassant les 28 m et trois niveaux intérieurs voûtés, dont le dernier présente un accès à une terrasse. L'examen extérieur montre une reprise à mi-hauteur de

la construction : la partie basse est marquée par l'emploi d'un petit appareil en calcaire froid relevant de l'époque romane ; la partie haute présente un grand appareil de pierre en calcaire coquillier à assises alternées. Elle présentait à l'origine un accès à mi-hauteur sur la façade sud, mais désaxé avec une ouverture en limite d'angle.

Pièce maîtresse du château, le donjon était autrefois complété par une seconde tour de dimensions plus modestes, voûtée sur son dernier niveau, qui venait borner au sud un ancien logis médiéval aujourd'hui détruit. Remanié à plusieurs périodes, le château possède aussi côté sud un logis du 15^e siècle.

Cournonterral est mentionné en 1121 dans le cartulaire d'Aniane : un des seigneurs rend alors hommage à Guilhem de Montpellier pour son *castrum* de Cornone. Comme nombre d'autres, il apparaît en coseigneurie dans de nombreux actes : huit coseigneurs sont cités en 1121, puis le lieu est dit en 1215 partagé

entre Pierre Bernard de Montagnac, Bertrand de Montlaur et, enfin,



Plan schématique du château de Cournonterral (dessin : Frédéric Mazeran). La tour de Cournonterral, vue de l'angle nord-est.

Pierre de Cournon qui en possède la plus grande partie. Durant une

partie du Moyen Âge, les seigneurs issus de la famille de Cournon sont

vassaux de l'évêque de Maguelone.

Saussan

Tour de Saussan

Non protégée MH

Saussan ne conserve de son ancien château détruit (*castellas*) qu'une grosse tour de plan carré située au nord du bourg ancien, mesurant 8 m de côté à la base et comprenant une élévation intérieure sur deux niveaux voûtés. Datant de l'époque gothique (13^e siècle), la tour présente en partie basse de sa façade sud un appareil en pierre de taille à bossages et, comme à Cournonterral, possède sur le reste de ses façades un appareil de pierres à assises alternées ; l'ancienne porte d'accès est située à mi-hauteur côté sud. De l'organisation de l'assiette castrale d'origine, seuls subsistent à l'ouest de la tour les vestiges d'une épaisse muraille formant autrefois clôture.

À la fin du 19^e siècle, l'ancien donjon a fait l'objet d'un remaniement en

partie haute, avec restitution d'une terrasse et d'un parapet crénelé, l'ajout d'une guette, et pour sa partie basse la création d'une nouvelle porte.

Un premier *castrum* de Salzano est mentionné en 1169, appartenant à des vassaux des seigneurs de Montpellier ; en 1294, un seigneur Atbrand se trouve à la tête du lieu.



La tour de Saussan.

Murviel-lès-Montpellier

Tour de Murviel-lès-Montpellier

Non protégée MH

Au cœur du village de Murviel, se trouve une remarquable tour-donjon, autrefois pièce maîtresse d'un château qui relevait, du 13^e au 16^e siècles, des évêques de Maguelone. La tour présente sa face principale côté village et possède un plan barlong (15 x 12 m), pour une élévation approximative de 18 m de hauteur. Elle conserve en partie haute un parapet défensif avec une série de mâchicoulis sur corbeaux, et présente des élévations extérieures en maçonnerie de pierre de taille en calcaire froid local, avec une série de salles voûtées en rez-de-chaussée. La tour commandait autrefois côté sud-ouest l'ancien château dont il ne reste plus aujourd'hui que des vestiges.

En 1187, Raymond Aton de Murviel

(seigneur de Murviel-lès-Béziers) cède par héritage à son cousin Guilhem VIII de Montpellier une vingtaine de *castras* et *villae*, dont le *castrum* d'Aumelas et celui du Pouget, ainsi que la *villa de Muro Veteri* (Murviel). Pour constituer leur dot, ses filles vendent à Guilhem l'ensemble de leurs droits ; héritant de ces biens dont Murviel, Marie de Montpellier les transmet à son fils, Jacques 1^{er} d'Aragon. La seigneurie est ensuite cédée à l'évêque de Maguelone : le *castrum* reconstruit à cette période devient alors une des principales résidences épiscopales. Ruiné en 1562, le château est vendu par la suite à Pierre de Griffy qui s'engage à le faire restaurer.



La tour de Murviel-lès-Montpellier, surmontée de mâchicoulis.

L'arrière-pays de Montpellier et les reliefs orientaux de l'Hérault

L'arrière-pays de Montpellier, de la zone des garrigues aux premiers reliefs, conserve de nombreux châteaux ruinés et vestiges de tours. Parmi la série de tours présentant le plus d'intérêt, on peut citer Montredon à Grabels, Caremol à Saint-Jean-de-Cuculles, Vias et CairoI aux Matelles, les tours dites de Tourrières à Cazevieille, la tour dite des Prisons de Saint-Guilhem-le-Désert, celle de la Liquisse à Causse-de-la-Selle, la tour du château de Montlaur à Montaud, ou encore Tournemire à Moulès-et-Baucels.

Cazevieille

Tours de Tourrières

Non protégées MH

En contre-bas du pic Saint-Loup sur son flanc ouest, subsiste sur le site de Tourrières un ensemble de deux tours ruinées, véritable poste de surveillance permettant une vue à 360°, en direction de la plaine de Saint-Martin-de-Londres, et du plateau vers Viols-le-Fort et

Viols-en-Laval. Si l'histoire de ces tours n'est pas connue par les textes, elles devaient border un territoire et contrôler, non loin de là, une voie de passage reliant Montpellier à Ganges. La tour la plus élevée sur le rocher devait disposer à l'origine de deux niveaux intérieurs ;

elle comprenait en partie haute une terrasse délimitée par un chemin de ronde, aujourd'hui détruit, et dispose encore d'une porte située côté sud à mi-hauteur. Une seconde tour, plus ruinée et située en dessous, conserve l'angle de deux murs et une série d'archères.

Montlaur



Le site de Tourrières à Cazevieille, avec ses deux tours haute et basse.

La tour du château de Montaud à Montlaur, avec son appareil en pierre de taille à bossages.

Château de Montaud

Inscrit MH le 03/11/1942

À Montaud, se trouvent les vestiges d'un imposant château en ruine d'origine médiévale, agrandi et modifié à la fin du 16^e siècle. Ayant

appartenu à la famille de Montlaur, ce château a été précédé au sud, au niveau de sa dernière enceinte, d'une grosse tour de base carrée.

Cette tour du 13^e siècle conserve de nombreux bossages sur ses élévations, et a été transformée au 17^e siècle en tour-pigeonnier.

Brissac

Tours du château

Non protégées MH

Situé sur un éperon rocheux délimité à l'ouest et au nord par la rivière de l'Avèze, cet important château d'origine médiévale conserve un bel exemple de tours du 13^e siècle. Le château, dont le logis a été reconstruit durant la première moitié du 17^e siècle, est borné par deux tours, une de plan carré à l'est, avec un petit retour en angle, et une grosse tour à l'ouest, de plan barlong, située du côté de l'entrée. Cette dernière tour, faisant autrefois office de donjon, présente un bel appareil en maçonnerie de bossages et une élévation sur quatre niveaux, d'origine médiévale. La tour est réhaussée au 17^e siècle et on lui ajoute quatre échauguettes aux angles ; une chapelle est adossée côté est, en partie basse.

Le château de Brissac est mentionné en 1020, 1120 puis 1180. Il a appartenu pour partie à Raynald de Roquefeuil et à la famille de Ganges. Les Roquefeuil, grande famille locale, sont cités en 1221 et 1227, lors d'hommages rendus aux évêques de Maguelone : leurs armoiries sont encore visibles à l'intérieur du logis.



Vue générale du château de Brissac avec sa tour barlongue.

Plan schématique du château de Brissac (dessin : Frédéric Mazeran).

Saint-Guilhem-le-Désert

Tour des Prisons

Inscrite MH le 06/05/1965

Cette remarquable tour d'époque romane est située en bordure du village sur son flanc nord. Elle participait autrefois à la défense du bourg abbatial, en tant que pièce maîtresse de l'ancienne muraille aujourd'hui disparue.

Réalisé en maçonnerie locale de tuf, l'ouvrage est caractérisé par un plan carré et une élévation intérieure sur quatre niveaux, dont deux voûtés en berceau. La tour est intégralement conservée dans ses

dispositions anciennes, de sa base à son couronnement défensif. Ce dernier comprend un niveau de terrasse avec un crénelage associé à un chemin de ronde : la base des merlons dispose dans les angles d'orifices placés à 45°, indiquant l'existence autrefois d'un hourd en bois en déport, tandis que l'avant-dernier étage conserve une série d'archères visibles sur les quatre faces. L'étage médian, le plus important, présente en façade une porte cintrée à

laquelle étaient reliés une bretèche et un accès.

L'historique de la tour n'est pas connu. Sa construction, comme celle de l'enceinte aujourd'hui détruite, ont dû relever au 12^e siècle d'une initiative de l'abbaye de Gellone. Son nom de tour des Prisons rappelle la fonction qu'elle a pu provisoirement occuper dans le temps.

[FM]



La tour des Prisons à Saint-Guilhem-le-Désert, avec son couronnement défensif d'archères et trous de hourd.

Répartition des tours isolées romanes et gothiques dans l'Hérault

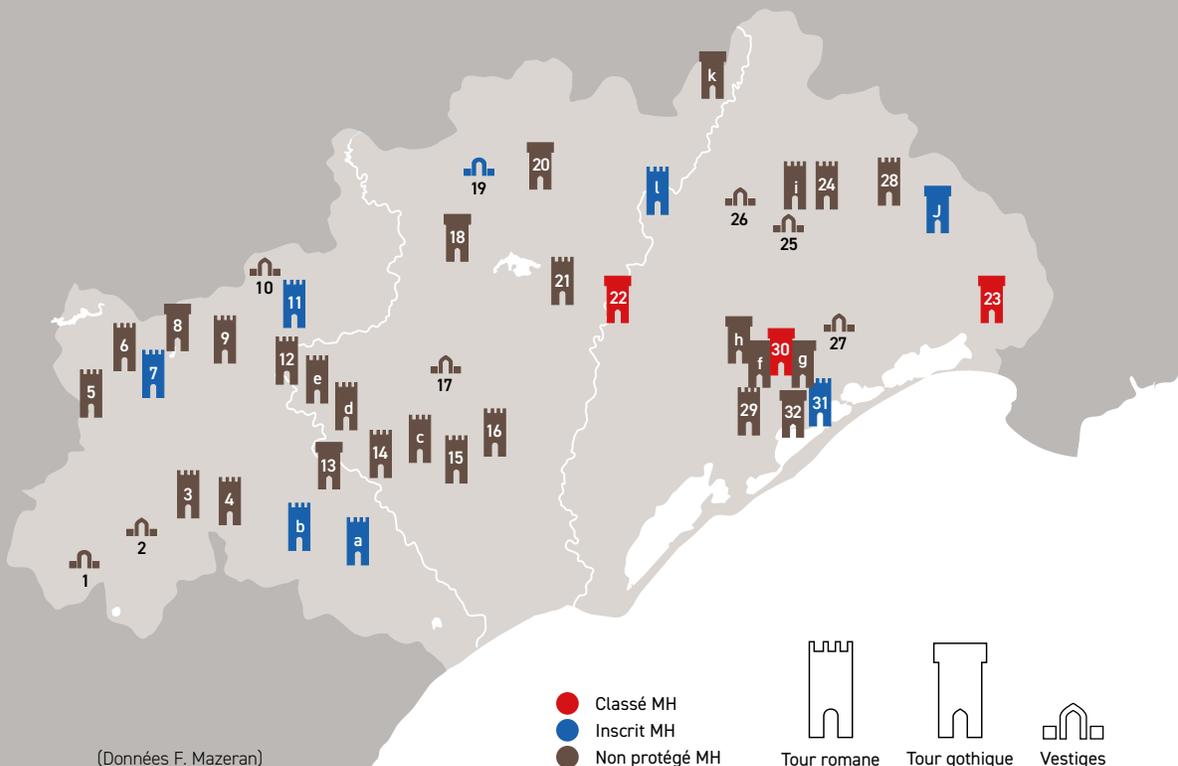
Tours présentées dans les pages précédentes

- a · Montady – Tour de Montady
- b · Cazouls-lès Béziers – Tour de Savignac
- c · Corneilhan – Tour de Corneilhan
- d · Roquebrun – Tour de Roquebrun
- e · Vieussan – Tour du Pin
- f · Cournonterral – Tour « sarrasine » (village)
- g · Saussan – Tour (village)
- h · Murviel-lès-Montpellier – Tour (village)
- i · Cazevieille – Tours de Tourrières
- j · Montlaur – Tour du château de Montaud
- k · Brissac – Tours du château
- l · Saint-Guilhem-le-Désert – Tour des prisons (village)

- 8 · Prémian – Tour de Clix
- 9 · Saint-Vincent-d'Olargues – Tour de Gaillergues
- 10 · Rosis – Tour de Nébuzon
- 11 · Colombières – Tour de Carous
- 12 · Vieussan – Tour (village)
- 13 · Cessenon-sur-Orb – Tour (village)
- 14 · Saint-Geniès-de-Fontedit – Tour (village)
- 15 · Alignan-du-Vent – Tour (village)
- 16 · Valros – Tour ou *forcia*
- 17 · Vailhan – Tour du *castellas*
- 18 · Olmet – Tour (village)
- 19 · Pégairolles-de-l'Escalette – Tour (village)
- 20 · Saint-Privat – Tour (village)
- 21 · Ceyras – Tour de Leneyrac
- 22 · Gignac – Tour (village)
- 23 · Lunel – Tour des prisons (ville)
- 24 · Saint-Jean-de-Cuculles – Tour de Camerol
- 25 · Les Matelles – Tours de Vias et de Cairol
- 26 · Causse-de-la-Selle – Tour de Marou
- 27 · Grabels – Tour de Montredon
- 28 · Valfaunès – Tour de Montvert
- 29 · Cournonsec – Tour (village)
- 30 · Pignan – Tour (village)
- 32 · Fabrègues – Tour de Launac
- 31 · Fabrègues – Tour de Mujolan

Autres tours identifiées

- 1 · Azillanet – Tour de Savigné
- 2 · Cesseroas – Tour de Peyrefort
- 3 · Assignan – Tour (village)
- 4 · Villesspassans – Tour (village)
- 5 · Saint-Pons-de-Thomières – Tour de Gascagne
- 6 · Saint-Julien-d'Olargues – Tour d'Olargues-le-Vieux
- 7 · Olargues – Tour, actuel clocher de l'église (village)



(Données F. Mazeran)

La tour de Saussan (dessin, milieu du 19^e siècle, Jean-Bonaventure Laurens, DES1795 © Ville de Carpentras/Bibliothèque-musée Inguimbertine).



Bibliographie

L'ensemble des publications et travaux de recherche sur l'architecture castrale de l'Hérault ne peut être donné ici. Seules les principales références sont citées (ouvrages édités, articles de revues et études non publiés) : il y est fait renvoi dans le corps de l'ouvrage sous une forme abrégée (ex. Vassal 2009).

Thèses de doctorat

Journot (Florence), *Archéologie des châteaux médiévaux de la montagne héraultaise : Haut Bassin de l'Orb et Bassin de la Lergue 10^e-14^e siècle*, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Xavier Barral I Altet, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1990, 3 vol.

Robardet-Caffin (Thomas), *Du manse à la place-forte, ou de l'architecture d'origine féodale dans la région du Pic-Saint-Loup, du 12^e au 17^e siècle*, thèse de doctorat en Histoire de l'architecture médiévale sous la direction de Géraldine Mallet et Catherine Titeux, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2021.

Publications

Bayrou (Lucien), « Essai sur le château de La Roquette (ou de Viviourès) », *De la création à la restauration : travaux d'histoire de l'art offerts à M. Durliat pour son 75^e anniversaire*, 1992, pp. 411-421.

Journot (Florence), « Mourcairol (Les Aires), un château, une chapelle, un village du 10^e au 16^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, n°14, 1991, p. 37-48.

Journot (Florence), « Châteaux du Languedoc montagnard aux 10^e et 11^e siècles », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 10, 1992, p. 39-63.

Journot (Florence), « L'habitat seigneurial en Haut-Languedoc (10^e-14^e siècles). Approche archéologique de l'aristocratie méridionale », *Cahiers de civilisation médiévale*, 35^e année, n°140, octobre-décembre 1992, p. 351-366.

Schneider (Laurent), « Aux origines de la maison castrale, une commande aristocratique à Cabrières ? », dans Colin (Marie-Geneviève), Darnas (Isabelle), Pousthomis (Nelly), Schneider (Laurent) (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central (11^e-17^e siècles)*, *Archéologie du Midi médiéval*, supplément n°1, 1996, p. 138-162.

Schneider (Laurent), « Dans l'ombre de Montpellier. Espace, pouvoir et territoire dans l'ancien pagus de Maguelone durant le haut Moyen Âge », *Carte archéologique de la Gaule. Le Montpellierais 34/3*, 2003, pp. 98-112.

Robardet-Caffin (Thomas), « Les superpositions des usages et leurs évolutions dans les châteaux de crête du nord Montpellierain », *Le château de fond en comble. Actes du colloque de Bellecroix organisé du 18 au 20 octobre 2019 à Chagny (Bourgogne)*, 2020, pp. 408-429.

Robardet-Caffin (Thomas), « Le château de Montferrand, la modélisation d'une forteresse ruinée à partir des sources écrites et de l'étude du bâti », *Doctorales 58*, actes n°6, 2021
(en ligne : https://doi.org/10.34745/numerev_1722).

Vassal (Vivien), « Le castrum de Montoulieu et le peuplement dans la vallée de l'Alzon au Moyen Âge », *Études héraultaises*, n°32-33, 2002-2003, p. 5-30.

Rapports de recherche

Commandré (Isabelle), Martin (Franck) et al., *Contribution à l'étude du castrum de Neyran. Commune de Saint-Gervais-sur-Mare (34)*, 6 rapports de fouille programmée, GRAL, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2007 à 2013.

Commandré (Isabelle), Vassal (Vivien), *Le castrum Saint-Michel de Mourcairol, Les Aires (34), Complément d'étude historique et archéologique. Rapport Final de Synthèse*, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2012.

Ginouvez (Olivier), Huser (Astrid), *Le château de Clermont-l'Hérault. État de la question (Hérault, Clermont-l'Hérault). Diagnostic archéologique. Rapport final d'opération*, INRAP Méditerranée, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2010.

Loppe (Frédéric) (dir.) et al., *Castrum de Mourcairol, Communes des Aires (Hérault). Suivis archéologiques de travaux 2003-2013. Étude du mobilier et réexamen des données de fouilles. Rapport Final d'Étude*, mairie des Aires, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2016.

Loppe (Frédéric) (dir.) et al., *Castrum de Mourcairol. Commune des Aires (Hérault). Étude archéologique du bâti. Rapport Final d'étude*, mairie des Aires, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2018

Loppe (Frédéric), Tréton (Rodrigue) (dir.) et al., *Le Castellas (commune d'Aumelas, Hérault). Synthèse historique, approche géologique, étude du bâti, suivi archéologique de travaux/sondages. Rapport Final d'Opération*, service régional de l'archéologie, Montpellier, janvier 2022.

Schneider (Laurent), *Aumelas. Formes et fonctions de l'habitat castral en France Méridionale, les apports de la bordure méridionale du Massif Central*, PCR 01 du programme H18 du C.S.R.A. « Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux », *Rapport triennal de synthèse*, service régional de l'archéologie, Montpellier, 1992.

Vassal (Vivien), *Projet d'inventaire des sites castraux des départements du Gard et de l'Hérault. Châteaux, habitats castraux et fortifications abandonnés des garrigues et piémonts cévenols*, conservation régionale des monuments historiques, Montpellier, 2009.

Vassal (Vivien) (dir.), *Inventaire des sites castraux abandonnés du département de l'Hérault. Études monumentales*, 5 rapports finaux d'opération, Groupe de Recherche Archéologique de Lavérune, conservation régionale des monuments historiques, service régional de l'archéologie, Montpellier, 2010, 2011, 2012, 2015 et 2017 ; *Synthèse 2010-2018*, novembre 2020.

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles

Occitanie

Hôtel de Grave
5 rue de la Salle l'Évêque
CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00
Hôtel Saint-Jean
32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Direction des publications

Michel Roussel,
directeur régional
des affaires culturelles

Hélène Palouzié,
chef de la mission publications
et valorisation scientifique

Pour ce volume

de la collection « Duo » :

Rédacteur en chef

Delphine Lacaze,
conservateur régional
des monuments historiques

Coordination éditoriale

Nicolas Bru,
conservateur des monuments histo-
riques

Relecture

Fabienne Tuset,
secrétaire de documentation

Graphisme

Charlotte Devanz

Fabrication

Printteam, Nîmes

Achévé d'imprimer

Mars 2023

Dépôt légal

Mars 2023

ISBN n° 978-2-11-167719-7

Crédits photographiques

DRAC Occitanie :

Jean-François Peiré : couverture, 1, 13, 26, 27a, 28a, 29, 30, 31, 35, 36, 37a,
42, 43b, 44, 66a, 67a, 67b, 67c, 68a, 69, 70, 73a, 73b, 78, 80a, 80b, 81, 82,
84a, 84b, 84c, 85, 95

Nicolas Bru : 56

Yvon Comte : 77

Marion Monsonogo : 15

Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie :

Franck Genestoux : 48-49

Autres :

Régis Domergue, photographe : 6-7, 54, 64

Olivier Ginouvez, INRAP : 72

Frédéric Loppe, ALC Archéologie : 45 (planche), 46 (reproduction), 52-53b
(planche)

Frédéric Mazeran : 92, 93, 94a, 96b, 97a, 97b, 98a, 98b, 99a, 100

Thomas Robardet-Caffin : 58a, 58b, 60b, 62a, 63

Vivien Vassal, ANTEMURUM : 20, 27b, 28b, 76, 87, 88b, 89, 96a

Remerciements

Yvon Comte, chargé de la protection des monuments historiques hono-
raire auprès de la DRAC Occitanie, à l'origine de la commande en 2008 de
l'étude sur les sites castraux abandonnés du Gard et de l'Hérault, et ayant
coordonné cette opération jusqu'en 2018.

L'ensemble des auteurs des textes.

Les contributeurs à l'étude archéologique des sites et à la rédaction des
notices. Pour le *castrum* de Mourcairol (Les Aires) : Étienne Dumont (his-
torien, conseiller municipal), Jean Laforgue (architecte du patrimoine),
Carole Lespes (docteur en archéozoologie), Marie Vallée-Roche (docteur
en histoire médiévale), Michel Scanzi (archéologue, numismate). Pour le
castellas d'Aumelas : François Amigues (CAOA de l'Aude), Robert Bourrier
(architecte honoraire), Sylvain Durand (archéologue, topographe, Géop-
tère), Henri de Parisot de la Boisse (maître de conférences honoraire en
géologie).

Pour la mise à disposition gracieuse des photographies et documents re-
produits : Régis Domergue (photographe), Ville de Montpellier / Archives
municipales, Montpellier Méditerranée Métropole / Médiathèque centrale
Émile-Zola, Ville de Carpentras / Bibliothèque-musée Inguimbertaine.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Pour leurs relectures et contributions à divers titres : Angélique Cocor-
dano, Sylvie Desachy, Mathias Dupuis, Christine Feuillas, Michèle François,
Denis Guilbeau, Pierre Laurence, Marion Monsonogo, Sophie Omère, Jean-
Denis Schauer, Laurent Schneider.

Les communes et les propriétaires privés auxquels appartiennent les édi-
fices présentés et illustrés dans cet ouvrage.

monuments objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie, les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de valoriser les actions de la DRAC Occitanie, dans les domaines du patrimoine et de la création. Cette collection concerne la protection et la restauration du patrimoine monumental et mobilier, le patrimoine archéologique, les sites labellisés « Patrimoine mondial », les monuments labellisés « Architecture contemporaine remarquable » ou « Maisons des Illustres », les sites patrimoniaux remarquables, ainsi que les domaines relatifs aux arts vivants, arts plastiques, musique, théâtre, danse, etc.

Du *castrum* au *castellas*

Châteaux abandonnés du Moyen Âge dans les garrigues et piémonts de l'Hérault

L'arrière-pays héraultais, de la vallée de l'Orb jusqu'aux contreforts du Larzac, conserve de nombreux châteaux du Moyen Âge. Si certains ont donné naissance à des villages, d'autres ont été abandonnés au fil du temps et dressent encore au milieu du paysage leurs ruines majestueuses ou plus discrètes.

Témoin d'une histoire particulière, celle de la société féodale entre les 10^e et 14^e siècles, le *castrum* est un condensé d'architecture à la fois symbolique et fonctionnelle, où l'art de la guerre le plus savant côtoie parfois la vie paysanne la plus rudimentaire. De la simple tour maîtresse en pierre construite par un petit chevalier aux puissantes forteresses érigées par l'autorité comtale ou royale, ces châteaux présentent une diversité de programmes et de formes. Seul le croisement entre l'étude historique des sources d'archives et la recherche archéologique, par le biais de plans, relevés et analyses du bâti, sondages ponctuels ou fouilles plus étendues, permet de comprendre les dispositions et de saisir la chronologie de chacun de ces sites.

Afin de mieux identifier, conserver et protéger ces vestiges, une étude a été commandée en 2010 par la DRAC Occitanie – conservation régionale des monuments historiques – et le Conseil départemental de l'Hérault. Elle a donné lieu à un inventaire puis à des monographies sur vingt-cinq édifices majeurs, dont dix sont aujourd'hui présentés dans cet ouvrage, accompagnés d'une synthèse sur les principales caractéristiques de l'architecture castrale du département.